

Chapitre 2

Les facteurs d'attraction de l'immigration dans les pays membres de l'OCDE sur le long terme

B. Lindsay Lowell

Institute for the Study of International Migration
Georgetown University

Introduction

L'immigration vers les pays les plus développés de l'OCDE progresse depuis une décennie voire plus. Les opportunités économiques des membres de l'OCDE exercent une forte attraction sur les migrants, tandis que les prévisions de vieillissement démographique chez les membres les plus développés de l'OCDE donne au rôle des migrations un intérêt accru. En prévision de cela, de nombreux pays ont mis en place des politiques plus favorables à l'accueil des immigrés. Si l'on peut supposer que les mesures politiques ne donneront pas systématiquement les résultats escomptés, il y a tout lieu de croire que la forte attraction exercée par les pays de l'OCDE sur les migrants internationaux persistera. Et il est aussi probable que les responsables politiques s'efforceront de caler les politiques d'accueil sur l'évolution des facteurs d'attraction.

Si la démographie nous indique notre destin, alors demain des sociétés vieillissantes comporteront un nombre croissant de personnes représentant un fardeau pour les systèmes de retraite et un frein pour la croissance de la productivité – dans de nombreux pays ce scénario est favorisé par un ralentissement de la croissance de la population d'âge actif (McDonald et Kippen, 2001). Les pénuries de main-d'œuvre résultantes, conjuguées au maintien des écarts de salaire, continueront vraisemblablement d'attirer des migrants vers les pays les plus développés et prospères (Dawkins et Lim, 2004). Les alternatives consisteraient à ramener le taux global de fécondité au niveau de remplacement et à améliorer le taux d'activité afin de compenser la croissance négative de la population et de la main-d'œuvre ; des changements difficiles à obtenir et peu susceptibles d'être pleinement efficaces dans les deux décennies à venir. Bien entendu, multiplier l'immigration par rapport à ses niveaux actuels s'accompagnerait aussi de problèmes spécifiques (Holzmann, 2005).

Toutefois, l'immigration jouera certainement un rôle bénéfique dans la gestion des futurs dilemmes démographiques et, dans tous les cas, il est probable que les opportunités économiques et les réseaux migratoires existants continueront d'attirer les migrants. Cela nous ramène à l'objet du présent document, à savoir l'évaluation des facteurs d'attraction ayant un impact sur les migrations futures. Si elle pêche par un excès de simplicité, la théorie des facteurs d'attraction et de rejet des migrations a l'avantage de placer clairement l'accent sur les deux pôles entre lesquels oscillent les migrants. Le but du présent document est « d'examiner les projections, prévisions et évaluations quantitatives disponibles des facteurs, dans les pays de l'OCDE, susceptibles d'attirer les migrants vers les pays de l'OCDE », c'est-à-dire les facteurs d'attraction qui interviendront à l'avenir.

Nous nous intéressons d'abord à une analyse des tendances actuelles des migrations vers les pays de l'OCDE. Afin de replacer l'attraction migratoire

Tableau 2.1. **Tendances des entrées totales et temporaires de personnes**

Pays	Entrées totales (milliers)			Entrées temporaires (milliers)		
	1995	2000	2005	2003	2004	2005
Australie	87	115	167	152	159	183
Autriche	–	66	101	30	27	15
Belgique	53	57	77	2	31	33
Canada	213	227	262	118	124	133
République tchèque	6	4	59	–	–	–
Danemark	33	23	–	5	5	5
Finlande	7	9	13	–	–	–
France	49	92	135	26	26	27
Allemagne	788	649	579	446	440	415
Grèce	–	–	–	–	–	–
Hongrie	14	20	19	–	–	–
Irlande	14	28	51	–	–	–
Italie	–	272	–	69	70	85
Japon	210	346	372	217	231	202
Corée	–	185	266	75	65	73
Luxembourg	10	11	14	–	–	–
Mexique	30	24	39	45	42	46
Pays-Bas	67	91	63	43	52	56
Nouvelle Zélande	56	38	54	65	70	78
Norvège	16	28	31	21	28	22
Pologne	–	16	39	–	–	–
Portugal	5	16	28	3	13	8
Slovaquie	7	5	8	–	–	–
Espagne	–	331	683	–	–	–
Suède	36	43	51	8	9	7
Suisse	88	86	94	142	116	104
Turquie	–	168	132	–	–	–
Royaume-Uni	150	260	407	137	239	275
États-Unis	720	841	1 122	577	612	635
Total	2 659	4 050	4 868	2 181	2 359	2 402
Croissance annuelle %	–	8.8	3.7	–	8.2	1.8

Source : Données extraites de la base de données sur l'immigration de l'OCDE, 2008, <http://stats.oecd.org/wbos/MIG.aspx>

dans son contexte, nous abordons ci-après les théories des universitaires et les attentes des responsables politiques. L'analyse des facteurs d'attraction constitue le corps de ce document. Cette analyse s'appuie sur des éléments de projection spécifiques, et sur un classement des pays selon leur future attraction respective. Ces questions ne faisant pas l'unanimité autour d'elles, nous prendrons en compte les sept facteurs généralement inclus dans les discussions entre spécialistes : les facteurs économiques et démographiques, les effets des réseaux, les facteurs liés au marché du travail, à l'éducation et à la formation, à la santé, et d'autres facteurs principalement liés à l'intégration. Il est peu probable qu'un seul type de facteurs domine les forces d'attraction futures ou que tous les pays présentent un même équilibre entre les facteurs d'attraction. La partie finale de ce document élabore des scénarios concernant les forces d'attraction futures, procédant au classement des pays d'après l'ensemble des facteurs aussi bien selon une dominante économique que démographique. Ces facteurs affectent principalement la taille ou le niveau des migrations futures ; nous y avons ajouté une évaluation de la façon dont les pays pourraient en modifier la composition de celles-ci.

La situation actuelle

Le nombre de migrants internationaux a connu une progression constante dans les pays de l'OCDE les plus développés. Toutefois, il se pourrait que la composition du « type » de migrant varie à l'avenir, au moins autant que les chiffres absolus¹. Bien entendu, la meilleure source de données sur les différents types de mobilité internationale est le rapport annuel de l'OCDE intitulé « Perspectives des migrations internationales » (également appelé le rapport SOPEMI). Nous n'avons pas l'intention d'examiner les nombreuses catégories que couvre de manière exhaustive ce rapport, mais il est important d'évoquer trois aspects principaux des migrations : la prédominance des migrations d'ordre familial dans la plupart des pays, la tendance simultanée vers une augmentation de l'accueil de travailleurs hautement qualifiés, et le déploiement de programmes de travail temporaire. En moyenne, les pays de l'OCDE admettent près de 44 % des migrations totales pour des raisons familiales et seulement près de 14 % à des fins d'emploi (OCDE, 2008). Nous nous intéresserons de manière indirecte aux types de compétences des immigrants, dans la section sur l'éducation. A noter que de nombreux pays élaborent des politiques destinées à attirer un plus grand nombre de travailleurs qualifiés (Lowell, 2005).

Les statistiques concernant la totalité des flux migratoires, permanents et temporaires, sont consultables au tableau 2.1. Les entrées de migrants permanents ont connu une nette augmentation au fil du temps : en 2005 ce chiffre avait progressé de 83 % par rapport à 1995, une décennie plus tôt, pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Certains pays ont affiché des hausses spectaculaires de leurs flux annuels pendant cette décennie : la Tchécoslovaquie a

connu une augmentation de 890 %, le Portugal de 459 %, l'Irlande de 275 %, et le Royaume-Uni de 171 %. Pour des motifs de présentation, le tableau montre également les chiffres disponibles pour les travailleurs temporaires mais ils ne sont pas véritablement comparables avec les flux permanents, lesquels tiennent compte des deux catégories de migrants : pour des raisons de famille et pour de raisons d'emploi. En 2006, l'OCDE estime à 2,5 millions le nombre des travailleurs temporaires entrés dans la zone OCDE, soit environ trois fois le nombre de migrants de travail permanents (*op. cit.*, OCDE, 2008). Néanmoins, même s'il est important, le nombre de travailleurs temporaires ne progresse pas aussi vite que celui des migrants permanents². Mais il pourrait y avoir une accélération des migrations temporaires étant donné l'intérêt croissant pour les programmes temporaires, qui permettent de contourner les préoccupations liées à un séjour permanent et stimulent le développement dans les pays sources.

Après avoir mesuré les flux migratoires, nous nous intéresserons à l'évolution du taux net dans le tableau 2.2, qui présente des statistiques pour les pays OCDE générées par les Nations unies. Ces données ont l'avantage d'être disponibles pour de longues périodes et d'utiliser des définitions harmonisées. Les pays sont classés par ordre ascendant d'après leur taux de migration nette et il est assez surprenant de voir que la Nouvelle-Zélande présente le taux de migration nette le plus faible parmi les pays de l'OCDE. L'Australie présente aussi un taux de migration nette faible. Toutefois, ces pays traditionnels de l'immigration constituent toujours de puissants aimants pour les migrants, comme le prouvent les données concernant les entrées. Bien entendu, ces tendances s'expliquent par le fait que les deux pays connaissent également des taux élevés d'émigration (*op. cit.*, OCDE, 2008, pp. 32-34). Même les pays considérés comme des leaders incontestés de l'attraction des migrants, et destinés à le rester dans un futur proche, pourraient devoir gérer l'émigration tout autant que l'immigration. La capacité à intensifier à la fois l'attraction et la rétention de travailleurs pourrait être en rapport avec le lieu d'origine des migrants.

Les sources de migrants internationaux pourraient évoluer à l'avenir, au fur et à mesure que se réduisent les écarts de salaire ou que les migrants de certains pays deviennent moins disponibles. Les pays accueillant la majorité de leurs migrants en provenance de pays plus développés pourraient, confrontés aux défis abordés ci-après, chercher à accueillir des migrants issus des économies émergentes d'aujourd'hui. Une grande partie de la discussion informelle concernant les migrations internationales dépeint explicitement le phénomène comme un mouvement du monde en voie de développement en direction du monde plus développé (du Sud vers le Nord), même si cela ne correspond pas tout à fait à la réalité³. En premier lieu, un grand nombre de migrants se déplace entre pays en voie de développement et certains observateurs s'attendent à ce que ces flux se renforcent à l'avenir, ce qui pourrait réduire le nombre des personnes disponibles à se rendre dans des pays plus

Tableau 2.2. **Tendances de la migration nette**

Pays	Pourcentage de la population immigrée			Immigration nette annuelle en moyenne (milliers)			Taux d'immigration nette (pour mille)		
	1985	1995	2005	1975 à 1985	1985 à 1995	1995 à 2005	1975 à 1985	1985 à 1995	1995 à 2005
	Nouvelle-Zélande	16.3	20	15.9	3.5	18.3	-8.2	1.1	5.3
Belgique	9	9	6.9	10.5	1.9	-17.3	1.1	0.2	-1.7
Pologne	3.5	2.5	1.8	-44.5	-32.4	-23.6	-1.2	-0.9	-0.6
Corée	1.4	1.3	1.2	23.2	2.2	-3.0	0.6	0.1	-0.1
République tchèque	–	4.4	4.4	–	–	-0.1	–	–	0.0
Australie	21.9	22.7	20.3	67.1	57.8	2.6	4.6	3.4	0.1
Turquie	1.8	1.9	1.8	73.2	25.8	10.7	1.6	0.4	0.2
Mexique	0.6	0.5	0.6	22.6	-1.1	16.1	0.3	0.0	0.2
Slovaquie	–	2.1	2.3	–	–	0.9	–	–	0.2
Hongrie	3.2	2.8	3.1	-5.7	-4.2	2.1	-0.5	-0.4	0.2
Japon	0.6	1	1.6	7.0	49.5	71.5	0.1	0.4	0.6
France	10.8	10.5	10.7	35.0	12.0	34.7	0.6	0.2	0.6
Finlande	1	2	3	1.2	5.0	4.8	0.2	1.0	0.9
Allemagne	–	11.1	12.3	–	–	95.6	–	–	1.2
Pays-Bas	5.3	9	10.1	37.9	56.9	22.8	2.7	3.8	1.4
Italie	2.2	2.6	4.3	19.6	23.7	94.2	0.4	0.4	1.6
Royaume-Uni	6.5	7.3	9.1	38.7	52.3	110.0	0.7	0.9	1.9
Portugal	3.5	5.3	7.3	16.5	16.5	21.5	1.7	1.7	2.1
Suède	7.8	10.3	12.4	7.1	23.4	19.2	0.9	2.7	2.1
Norvège	3.7	5.3	7.4	4.3	7.0	10.3	1.0	1.6	2.3
Danemark	3.7	4.8	7.2	4.6	5.5	12.6	0.9	1.1	2.4
Suisse	18.4	21	22.9	10.4	24.4	17.2	1.6	3.6	2.4
États-Unis	7.5	10.6	12.9	588.5	936.3	893.9	2.5	3.7	3.1
Canada	15.1	17.1	18.9	34.3	100.7	100.3	1.4	3.7	3.3
Grèce	3.1	5.1	8.8	16.9	21.8	38.6	1.8	2.1	3.5
Islande	3	3.9	7.8	0.2	0.4	1.1	0.8	1.4	3.9
Autriche	3.7	8.9	15.1	6.0	39.5	47.0	0.8	5.1	5.8
Irlande	6.4	7.3	14.1	4.9	3.5	29.2	1.5	1.0	7.5
Luxembourg	28.3	33.4	37.4	2.6	2.8	3.5	7.3	7.3	8.2
Espagne	1.1	2.5	11.1	9.6	54.8	343.7	0.3	1.4	8.3
Moyenne	7.0	8.2	9.8	37	56	65	1.3	1.9	2.0
33 ^e percentile	3.2	3.4	5.8	6	5	4	0.7	0.7	0.4
66 ^e percentile	6.7	9.0	11.3	20	25	30	1.4	2.2	2.3

Source : Tabulations de l'auteur, Division de la Population des Nations unies, base de données « World Population Policies », <http://www.un.org/esa/population/unpop.htm>.

développés. Par ailleurs, il est probable qu'une partie des pays les moins avancés d'aujourd'hui, et affichant l'une des croissances les plus rapides – pays situés généralement en Afrique – puisse à l'avenir fournir davantage de migrants (Hatton et Williamson, 2003). Le déclin du nombre de migrants pourrait s'avérer malgré tout faible, en raison du ratio de près de six contre un de la population des pays moins avancés par rapport à celle des pays plus développés (*op. cit.*, Lowell 2005). En réalité, les pays de l'OCDE présentent de grandes différences dans leurs sources de migrants. Le tableau 2.3 classe les pays d'après la proportion de leur population résidante née à l'étranger, selon que celle-ci est issue de pays sources plus développés, en voie de développement ou moins avancés. À l'une des extrémités, le Luxembourg accueille pratiquement la totalité de ses migrants en provenance de pays plus développés et, aussi bien ce dernier que les pays recevant surtout des migrants venus d'Europe occidentale pourraient ressentir la pression la plus forte en faveur de l'accueil de ressortissants de pays moins développés. Accueillant près de la moitié de leurs migrants en provenance de pays moins développés, l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande paraissent en bonne position pour tirer parti de flux établis provenant de sources diverses. Les migrants accueillis par les États-Unis et le Japon sont pour la plupart originaires d'un petit nombre de pays développés géographiquement proches, par conséquent leurs flux futurs dépendraient des changements futurs au sein de ces pays sources. Bien entendu, nous nous intéressons ici aux facteurs d'attraction et non aux facteurs de rejet, mais ces données suggèrent que la force d'attraction pourrait, en partie, dépendre du dosage de pays sources sur lesquels le pays hôte exerce son attraction. Certains pays de l'OCDE sont déjà en première ligne pour les migrants des pays sources sélectionnés et pourraient, par conséquent, exercer un degré d'attraction supérieur sur ces pays comparativement à d'autres avec lesquels des liens bilatéraux n'ont pas encore été établis.

Facteurs d'attraction de l'immigration

La littérature consacrée aux facteurs d'attraction de l'immigration est en quelque sorte divisée entre théoriciens universitaires, analystes des politiques et démographes. Les universitaires postulent des théories concurrentes qui identifient dans l'opportunité économique (en général les salaires) le moteur attractif principal des migrations, ou intègrent l'aspect économique aux facteurs familiaux, sociaux et politiques agissant sur les flux migratoires. Quant au facteur d'attraction, les analystes des politiques ont recours aux prévisions économiques et surtout démographiques afin de repérer les conditions génératrices d'un besoin futur de migrants. Toutefois, les démographes ont la haute main sur le domaine des projections démographiques, mais celles-ci se fondent essentiellement sur des hypothèses affinées de tendances et de taux d'immigration.

Tableau 2.3. Sources de la population adulte née à l'étranger, 2000

Pays	Région mondiale source, %					Niveau de développement source, %			
	Europe	Amérique du Nord	Amérique latine & Caraïbes	Asie & Océanie	Total	Moins avancé	En développement	Plus développé	Total
Luxembourg	99.0	0.7	0.0	0.2	100	0.0	0.2	99.8	100
Pologne	97.9	0.9	0.0	1.2	100	0.0	1.3	98.7	100
Slovaquie	97.8	0.8	0.2	1.3	100	0.2	1.4	98.3	100
Turquie	96.2	1.2	0.0	2.6	100	0.0	2.6	97.4	100
Hongrie	95.0	0.9	0.4	3.8	100	0.4	4.2	95.4	100
République tchèque	94.6	0.4	0.3	4.7	100	0.2	5.1	94.7	100
Irlande	86.1	5.9	0.4	7.6	100	0.5	11.3	88.2	100
Islande	72.6	10.7	1.3	15.4	100	0.3	17.4	82.3	100
Suisse	82.5	1.9	3.8	11.7	100	2.1	17.0	80.9	100
Autriche	80.0	0.8	1.0	18.2	100	0.7	20.2	79.1	100
Finlande	76.2	3.7	1.7	18.4	100	5.0	20.4	74.6	100
Belgique	86.8	1.3	1.1	10.8	100	5.3	20.7	73.9	100
Suède	69.8	1.7	5.2	23.2	100	4.1	27.7	68.2	100
Grèce	60.3	10.2	3.6	25.9	100	2.5	33.4	64.1	100
Mexique	22.2	39.4	33.2	5.3	100	0.2	37.2	62.5	100
Allemagne	59.4	1.8	1.3	37.5	100	1.9	38.5	59.7	100
Australie	59.1	1.8	1.9	37.1	100	4.2	36.8	59.0	100
Norvège	55.4	6.8	4.3	33.5	100	5.0	37.4	57.7	100
Canada	47.9	4.5	11.0	36.7	100	4.3	45.5	50.2	100
France	77.2	1.3	2.5	19.0	100	7.6	43.5	48.9	100
Nouvelle-Zélande	46.9	3.1	0.6	49.4	100	11.2	39.9	48.9	100
Danemark	50.1	2.5	2.1	45.3	100	6.3	45.6	48.1	100
Italie	61.7	2.7	13.1	22.5	100	5.6	47.1	47.3	100
Espagne	47.4	1.5	42.2	8.8	100	3.3	58.5	38.2	100
Royaume-Uni	36.4	5.1	9.1	49.4	100	10.2	54.8	35.0	100
Pays-Bas	36.4	1.9	20.2	41.6	100	5.3	63.1	31.6	100
Corée	2.4	10.7	0.0	86.9	100	5.1	71.9	23.0	100
États-Unis	18.0	3.0	50.1	28.8	100	4.3	74.0	21.7	100
Portugal	67.4	0.8	18.3	13.5	100	81.7	6.2	12.1	100

Table 2.3. Sources de la population adulte née à l'étranger, 2000 (suite)

Pays	Région mondiale source, %					Niveau de développement source, %			
	Europe	Amérique du Nord	Amérique latine & Caraïbes	Asie & Océanie	Total	Moins avancé	En développement	Plus développé	Total
Japon	2.4	3.5	16.0	78.1	100	1.7	92.4	5.9	100
Moyenne	62.8	4.4	8.2	24.6	–	6.0	32.5	61.5	–
33 ^e percentile	53.1	1.5	1.1	11.3	–	1.3	19.0	48.9	–
66 ^e percentile	77.6	3.2	4.4	29.5	–	5.0	40.4	75.2	–

Source : Tabulations de l'auteur, voir « International migration by educational attainment (1990-2000) – Release 1.1 », Frédéric Docquier et Abdeslam Marfouk, http://www.ires.ucl.ac.be/CSSSP/home_papers/docquier/oxlight.htm.

Note : D'après l'estimation de la population âgée de plus de 25 ans.

Théories et recherches sur les migrations

Les théories dérivées de l'école néoclassique tendent à voir dans l'attrait des salaires le facteur déterminant des migrations. La recherche empirique tend à renforcer cette hypothèse et conclut que les facteurs d'attraction économiques sont la force motrice dominante et que les facteurs de rejet n'ont pas un rôle essentiel dans les migrations (Mayda, 2005). L'attraction salariale est la variable primordiale dans les modèles de migrations concernant les pays de l'OCDE, même si des différences notables existent dans le degré d'attraction des pays traditionnels d'immigration comparés à la plupart des pays européens (Peri, 2005). Bien que les facteurs d'attraction aient été déterminants dans l'histoire des migrations, les facteurs de type économique pourraient ne pas jouer leur rôle si des politiques restrictives étaient appliquées à l'immigration (Hatton and Williamson, 2003).

Toutefois, comme le résume l'encadré 2.1, certains soutiennent que les différentiels économiques ne seraient qu'une partie de l'histoire et que des facteurs de nature moins pécuniaire pourraient contribuer aux migrations futures. Les théories économiques les plus réputées concernent les modèles néoclassiques, la nouvelle économie des migrations, la théorie du système-monde, et la théorie du marché du travail à deux niveaux. Une prémisse des théories non classiques est la nécessité d'opérer une distinction entre motifs initiaux des migrations entre deux pays et motifs se perpétuant à travers des schémas migratoires établis. Les théories qui privilégient la perpétuation de

schémas migratoires existants reconnaissent l'influence des réseaux sociaux, la causalité cumulative, les institutions et les systèmes de migration.

Les théories diffèrent de par leur niveau d'analyse, leurs hypothèses, l'accent relatif placé sur les facteurs de rejet ou d'attraction, et le recours à l'analyse quantitative ou qualitative. Certaines privilégient les individus en tant que « maximisateurs » de richesses, d'autres prennent en compte le cadre familial ou communautaire des décisions de migrer, voire le sens culturel de ces déplacements. Quelle que soit l'utilité de ces théories pour la définition de modèles statistiques ou la fourniture de cadres pour des recherches approfondies, les spécialistes des sciences sociales n'ont abouti à aucun consensus quant à la théorie (ou aux théories) fonctionnant le mieux. La recherche empirique tend toutefois à renforcer la probabilité que la force motrice fondamentale derrière les fluctuations annuelles de la mobilité internationale soit l'opportunité économique dans les pays hôtes.

Encadré 2.1. Théories sur les migrations

Les théories inspirées par l'économie néoclassique. Elles suggèrent que « les écarts au niveau des avantages économiques nets, principalement les avantages en matière de salaire, sont les causes principales des migrations » (Hicks 1932 :76). Parallèlement, le capital circule en sens inverse vers le pays en manque de capital jusqu'à ce qu'un équilibre soit atteint et que les migrations s'atténuent.

Les théories du marché de travail à deux niveaux. Elles soulignent l'importance causale des facteurs d'attraction au sein des sociétés hôtes plutôt que celle des facteurs de rejet au sein des pays sources. Les économies modernes sont caractérisées par leur demande chronique d'immigrants destinés à des emplois moins valorisants qui continuent d'attirer un nombre croissant d'immigrants sans qu'il se produise une égalisation des salaires.

La nouvelle économie des migrations. Cette théorie rejette l'individualisme ou la mise en exergue des écarts de salaire. La décision de migrer prise par les membres d'une famille garde son sens même si le différentiel de salaire est peu important car les envois de fonds peuvent fournir une forme utile de diversification financière face au risque. Cette théorie privilégie les pays sources et les facteurs de rejet.

La théorie du système-monde suggère que les migrations sont enracinées dans les structures historiques du marché mondial et que les rapports coloniaux sont maintenus à travers les liens culturels et économiques. L'investissement étranger dans les économies en développement est géré à partir d'une petite poignée de « villes internationales » qui ont besoin du travail des immigrés pour remplir les emplois à bas salaires. Une fois établie, la relation économique « centrale » et « périphérique » préserve les migrations de manière symbiotique.

Encadré 2.1. Théories sur les migrations (suite)

Les réseaux sociaux réduisent les coûts et les risques associés à l'immigration. Les théories des réseaux, telles que la théorie du système-monde et des marchés de travail doubles, suggèrent que les schémas migratoires dépendent d'une trajectoire définie. Une fois que les flux migratoires ont démarré, ils acquièrent leur vie propre et peuvent être difficiles à tarir quels que soient les changements de politique mis en œuvre, ou même les changements économiques.

Les théories sur les politiques des migrations. Ces théories concluent que les politiques comptent, en apportant toutefois peu de précisions quant aux politiques qui réussissent le mieux à augmenter le nombre d'immigrants, pour ainsi dire, ou à modifier la composition en faveur des immigrants permanents hautement qualifiés. Une grande partie de cette littérature s'intéresse à la façon dont les politiques sont formulées et non à leur contenu ou impact.

Les théories sur les économies d'échelle s'efforcent d'expliquer pourquoi et comment certaines villes ou certains lieux concentrent l'innovation créative, les immigrants hautement qualifiés et l'investissement. Les gouvernements souhaitant attirer les immigrants hautement qualifiés peuvent promouvoir de manière délibérée des « pôles de compétitivité » afin d'attirer des travailleurs ayant des dons de créativité, venant de leur propre pays, soit de pays étrangers.

Défis futurs du vieillissement et de la mondialisation

La plupart des analystes des politiques admettent que les facteurs des migrations historiques en Europe – écarts des niveaux de vie, contraintes financières par rapport à la mobilité, dynamique démographique – demeurent des forces motrices principales. L'analyse coûts-avantages de la mobilité et les différentiels démographiques qui alimentent les migrations seraient même plus déterminants aujourd'hui que par le passé (Williamson, 2003). Toutefois, les analystes procèdent rarement à la modélisation des deux scénarios futurs qui, selon eux, alimenteraient la mobilité à l'avenir, à savoir le vieillissement démographique dans les pays les plus développés et l'accélération de la compétition mondiale dans une économie basée sur la connaissance. Ils sont même peu nombreux à questionner l'importance de ces facteurs d'attraction, notamment en termes d'impact sur des catégories spécifiques de travailleurs.

Nous aborderons ci-après les projections démographiques. Pour l'heure, il suffit de noter que la plupart des analystes des politiques se focalisent sur le vieillissement de la population et non sur l'écart démographique entre pays plus et moins développés. Il n'empêche que la rapidité de la croissance démographique à la périphérie de l'Europe a été un facteur clé des migrations passées et les différentiels de croissance démographique pourraient jouer un rôle similaire aujourd'hui⁴. Mais alors que par le passé le facteur de rejet

démographique sous-tendait les dynamiques migratoires, le vieillissement actuel s'avère un puissant facteur d'attraction, résultant du ralentissement de la croissance démographique et de l'évolution de la pyramide des âges. D'une part, il se profile une demande latente de remplacement de la perte relative du nombre de jeunes travailleurs au sein de la main-d'œuvre, aux fins de « ravitailler » les caisses de retraite et générer une croissance de la productivité. D'autre part, la progression du nombre des personnes âgées engendrera une demande latente de personnel de soins et de toute une gamme de services aux personnes âgées.

Ces dynamiques démographiques se conjuguent à la mondialisation de l'économie du savoir, accélérant la rivalité entre pays autour des « travailleurs du savoir ». Cette concurrence s'explique par ceci que les économies axées sur la technologie sont de plus en plus dépendantes de l'innovation, qui leur permet de stimuler leur productivité. Dans la majorité des pays anglophones, des migrants originaires d'économies émergentes fournissent déjà un grand nombre de travailleurs relativement à cette demande, tandis que beaucoup de pays européens cherchent à renforcer leur capital humain issu de ces mêmes sources. La demande va s'accélérer dans certains pays car la fourniture endogène de « travailleurs du savoir » pourrait, en principe, ralentir parallèlement à la baisse du nombre de jeunes autochtones dans les années à venir; l'attraction migratoire ciblerait dans ce cas les travailleurs qualifiés. Dans un deuxième temps, l'on s'attend à ce que les autochtones soient moins nombreux à occuper les emplois peu rémunérateurs et difficiles dans de nombreux secteurs, dont celui de la santé, tandis que la demande de services progresserait; une grande partie de l'attraction migratoire viserait alors les travailleurs faiblement qualifiés.

Projections démographiques

La plupart des projections à long terme des migrations n'incorporent que rarement une fourchette de variables prédictives. Non basées sur des modèles statistiques, ces projections relèvent davantage de modèles démographiques incorporant des taux de variation supposés. Ce n'est pas tant que les théories académiques des migrations manquent de pertinence, mais les modèles statistiques nécessaires exigeraient la projection de variables multiples et non uniquement des migrations en elles-mêmes. Aussi, la plus grande partie des modèles statistiques des migrations futures se limite au court terme, à savoir à une période n'allant pas au-delà de 2 à 5 ans⁵. Même ainsi, ces projections peuvent s'avérer éloignées de la réalité en cas de catastrophe imprévue comme celle du 11 septembre, ou en cas de soubresauts imprévus des conditions de l'économie du fait de la reprise économique (Krepps, *et al.* 2005; Department of Homeland Security, 2007).

D'un point de vue pratique, Passel et Cohn concluent, sur la base de leur examen de la littérature et dans le cadre des projections démographiques pour les États-Unis, que :

L'immigration s'est avérée la composante démographique la plus difficile à prévoir au cours des dernières décennies. Contrairement à la fécondité et à la mortalité, l'immigration est directement affectée par les politiques nationales et d'autres événements. Même si de nombreux facteurs sociaux et économiques influant sur les tendances migratoires sont relativement bien connus, aucun cadre théorique reconnu ne peut être facilement appliqué dans le cadre des projections (Passel et D'Vera Cohn, 2008).

Comme la plupart des projections démographiques, les projections concernant les migrations extrapolent largement à partir des tendances historiques. Le taux d'immigration relève du facteur d'attraction des migrations car son dénominateur correspond à la population du pays d'accueil et incorpore, par conséquent, les forces d'inertie sociodémographique inhérentes au pays hôte. Les tendances et schémas futurs de l'immigration doivent être basés sur des hypothèses concernant les forces motrices futures. Une revue exhaustive de la littérature empirique conclut que les tendances futures doivent être basées, et modélisées, sur des facteurs convenus d'avance et incorporés à des projections à déterminants multiples. Il n'est guère surprenant de voir que les facteurs démographiques sont les premiers sur la liste, les facteurs économiques, non liés aux politiques ou liés aux politiques étant classés comme facteurs de second ordre et parmi les moins fiables (Howe et Jackson, 2006 ; Cohen, *et al.*, 2008).

Facteurs d'attraction jusqu'en 2030

Quels que soient les désaccords sur les déterminants des migrations – notamment sur la dynamique des facteurs qui se renforcent mutuellement – les experts tendent à convenir qu'il existe tout un éventail de facteurs qui façonneront les poussés migratoires les plus importantes de demain. Ces principaux déterminants dans les pays plus développés de l'OCDE sont l'importance fondamentale de l'opportunité économique, conjuguée à la dynamique démographique ; le vieillissement et le ralentissement de la croissance démographique apparaissant clairement comme les défis à relever à l'avenir. Au total, nous explorerons ci-dessous sept facteurs : économiques, démographiques, les effets de réseaux, les facteurs liés au marché de l'emploi, les facteurs liés à l'instruction et la formation, la santé et les soins de longue durée, et l'intégration.

Facteurs économiques

L'évolution mondiale en matière de croissance économique et de productivité intervenant dans le monde devraient jouer un rôle significatif en tant que force motrice de l'immigration dans les décennies à venir. Selon les théories classiques des migrations un individu qui prend la décision de migrer est principalement motivé par la maximisation de ses gains, l'accès à de meilleures conditions de vie ou à des sources de revenu plus stables. Les projections concernant la puissance économique relative des pays de l'OCDE dans les années à venir sont un important indicateur de l'attraction migratoire et des schémas futurs de mobilité. Comme d'autres, nous employons le PIB par habitant en variable de substitution des salaires et de l'opportunité économique.

Tendances de la croissance économique

Nous tenons compte des projections réalisées pour la Commission économique des Nations unies pour l'Europe ainsi que des scénarios stipulant qu'il y aurait convergence croissante des opportunités économiques entre les pays d'ici 2030. Le taux de croissance de l'économie devrait baisser dans les pays confrontés aux plus grands enjeux démographiques, qui ne réaliseraient pas des progrès en matière de technologie et qui ne développeraient pas leur capital humain. Les pays obtenant les meilleurs résultats sont ceux qui prendront des mesures politiques ambitieuses, notamment en renforçant l'investissement dans la R&D et l'enseignement. Bien entendu, il faudra prendre très au sérieux la mise en garde selon laquelle au cours de cette même période « des changements profonds et imprévisibles pourraient se produire dans les domaines du progrès technique, de la situation politique ou de la stabilité sociale des pays, des flux internationaux des facteurs de production, et du développement institutionnel. » (NOBE Independent centre for Economic Studies, 2002; Commission économique des Nations unies pour l'Europe, n.d.).

L'ONU prévoit la poursuite de la croissance économique dans les pays de l'OCDE pour la période 2000-2040, mais avec une baisse des taux de croissance du PIB pour certains d'entre eux au fil du temps. Nous examinons les projections du « scénario de base », qui supposent la poursuite de l'amélioration des politiques visant à accélérer la connaissance « axée sur le savoir » et des « tendances démographiques plus favorables » (la variante moyenne de la population de l'ONU). Il s'agit de la variante « *business as usual* », par comparaison avec une série de projections basses (basées sur la faiblesse de la technologie, du capital humain et les résultats démographiques) ou avec une variante haute (politiques ambitieuses d'amélioration de l'enseignement et de la R&D, et tendances démographiques de type « *best scenario* »). Nous choisissons de ne pas inclure les taux de croissance économique dans nos scénarios finaux d'attractivité migratoire, préférant les projections de PIB

par habitant comme variables substitutives de l'attractivité migratoire (voir le tableau 2.5 ci-après qui devra être utilisé dans la partie sur les scénarios, à la fin de ce chapitre).

Dans le tableau 2.4, nous classons les pays selon le taux de croissance du PIB par habitant afin de mieux discerner les tendances anticipées étayant la convergence projetée de l'attraction économique. Le tableau présente les projections de la croissance moyenne annuelle du capital, de la main-d'œuvre, de la productivité totale des facteurs (PTF), du PIB, de la population et du PIB par habitant. Le peloton de tête des pays affichant demain la meilleure croissance est formé de sept pays figurant aujourd'hui parmi les dix pays au PIB par tête le plus faible, mais dans l'ordre pratiquement inverse. Sur les dix pays qui affichent aujourd'hui le PIB par habitant le plus élevé, uniquement deux – l'Irlande et l'Islande – apparaissent dans le groupe de pays à plus forte croissance de demain. Les croissances moyennes annuelles du PIB les plus élevées reviennent à la Turquie, la Pologne, la Slovaquie et le Mexique, qui affichent actuellement un PIB par tête faible à modéré. Le groupe à forte croissance compte aussi des pays à revenu inférieur : Hongrie, République tchèque et Portugal.

Egalement, ce sont bien cinq des dix pays aujourd'hui en tête, qui intégreraient d'ici 2040 le groupe ayant la croissance la plus faible (Luxembourg, Suisse, Belgique, Norvège et Danemark). Quatre des économies aujourd'hui les plus importantes d'Europe occidentale (Allemagne, France, Royaume-Uni et Italie) auront des taux de croissance inférieurs à la valeur médiane de l'OCDE ; tandis que deux d'entre elles (Allemagne et Italie) afficheront deux parmi les six taux de croissance moyens du PIB les plus faibles de l'OCDE. À l'autre extrémité, le Luxembourg, l'Italie, la Nouvelle-Zélande, et la Suisse figurent parmi les pays affichant les croissances les plus faibles, ainsi que l'Allemagne, la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas et le Japon. Les projections de l'ONU n'apparaissent comparativement pas favorables pour les pays les plus riches, même en prenant en compte la croissance du PIB par habitant. Le Luxembourg, la Norvège, la Suisse, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas affichent des taux de croissance du PIB par habitant parmi les plus faibles. Les États-Unis et le Canada se classent respectivement en deuxième et quatrième positions pour le taux de croissance du revenu le plus faible. La Turquie, les membres de l'OCDE d'Europe centrale et orientale et le Mexique présentent les taux de croissance les plus importants. Ils sont rejoints par les pays plus pauvres d'Europe du Sud : Portugal, Grèce et Espagne. Par conséquent, ces projections suggèrent un schéma de convergence économique entre les pays de l'OCDE pour les décennies à venir. Les pays les plus riches affichent la croissance la plus faible du PIB et du PIB par habitant, tandis que les plus pauvres progressent en termes de croissance du PIB global et par tête.

Tableau 2.4. **Projections de croissance économique moyenne annuelle, 2000-2040**

Pays	Croissance moyenne annuelle 2000-2040 (Scénario de base des Nations unies)					
	Capital	Main- d'œuvre	Productivité totale des facteurs	Population	PIB	PIB par habitant
Turquie	–	–	–	0.9	5.2	4.2
Pologne	–	–	–	-0.1	3.7	3.8
Slovaquie	–	–	–	-0.1	3.2	3.3
Hongrie	–	–	–	-0.5	2.6	3.2
République tchèque	–	–	–	-0.4	2.4	2.9
Mexique*	–	–	–	0.1	2.7	2.7
Nouvelle-Zélande*	–	–	–	-1.0	1.5	2.7
Portugal	2.6	-0.1	1.4	-0.3	2.4	2.7
Grèce	2.4	-0.1	1.1	-0.4	2.0	2.4
Finlande	1.9	0.3	1.4	-0.1	2.3	2.3
Espagne	2.5	0.0	0.9	-0.4	1.9	2.3
Autriche	2.6	0.0	1.0	-0.2	2.0	2.2
Irlande	2.5	0.8	1.1	0.5	2.6	2.1
Italie	1.8	-0.2	0.9	-0.6	1.5	2.1
Japon	2.8	0.0	0.7	-0.2	1.9	2.1
Royaume-Uni	1.7	0.2	1.2	0.0	2.0	2.1
Australie	2.5	1.0	1.1	0.7	2.7	2.0
Danemark	2.0	0.1	1.0	-0.1	1.8	2.0
France	1.9	0.4	1.0	0.1	2.0	2.0
Islande	2.0	0.7	1.3	0.5	2.5	2.0
Corée*	–	–	–	0.3	2.2	2.0
Pays-Bas	2.3	0.1	0.9	-0.1	1.9	2.0
Suède	1.5	0.2	1.3	0.0	2.0	2.0
Belgique	2.1	0.1	0.7	-0.2	1.6	1.8
Allemagne	2.1	0.1	0.7	-0.2	1.7	1.8
Suisse	2.0	0.1	0.8	-0.1	1.6	1.7
Canada	2.0	1.0	0.9	0.7	2.2	1.6
Norvège	0.9	0.4	1.2	0.2	1.8	1.6
États-Unis	1.9	0.7	0.8	0.5	2.0	1.5
Luxembourg	1.9	0.3	0.4	0.1	1.3	1.2

Tableau 2.4. **Projections de croissance économique moyenne annuelle, 2000-2040**
(suite)

Pays	Croissance moyenne annuelle 2000-2040 (Scénario de base des Nations unies)					
	Capital	Main- d'œuvre	Productivité totale des facteurs	Population	PIB	PIB par habitant
Moyenne	2.1	0.3	1.0	0.0	2.2	2.3
33 ^e percentile	1.9	0.1	0.9	-0.2	1.9	2.0
66 ^e percentile	2.3	0.3	1.1	0.1	2.3	2.3

Source : Centre indépendant d'études économiques NOBE, 2002. « Prévisions de croissance économique dans les pays de l'OCDE et dans les pays de l'Europe centrale et orientale pour la période 2000-2040 », Commission économique des Nations unies pour l'Europe, http://www.fao.org/documents/pub_dett.asp?lang=en&pub_id=189492.

Notes : Les valeurs du PIB par habitant sont basées sur les valeurs OMS pour la Nouvelle-Zélande, la Corée et le Mexique.

Projections du PIB relatif par habitant

La divergence des taux de croissance conduirait à une convergence du PIB par tête au cours des prochaines décennies. Le tableau 2.5 présente la comparaison entre le PIB par habitant d'aujourd'hui et celui projeté pour 2040. En 2000, le PIB par tête le plus faible équivalait à seulement 15% du plus élevé, mais les projections suggèrent que vers 2040 le PIB par habitant le plus faible sera approximativement équivalent à 49% du plus élevé. Relativement à l'attraction migratoire, nous nous intéressons tout particulièrement au PIB par habitant en termes relatifs, car la théorie et la recherche nous indiquent que les flux migratoires sont fortement liés aux écarts du revenu par tête. Le tableau procède ensuite au classement des pays selon le ratio du PIB par tête par rapport au quintile le plus bas de PIB par tête, ainsi que par rapport au revenu moyen par tête des trois pays affichant la plus forte émigration : Mexique, Pologne et Turquie.

Nous reviendrons ci-après sur le classement de ces trois pays d'émigration, mais veuillez d'abord noter que les pays de l'OCDE sont également classés selon le PIB par habitant d'aujourd'hui et de demain, ce qui laisse entrevoir des modifications remarquables entre les pays. Pour les pays les moins développés d'aujourd'hui, les changements consisteront principalement en de petits réaménagements entre les pays ; ainsi, l'Espagne et le Portugal changent de place, et la Hongrie dépasse le Mexique. De manière plus significative, la Grèce est dépassée à la fois par les quatre États membres post-communistes de l'OCDE, situés en Europe Centrale, et par le Mexique, ce qui en fait l'avant-dernier PIB par habitant, juste avant la Turquie.

Tableau 2.5. Différences de PIB par habitant, 2000 et 2040

Pays	2000				2040				
	PIB en milliards de USD	PIB par habitant	Ratio 20 ^e percentile	Ratio Mexique Pologne Turquie	Pays	PIB en milliards de USD	PIB par habitant	Ratio 20 ^e percentile	Ratio Mexique Pologne Turquie
Luxembourg	19	43600	64.4	78.9	Luxembourg	31	70100	39.5	45.8
États-Unis	9267	33300	53.3	72.4	Islande	21	63500	33.3	40.2
Norvège	129	29000	46.4	68.3	Irlande	289	62200	31.9	39.0
Islande	8	28400	45.3	67.6	Autriche	463	61600	31.2	38.4
Suisse	200	28000	44.5	67.2	États-Unis	20660	60300	29.7	37.0
Irlande	103	27500	43.5	66.6	Finlande	302	60000	29.4	36.7
Canada	829	27200	42.9	66.2	Danemark	293	58400	27.4	35.0
Danemark	141	26400	41.1	65.2	Japon	6641	56900	25.5	33.3
Belgique	269	26300	40.9	65.1	Australie	1404	56200	24.6	32.4
Autriche	209	25800	39.8	64.4	Pays-Bas	840	56000	24.3	32.2
Australie	482	25400	38.8	63.8	Norvège	268	55700	23.9	31.8
Japon	3183	25100	38.1	63.4	Suisse	384	55300	23.4	31.3
Pays-Bas	394	24900	37.6	63.1	Belgique	509	53900	21.4	29.6
Allemagne	1968	24000	35.3	61.7	Nouvelle-Zélande*	143	52977	20.0	28.3
Finlande	123	23800	34.7	61.4	Suède	462	52600	19.4	27.8
Nouvelle-Zélande*	98	23721	34.5	61.3	Italie	2369	51600	17.9	26.4
France	1382	23600	34.2	61.1	France	3111	51400	17.5	26.1
Suède	208	23400	33.6	60.7	Royaume-Uni	3012	51100	17.1	25.7
Italie	1310	22700	31.5	59.5	Corée*	26073	50575	16.2	24.9
Royaume-Uni	1347	22600	31.2	59.3	Canada	2009	50300	15.7	24.5

Tableau 2.5. Différences de PIB par habitant 2000 et 2040 (suite)

Pays	2000			2040			Ratio Mexique Pologne Turquie
	PIB en milliards de USD	PIB par habitant	Ratio 20 ^e percentile	PIB en milliards de USD	PIB par habitant	Ratio 20 ^e percentile	
Corée*	10 274	21 383	27.3	3 802	49 800	14.9	23.8
Espagne	737	18 700	16.9	421	47 800	11.3	20.6
Portugal	166	16 600	6.4	1 549	46 900	9.6	19.0
Grèce	169	16 000	2.9	366	42 700	0.7	11.1
République tchèque	140	13 700	-13.4	331	41 100	-3.1	7.6
Mexique*	1 271	12 065	-28.8	4 154	40 999	-3.4	7.4
Hongrie	119	11 800	-31.7	208	40 700	-4.1	6.7
République slovaque	60	11 000	-41.3	1 467	38 900	-8.9	2.4
Pologne	344	8 900	-74.6	293	34 500	-22.8	-10.0
Turquie	441	6 600	-135.5	3 297	34 000	-24.6	-11.7
Moyenne (Mexique, Pologne, Turquie)	685	9 188	-79.6	2 973	37 966	-12.3	-0.6
Moyenne	1 180	22 382	18.0	2 839	51 602	15.3	24.1
20 ^e percentile	122	15 540	-0.4	292	42 380	-0.02	10.4
33 ^e percentile	155	22 077	29.6	351	50 085	15.4	24.2
66 ^e percentile	518	25 456	39.0	1 613	55 742	24.0	31.9

Source : Centre indépendant d'études économiques NOBE 2002. « Prévisions de croissance économique dans les pays de l'OCDE et dans les pays de l'Europe centrale et orientale pour la période 2000-2040 », Commission économique des Nations unies pour l'Europe, http://www.fao.org/documents/pub_dett.asp?lang=en&pub_id=189492.

Notes : Les valeurs du PIB par habitant sont basées sur les valeurs OMS pour la Nouvelle-Zélande, la Corée et le Mexique.

Les modifications les plus spectaculaires se produisent sans doute entre les pays les plus riches. Plusieurs grandes économies membres de l'OCDE changent de place entre elles ou avec de nombreux États plus petits. Le PIB par habitant des États-Unis se voit dépasser par celui de l'Islande, de l'Irlande et de l'Autriche et occupera la cinquième place. Les plus importantes puissances économiques européennes changent également de position dans le classement. En 2000, l'Allemagne arborait le PIB par tête le plus élevé d'Europe, suivie de la France, de l'Italie et du Royaume-Uni. En 2040, cette projection nous donne l'Italie en tête, suivie de la France, du Royaume-Uni et de l'Allemagne.

D'autres changements notables visent des pays plus petits mais riches, sous l'influence soit des évolutions démographiques soit d'une baisse de la productivité. Ainsi, la Norvège glisse de la troisième à la onzième place du classement, la Suisse de la cinquième à la douzième, et le Canada chute de la septième à la vingtième place et se voit dépasser par la Corée. Inversement, la Finlande se hisse de la quinzième à la sixième place, l'Autriche de la dixième à la quatrième, l'Irlande de la sixième à la troisième, tandis que le PIB par habitant de l'Islande se classe en deuxième position, juste derrière le Luxembourg. De la même façon, les membres asiatiques densément peuplés de l'OCDE progressent par rapport aux grands États occidentaux. Le PIB par habitant du Japon se classe en huitième position, tandis que celui de la Corée dépasse celui du Canada et talonne ceux du Royaume-Uni et de la France.

Ces tendances vers la convergence économique et le changement de la position relative pourraient avoir d'importantes implications sur l'attraction migratoire de chaque pays. Au fur et à mesure qu'elles se matérialiseront, ces évolutions amputeront fortement l'incitation basée sur les écarts de revenu affectant les flux migratoires entre États plus pauvres et plus riches. Cela pourrait avoir des effets particulièrement significatifs sur les flux existants de migrants en provenance de la Turquie vers l'Allemagne, du Mexique vers les États-Unis, et de l'Europe centrale vers l'Europe occidentale. Les différences économiques pourraient persister pendant quelque temps, toutefois, à un point donné, la réduction des écarts de salaires rendrait ces derniers inaptes à encourager les déplacements. Le relatif déclin de plusieurs économies européennes de premier plan, sous les effets conjugués de l'évolution démographique et de la faible utilisation du travail, pourrait ralentir leur degré d'attractivité auprès des migrants issus de l'intérieur ou de l'extérieur de l'OCDE. Toutefois, les gains économiques prévus pour les membres est-asiatiques de l'OCDE suggèrent des facteurs d'attraction favorables aux migrations vers le Japon ou la Corée.

Enfin, les migrations étant motivées par les améliorations de revenu, le PIB par habitant de chaque pays est classé relativement aux pays à revenu inférieur, à savoir le quintile le plus bas, et à la moyenne des trois pays les plus importants en termes d'émigration. Bien entendu, la classification par rapport à ces références ne modifie pas le classement, mais l'écart de revenu

mesuré varie considérablement selon la référence choisie. Le ratio du PIB par habitant par rapport aux pays d'émigration les plus importants – Mexique, Pologne et Turquie – présente sans doute un plus grand intérêt. Ces trois pays représentent également assez bien l'écart de revenu par habitant qui concerne aujourd'hui l'émigration à partir de nombreux pays en voie de développement et celui susceptible d'exister demain. Mais que savons-nous de la réactivité de l'immigration par rapport à l'écart de revenu ? Les premiers experts à avoir étudié le sujet ont noté que les migrations à partir de l'Espagne et à destination du Nord étaient devenues minimales à la suite de l'intégration de ce pays dans l'espace de libre circulation de Schengen en 1992 (Martin, *et al.*, 2006), ce qui nous amène à conclure qu'une réduction des écarts de salaire est susceptible de réduire les flux migratoires⁶.

Les chercheurs estiment que l'atténuation des migrations commence lorsque les différentiels de salaire ne dépassent plus 30 % à 40 % (Mansoor et Bryce Quillin, 2007). Si nous observons l'écart par rapport à la moyenne du PIB par habitant pour le trio Mexique-Pologne-Turquie, tous les pays sauf cinq présentaient des écarts supérieurs à 30 % en 2000. En effet, l'écart de revenu était en moyenne de 53 % en 2000, ce qui suggère une attraction migratoire assez considérable de la plupart des pays de l'OCDE, tandis que pas moins de vingt pays présentaient des écarts égaux ou supérieurs à 60 %. Cependant, les projections nous montrent que, d'ici 2040, les pays connaîtront une baisse de l'écart de revenu, qui passera à 24 % en moyenne tandis que seuls 13 pays présenteront encore des différentiels de salaires avoisinant 30 % ou supérieurs à la moyenne simple du trio Mexique-Pologne-Turquie. Selon ces projections, seulement 12 pays conserveront un écart de revenu supérieur ou égal à 30 %. Plusieurs pays parmi les principaux pays d'immigration restent dans le premier tiers, à savoir le Luxembourg, les États-Unis et l'Australie, tandis qu'il y a par ailleurs une importante réorganisation des pays en termes d'écarts de revenu. D'une part, cela suggère la diminution future de l'attraction migratoire de nombreux pays de l'OCDE. D'autre part, même si l'attractivité économique diminue, elle restera cependant importante, et si les coûts de transport baissent et que les différentiels du coût de la vie convergent également, la logique de mobilité pourrait rester forte. Le degré selon lequel cela se vérifiera pourrait, en partie, dépendre d'autres facteurs d'attraction qui généreront une demande de main-d'œuvre étrangère dans les pays hôtes de l'OCDE.

Facteurs démographiques

Des études récentes confirment que la population mondiale est entrée dans une période de vieillissement sans précédent. Suivant les conditions de départ, cette tendance présente des effets variables pour les perspectives démographiques et économiques des pays. L'augmentation de l'âge médian de

la population entraîne une baisse proportionnelle de la taille de la population adulte en âge de travailler par rapport aux enfants et aux personnes âgées, c'est-à-dire une hausse du ratio des catégories d'âge susceptibles de ne pas travailler par rapport à la population d'âge actif. D'une manière générale, les pays qui en sont au stade initial du processus du vieillissement de la population connaîtront dans les décennies à venir une augmentation proportionnelle et absolue de la population d'âge actif. Les pays ayant atteint un stade plus avancé de l'évolution démographique seront confrontés à une hausse proportionnelle de la part des personnes âgées dans leurs populations et au déclin relatif de leur population d'âge actif.

Accroissement et déclin des populations totales et d'âge actif

Le tableau 2.6 classe les pays de l'OCDE selon la variation en pourcentage de la taille de la population d'âge actif entre 2000 et 2030 (mesure de la population âgée de 15 à 59 ans). Cela fournit une idée, en termes absolus, de l'impact probable des tendances démographiques sur la taille de la main-d'œuvre de chaque pays tous facteurs égaux par ailleurs. Le tableau montre aussi la variation projetée de la taille de la population. Bien que sept pays seulement affichent une diminution de la population totale, pas moins de seize pays, soit plus de la moitié des membres de l'OCDE, connaissent une baisse de leur population d'âge actif. Les sept pays affichant une baisse de la population générale figurent aussi parmi les pays les plus sévèrement frappés par le déclin de leurs populations d'âge actif (dans l'ordre : Hongrie, Pologne, Japon, République tchèque, Allemagne, Slovaquie et Italie). Les différences entre les variations projetées des populations totales et d'âge actif sont largement imputables à des tendances différentes en termes d'espérance de vie et, dans une moindre mesure, de fécondité.

Tableau 2.6. Population totale et population d'âge actif projetées.

Pays	Population totale			Population de 15 à 59 ans		
	2000	2030	Variation en %	2000	2030	Variation en %
Japon	127 034	118 252	-6.9	78 884	60 842	-22.9
Allemagne	82 309	79 348	-3.6	50 329	40 670	-19.2
Pologne	38 433	35 353	-8.0	24 608	20 732	-15.8
Hongrie	10 214	9 259	-9.4	6 460	5 458	-15.5
République tchèque	10 220	9 728	-4.8	6 666	5 643	-15.3
Italie	57 692	57 519	-0.3	35 479	30 265	-14.7
Corée	46 780	48 411	3.5	31 680	27 568	-13.0

Tableau 2.6. Population totale et population d'âge actif projetées (suite)

Pays	Population totale			Population de 15 à 59 ans		
	2000	2030	Variation en %	2000	2030	Variation en %
Finlande	5 176	5 469	5.7	3 206	2 874	-10.4
Slovaquie	5 388	5 217	-3.2	3 507	3 144	-10.3
Pays-Bas	15 924	17 141	7.6	10 066	9 057	-10.0
Autriche	8 111	8 643	6.6	5 084	4 620	-9.1
Grèce	10 975	11 179	1.9	6 827	6 208	-9.1
Danemark	5 335	5 602	5.0	3 295	3 016	-8.5
Portugal	10 227	10 607	3.7	6 373	5 932	-6.9
Belgique	10 193	10 780	5.8	6 167	5 774	-6.4
Suisse	7 263	8 104	11.6	4 573	4 360	-4.6
France	59 187	66 605	12.5	35 828	36 145	0.9
Espagne	40 229	46 682	16.0	25 619	25 872	1.0
Royaume-Uni	58 868	66 162	12.4	35 480	36 338	2.4
Suède	8 868	10 012	12.9	5 268	5 397	2.5
Norvège	4 489	5 366	19.5	2 726	2 960	8.6
Canada	30 689	39 105	27.4	19 705	21 622	9.7
Islande	281	344	22.4	173	194	11.7
Nouvelle-Zélande	3 854	4 895	27.0	2 373	2 735	15.2
Australie	19 139	25 287	32.1	12 016	14 061	17.0
États-Unis	284 857	366 187	28.6	177 415	208 711	17.6
Luxembourg	437	601	37.6	272	350	28.8
Mexique	99 735	128 125	28.5	59 297	79 853	34.7
Irlande	3 804	5 475	43.9	2 405	3 311	37.7
Turquie	68 158	92 468	35.7	42 127	58 902	39.8
Moyenne	37 795.6	43 264.2	12.4	23 463.6	24 420.5	1.2
33 ^e percentile	8 542.5	8 994.2	4.5	5 189.0	5 063.2	-9.5
66 ^e percentile	38 684.4	40 165.8	16.5	24 749.7	22 217.2	3.3

Source : Projections démographiques des Nations unies par groupe d'âge (Variante intermédiaire de projection); <http://data.un.org/Data.aspx?d=PopDiv&f=variableID%3a87>.

Les différences régionales dans la variation de la population totale sont prononcées, notamment en ce qui concerne les États membres de l'OCDE situés en Europe centrale ou en Asie de l'est. Les données régionales de l'ONU montrent que l'Europe est la seule région dans le monde susceptible de connaître une diminution généralisée (-3 %) de sa population. Une observation attentive révèle que ce déclin est principalement mené par l'Europe centrale où la population totale (englobant les États non membres de l'OCDE) est susceptible de connaître une baisse spectaculaire (-15,3 %) entre 2000 et 2030. Cependant, l'accroissement de la population totale dans d'autres parties d'Europe, s'il reste positif, ne s'avère pas particulièrement robuste pour autant. Le déclin rapide de la population d'Europe centrale est suivi d'une très faible croissance démographique de 4,3 % en Europe occidentale, de 4,5 % en Europe méridionale, et d'une croissance encore modérée de 11,3 % en Europe septentrionale.

De la même manière, il existe des différences marquées dans les variations projetées pour la population d'âge actif. En Europe centrale, une chute sévère (-19,1 %) est prévue, suivie de pertes de 10,1 % pour l'ouest de l'Europe et de 7,9 % pour le sud de l'Europe. Seule l'Europe septentrionale connaîtra une hausse mineure de sa population d'âge actif, de l'ordre de 1,3 %. L'Allemagne et, dans une moindre mesure, l'Italie, la Finlande et les Pays-Bas se distinguent parmi les pays d'Europe de l'Ouest pour la diminution rapide de leur population d'âge actif. Ces pays sont durement frappés par l'évolution démographique et le vieillissement de leur population. Leurs taux de natalité relativement faibles se conjuguant à des espérances de vie relativement élevées, l'Allemagne et l'Italie sont les seuls pays à afficher de faibles baisses de la population totale pendant cette même période.

Les États asiatiques membres de l'OCDE affichent, de manière très nette, le déclin escompté le plus important de la dimension de leurs populations en âge de travailler. Le Japon connaîtra le plus fort déclin individuel en pourcentage (net) de sa population d'âge actif, avec une perte de 22,9 %. Ce même pays connaîtra également un déclin important de sa population globale (-6,9 %) durant cette période. D'après les projections, la Corée perdrait 14,7 % de sa population d'âge actif tout en connaissant un très faible accroissement de la population totale (+ 3,5 %). Ces chiffres sont saisissants lorsqu'on les compare à d'autres pays d'Asie de l'Est où l'ONU prévoit une croissance de 1,3 % de la population d'âge actif et de 12,6 % de la population totale.

Les pays anglophones de l'OCDE – notamment les pays d'accueil traditionnels de l'immigration – obtiennent de meilleures projections démographiques. L'Irlande, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et le Royaume-Uni figurent tous parmi les États dont la population d'âge actif continuera de croître, et l'arrivée projetée de nouveaux immigrés est l'une des explications principales de cette croissance. Les pays scandinaves s'en sortent

également mieux que la plupart de leurs homologues européens : l'Islande, la Norvège et la Suède affichent une augmentation de leurs populations en âge de travailler.

Néanmoins, la croissance la plus prononcée au niveau de la population d'âge actif est prévue pour quatre pays : la Turquie, l'Irlande, le Mexique et le Luxembourg. Deux de ceux-ci comptent parmi les nations de l'OCDE les plus petites et les plus riches sur la base de leur PIB par habitant, tandis que les deux autres font partie des États membres de l'OCDE les plus densément peuplés, les plus pauvres et les moins développés.

Accélération des ratios de dépendance démographique

Dans le tableau 2.7, les pays sont classés selon leur ratio de dépendance projeté pour 2030, défini comme le rapport de la population supposée « dépendre » des autres – à savoir les individus âgés de moins de 15 ans et de plus de 65 ans – à la population en âge de travailler. Dans les pays qui affichent un ratio de dépendance élevé, chaque personne d'âge actif doit assumer la charge financière et physique d'un nombre supérieur de personnes. Les effets de la hausse des ratios de dépendance peuvent être compensés dans une certaine mesure par la stabilité ou la progression de la population active. Les pays pour lesquels il est prévu à la fois une hausse du ratio de dépendance et un déclin de la population seront confrontés aux défis les plus sérieux à l'avenir.

Tableau 2.7. Ratios de dépendance démographique (personnes âgées de 15-64 ans par rapport à la population d'enfants et troisième âge)

Pays	Ratio de dépendance		Variation en points de pourcentage
	2005	2030	
Finlande	50	71	21
Japon	51	71	20
Pays-Bas	48	67	19
Canada	44	63	19
Allemagne	50	68	18
Suisse	47	65	18
Autriche	47	63	16
Australie	48	63	15
Corée	39	54	15
Belgique	52	66	14
Danemark	51	65	14

Tableau 2.7. Ratios de dépendance démographique (personnes âgées de 15-64 ans par rapport à la population d'enfants et troisième âge) (suite)

Pays	Ratio de dépendance		Variation en points de pourcentage
	2005	2030	
Italie	51	65	14
Espagne	45	59	14
République tchèque	41	55	14
Suède	53	66	13
Pologne	42	55	13
France	53	65	12
Royaume-Uni	52	63	11
Nouvelle-Zélande	51	62	11
États-Unis	49	60	11
Portugal	48	59	11
Norvège	52	62	10
Islande	51	61	10
Grèce	48	58	10
Slovaquie	40	50	10
Hongrie	45	53	8
Luxembourg	49	55	6
Irlande	47	51	4
Turquie	51	45	-6
Mexique	58	48	-10
Moyenne	48	60	12
33 ^e percentile	48	59	11
66 ^e percentile	51	63	14

Source : Données des Nations unies sur les Projections de ratios de dépendance (Projections de la « variante moyenne »), Perspectives démographiques mondiales : Révision de 2006 et Perspectives de l'urbanisation mondiale, <http://esa.un.org/unpp>.

Les pays présentant les ratios de dépendance les plus élevés tendent à être ceux qui conjuguent déclin de la population d'âge actif et espérance de vie élevée. Parmi eux, l'on trouve de nombreux membres de l'OCDE situés en Asie orientale et en Europe occidentale déjà remarqués précédemment pour le déclin de leur population en âge de travailler, à savoir la Finlande, le Japon, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie, le Danemark, et la Suisse. Mais certains pays affichent des ratios de dépendance assez élevés en dépit d'une certaine croissance de la population d'âge actif, notamment la Suède et la France. Dans ces deux cas, le ratio de dépendance élevé est attribuable à une espérance de vie élevée, étant donné qu'une plus grande proportion de la population ayant atteint l'âge de la retraite vit encore pendant de nombreuses années. De manière prévisible, les pays anglophones et scandinaves, dont nous avons déjà vu qu'ils devraient conserver une croissance élevée ou modérée de leurs populations d'âge actif, affichent des ratios de dépendance projetés assez modérés. Parallèlement, certains pays ayant des ratios de dépendance parmi les plus faibles connaissent la progression la plus significative de leurs populations en âge de travailler. La Turquie et le Mexique affichent les ratios de dépendance projetés les plus faibles, tandis que l'Irlande et le Luxembourg affichent respectivement le quatrième et le huitième ratio le plus faible de l'OCDE.

Toutefois, beaucoup de pays ayant les ratios de dépendance les plus bas figurent aussi parmi ceux dont les populations d'âge actif sont en déclin. Nous parlons dans ce cas de certains pays d'Europe centrale et notamment de la Slovaquie, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque, qui présentent les ratios de dépendance projetés parmi les plus faibles de l'OCDE alors même qu'ils subissent des baisses parmi les plus extrêmes de la population d'âge actif. La faiblesse des ratios s'explique dans ce cas par les taux de mortalité élevés de la population âgée. Le même schéma est vu à l'œuvre en ce qui concerne les projections pour la Corée du Sud, qui présente un faible ratio de dépendance projeté en dépit du déclin marqué de sa population en âge de travailler. En 2000, ces cinq pays affichaient les espérances de vie parmi les plus courtes de l'OCDE et les espérances de vie projetées y resteraient inférieures à la moyenne de l'OCDE.

La quatrième colonne du tableau 2.7 montre la variation du ratio de dépendance (différence en points de pourcentage) qui devrait se vérifier entre 2005 et 2030 pour chaque pays. Ce chiffre nous donne une idée de la rapidité d'évolution de l'équilibre démographique d'un pays en particulier, et permet par conséquent d'identifier les pays qui rencontreront les problèmes d'adaptation les plus difficiles face à l'augmentation de la dépendance. La Finlande, le Japon, les Pays-Bas, le Canada, l'Allemagne, et la Suisse semblent devoir être confrontés à des hausses spectaculaires de la proportion des personnes âgées au cours des prochaines vingt à vingt-cinq années entraînant des pressions pour leurs économies. Parallèlement, le déclin des ratios de dépendance au

Mexique et en Turquie, dû à une croissance démographique forte de la population en âge de travailler, offre à ces pays une opportunité démographique de stimuler la croissance économique.

L'avenir de la migration de remplacement

La vulnérabilité de différents pays de l'OCDE face à la crise démographique liée au vieillissement de la population dépend aussi de la façon dont chaque pays gère l'évolution de la pyramide des âges. L'un des axes de réflexion porte sur les enjeux financiers de la prise en charge de populations âgées toujours plus nombreuses. Par exemple, le programme « Global Aging Initiative » a élaboré un « indice de vulnérabilité au vieillissement » qui évalue les perspectives des pays face à des populations vieillissantes⁷. L'indice porte sur 12 pays de l'OCDE et incorpore quatre facteurs : le fardeau pour les dépenses publiques des prestations versées aux personnes âgées, les possibilités de modification de ces programmes dans les budgets de l'État, la dépendance relative des personnes âgées vis-à-vis des programmes gouvernementaux de prestations, et la relative aisance de la frange plus âgée de la population. Bien que très utile pour prendre la mesure de l'enjeu financier qui se profile, l'indice de vulnérabilité n'aborde pas la capacité de l'immigration à pallier les problèmes financiers générés par le déséquilibre démographique grandissant. La limite dans laquelle le vieillissement génère une demande d'immigrés dépend aussi du nombre d'immigrés nécessaires pour compenser des ratios de dépendance croissants.

En outre, des différences dans le stade du vieillissement démographique engendreront des pénuries de main-d'œuvre pour certains pays parmi les plus développés, tout en augmentant l'apport de main-d'œuvre dans d'autres pays moins développés. Le rapport sur les Perspectives démographiques mondiales des Nations unies de 2006 prévoit que le déclin proportionnel de la population d'âge actif commencerait en Europe, en Amérique du Nord et en Océanie dès 2010, en Asie vers 2015, et en Amérique latine et dans les Caraïbes vers 2025. Ainsi que nous l'avons vu, dans certaines régions, le déclin de la population d'âge actif ne sera pas seulement proportionnel mais également absolu. Le rapport publié en 2000 par la Division de la population de l'ONU prévoit que vers 2020 les populations des régions les plus développées du monde auront largement commencé à décliner en termes absolus. La nécessité de sources supplémentaires de main-d'œuvre, dans les pays connaissant le déclin et le vieillissement de leurs populations, pourrait s'avérer un important facteur d'attraction encourageant l'immigration en provenance d'États moins développés ayant des populations plus jeunes.

Toutefois, la plupart des études sur ce thème concluent que migrer n'est pas une solution viable pour le maintien de la croissance démographique, des ratios de dépendance ou des systèmes de retraite. Le rapport de l'ONU a examiné à la fois la capacité des « migrations de remplacement » à maintenir les niveaux

démographiques généraux et à laisser inchangés les niveaux de soutien et de dépendance. Sa conclusion est que l'ampleur de l'immigration nécessaire pour préserver la plupart des populations serait de l'ordre de l'extrême. Par exemple, afin de compenser les pertes démographiques dues à une fécondité inférieure au taux de remplacement, le niveau de l'immigration actuelle devrait être multiplié par 9 pour le Royaume-Uni, par 44 pour l'Autriche et par 54 pour le Japon (Nyce et Schieber, 2001). La plupart des observateurs conviennent que « compenser la faible fécondité par la migration demanderait des niveaux de migration politiquement indéfendables⁸ » (Keely, 2002). Les chiffres requis pour un remplacement complet auraient probablement des effets très déstabilisants en termes de cohésion sociale. Et, les immigrés vieillissant à leur tour, de nouvelles exigences émergeraient pour les systèmes de retraite à l'avenir.

Ainsi, alors que le vieillissement de la population est susceptible d'exercer une importante attraction migratoire au bénéfice de nombreux pays de l'OCDE, il apparaît aussi clairement que l'immigration n'est pas une réponse suffisante à cet enjeu. Il ne sera pas aisé de déterminer quelle quantité supplémentaire d'immigration serait nécessaire pour s'adapter aux tendances démographiques, car si de petites augmentations peuvent avoir des effets favorables modérés, des hausses véritablement importantes généreraient bien évidemment un lot de problèmes spécifiques. La conclusion la plus communément admise est que le vieillissement créera un besoin sélectif d'immigrés pour les secteurs les plus affectés du marché de l'emploi. Ces pénuries pourront s'avérer générales, provoquées par le déclin des populations d'âge actif, ou spécifiques à certains secteurs. Les travailleurs faiblement qualifiés pourront faire l'objet d'une demande identique à celle d'aujourd'hui, à laquelle viendra s'ajouter une demande destinée aux soins et au soutien des personnes âgées. Les travailleurs hautement qualifiés pourront être demandés dans des secteurs déterminants pour la productivité économique tels que le commerce ou la recherche et développement.

Effets de réseau

Les réseaux sociaux sont formés de liens interpersonnels qui relient les migrants à leur famille, à leurs proches, à leur communauté et d'autres relations sociales qui favorisent les migrations. À l'instar des théories sur le système-monde et les marchés du travail à deux niveaux, la théorie des réseaux suggère une « dépendance d'une trajectoire historique » des schémas migratoires. Au départ, les immigrés déjà établis dans leur nouvel environnement peuvent aider les membres de leur famille ou leurs amis à entreprendre le voyage, à trouver du travail et à s'installer. Ensuite, les réseaux sociaux soutiennent les migrations une fois celles-ci commencées, réduisant coûts et risques associés. Nous aborderons ici les différences possibles dans les effets de réseau et appliquerons cette discussion à l'examen de l'influence éventuelle des réseaux sur les tendances futures.

Effets de réseau forts et faibles

Les spécialistes et les chercheurs ont proposé des modèles concurrents afin de prévoir l'importance des effets des flux migratoires préexistants sur les tendances migratoires futures. La question n'est pas tranchée quant à savoir si les réseaux constitueraient un facteur d'attraction primaire incitant à la migration, ou s'ils faciliteraient les flux alors que d'autres facteurs seraient plus déterminants; ils réduiraient alors simplement les coûts et les risques afférant à la migration et augmenteraient le transfert d'informations entre pays d'accueil et pays sources. Certains observateurs prévoient que les réseaux alimenteront la croissance continue des flux migratoires, tandis que d'autres suggèrent que ces flux finiront par diminuer d'eux-mêmes.

Les réseaux pourraient être secondaires pour les migrations à long terme si, comme le suggère une version faible de la théorie des réseaux, d'autres facteurs s'avéraient plus fondamentaux. En renforçant la connaissance du pays source et les liens personnels avec celui-ci, les réseaux présents dans le pays d'accueil réduisent le risque direct et le coût associés aux migrations. Toutefois, la durée de la migration ne correspondrait qu'au laps de temps pendant lequel l'incitation principale garderait sa vigueur. Selon cette analyse, les choix d'émigrer sont vus comme des décisions rationnelles prises par des individus sur la base de leur gain économique probable et les effets des réseaux sont susceptibles de s'atténuer avec la réduction des écarts de salaires.

Une variante forte de la théorie des réseaux suggère que ces derniers peuvent en fait perpétuer le flux migratoire indépendamment d'autres facteurs d'attraction. Les défenseurs de ce modèle soutiennent qu'un flux migratoire, une fois commencé, posséderait sa vie propre et ni les politiques ni même les changements économiques ou les mesures dissuasives ne réussiraient à le tarir. Au minimum, les réseaux diminuent le coût de la migration, mais ils structurent aussi les marchés du travail et sont renforcés par une culture d'attentes migratoires dans les pays sources. Les employeurs peuvent devenir dépendants du recrutement au sein des réseaux d'immigrés et certaines industries peuvent être « colonisées » par des groupes particuliers d'immigrés. L'effet de renforcement de la demande sectorielle et les attentes dans les pays sources pourraient s'avérer une force motrice de l'immigration en l'absence d'importants différentiels de salaires.

Perpétuation des migrations ou causalité cumulative

Dans une version de la théorie des réseaux qui a fait école, Massey et Zenteno avancent l'argument d'une dépendance historique de causes accumulées pour les migrations (Massey et Zenteno, 1999). Ils soutiennent que les projections d'émigration basées sur l'hypothèse des taux constants par âge et par sexe sous-estiment fortement les taux réels qui résultent d'une

constitution d'un capital social. Au fur et à mesure que des individus migrent vers une même destination, les liens entre communautés d'envoi et d'accueil se renforcent. Au fur et à mesure qu'une meilleure connaissance du pays de destination, conjuguée aux expériences personnelles, s'accumule au sein de la communauté source, l'on vérifie des probabilités supérieures d'immigration chez les membres individuels de la communauté et une augmentation progressive des taux généraux de mobilité.

En ce qui concerne la modélisation des schémas migratoires entre le Mexique et les États-Unis, Massey et Zentano indiquent que les taux réels d'émigration des communautés mexicaines vers les États-Unis sont susceptibles d'augmenter avec le temps. Leurs simulations aboutissent à une progression bien plus importante du taux global des migrations mexicaines vers les États-Unis pour les cinquante prochaines années que celle donnée par des projections fixes de migrations basées sur des probabilités constantes de migrations. Les auteurs soutiennent que les projections de taux fixes, telles que celles réalisées par le Bureau de recensement américain, sous-estiment grossièrement – à hauteur de 80 % – le nombre d'immigrés mexicains présents aux États-Unis en 2050. De la même façon, ils suggèrent que les projections de taux fixes surestiment de 5 % la taille de la population mexicaine pour la même période, car elles ne prennent pas en compte la réduction de la population mexicaine due aux taux élevés d'émigration. Bien que ces projections soient fondées exclusivement sur l'impulsion donnée par le réseau et ne fassent intervenir aucun autre facteur, elles paraissent conformes au niveau de hausse générale des migrations du Mexique vers les États-Unis depuis les années 1960.

Effets transitoires et « bosse migratoire »

Inversement, un modèle essentiellement économique incorporant les effets du commerce sur les migrations entre pays sources et récepteurs au sein d'un réseau migratoire aboutit à une atténuation escomptée des effets de réseau (Martin, 2006). Mais des études empiriques montrent qu'il faut souvent un laps de temps significatif avant de pouvoir observer ces effets. Bien qu'il y ait débat sur les conséquences des accords de libre-échange, la plupart des théories considèrent que ceux-ci éliminent les incitations économiques aux migrations sur le long terme. En dépit de la suppression des droits de douane, les effets de réseau continuent de jouer un important rôle causal pendant quelques années, période au cours de laquelle le marché s'adapte à la libéralisation des échanges. Cela a pour résultat une « bosse migratoire » ou une période d'augmentation des migrations suivant immédiatement l'instauration du libre-échange.

Sur le court terme, l'intégration crée une accélération du chômage à l'intérieur du pays source avec incitation à migrer aux fins de trouver un emploi mieux payé. Les réseaux existants contribuent à faciliter ces migrations tant

que l'incitation demeure en place. La « bosse migratoire », explique Martin (2002 : 15), est le résultat d'une persistance de l'attraction par la demande dans le pays d'accueil, d'un rejet accru dû à une poussée de l'offre dans le pays d'origine, tout cela du fait de l'intégration économique et de la permanence de réseaux de migrants qui permettent aux travailleurs de se déplacer à travers les frontières. Par conséquent, les réseaux migratoires existants facilitent initialement la mobilité étant donné que les conditions économiques s'améliorent mais, au final, les progrès des opportunités dans les pays sources freineront les migrations. Ainsi, le premier élargissement de l'UE, qui avait incorporé les pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal) dans une zone de migration élargie, n'a pas entraîné de hausse des migrations car l'intégration économique préalable avait réduit les écarts de salaires et donc l'incitation à migrer⁹.

Le modèle de la « bosse migratoire » suggère que même des effets de réseau modérés sur les migrations internationales (basées principalement sur les différentiels de salaire et le marché de l'emploi, et non seulement sur des raisons familiales ou personnelles) peuvent mener à la poursuite des flux migratoires à travers des réseaux établis, y compris, pour quelque temps, dans des conditions d'intégration économique. Au final, les effets de réseau s'atténuent au fur et à mesure que les conditions économiques convergent entre pays récepteurs et émetteurs. Une chute des différentiels de salaire n'est pas nécessaire. Ceux-ci doivent uniquement s'atténuer de façon à être moins importants que dans la période précédant la libéralisation des échanges. Bien entendu, le phénomène général est ici davantage lié à la convergence des opportunités économiques, qu'elle soit ou non générée par la libéralisation des relations d'échange.

Attraction future du réseau

Les théories des réseaux suggèrent que les schémas et taux migratoires sont enracinés dans la dynamique démographique aussi bien des pays d'accueil que d'envoi. Dans le pays récepteur, ce sont les immigrés qui « attirent » les migrants potentiels tandis que, bien évidemment, c'est la population du pays source qui fournit ces derniers. D'une part, hors restrictions dans le pays d'accueil, toute hausse (baisse) du nombre d'immigrants devrait alors provoquer la hausse (réduction) du nombre de nouveaux arrivants. D'autre part, toute augmentation (diminution) de la population source prépare le terrain à un réseau élargi (réduit) de migrants potentiels. Par conséquent, l'impact des réseaux sur les migrations peut dépendre soit de la croissance de la population immigrée dans le pays récepteur, soit du « réservoir » potentiel de migrants dans le pays source¹⁰.

Quelle population, celle du pays récepteur ou du pays source, doit-on prendre en compte pour la projection de l'impact des réseaux sur la mobilité future¹¹ ? Même si la théorie des réseaux implique un effet d'attraction de la

part de la population immigrée, la notion que les réseaux créent des attentes (des coûts inférieurs) chez ceux qui envisagent de s'installer ailleurs suggère que la taille du réservoir potentiel d'émigrants s'avère cruciale pour le nombre de migrants potentiels¹². La version forte de la théorie des réseaux postule que les attentes s'accumulent et provoquent une hausse du taux d'émigration. Au vu des tendances démographiques rapidement divergentes entre la plupart des pays sources et récepteurs, l'hypothèse d'une hausse des taux d'émigration se traduirait par une croissance non linéaire des populations immigrées. La version faible de la théorie des réseaux n'attribue aucun poids explicite à la croissance de la population migrante que ce soit dans le pays récepteur ou dans le pays d'envoi. Quoiqu'il en soit, il serait cohérent d'escompter que les effets de réseau alimenteront indépendamment les migrations jusqu'à un certain point. Les effets de réseau génèrent des attentes chez les émigrants, mais on peut supposer que ces attentes demeureront constantes et ne s'accumuleront pas – par conséquent le taux d'émigration resterait constant et les flux futurs ne seraient tirés que par la croissance démographique dans le pays source.

Nous supposons que les effets de réseau exercent leur impact principal sur la population du pays source et que les taux d'émigration demeurent constants (sans accélérer). Les projections de la population immigrée de demain pour chaque pays d'accueil sont élaborées en prenant pour hypothèse les taux d'émigration d'aujourd'hui, tels que mesurés uniquement pour les dix pays sources les plus importants de chaque pays récepteur. La projection elle-même est la somme du produit du taux d'émigration actuel pour chaque pays leader multiplié par la population future de chacun de ces pays sources leaders projetée indépendamment¹³. Ayant retenu qu'il est correct de placer l'accent sur la population source lorsqu'on considère les effets de réseau futurs, nous émettons les hypothèses prudentes que les réseaux futurs seront dominés par les liens bilatéraux existants avec des taux constants pour l'attraction (émigration) exercée par ces mêmes réseaux.

Nous procédons à cette projection afin de classer les pays selon le degré avec lequel les effets de réseau sont susceptibles de générer une pression favorable à un nombre plus ou moins important de futurs migrants, et non en tant que projection indépendante de l'immigration. Il n'est que trop évident que toute hausse du nombre des migrants pourrait être limitée par les politiques ou la demande de main-d'œuvre. Et nous acceptons volontiers la notion qu'une modélisation complète des effets de réseau bénéficierait de l'inclusion à la fois des populations des pays récepteurs et émetteurs. Toutefois, dans le cadre de notre travail ici, il est tout aussi évident qu'il n'existe pas de manière efficace de procéder à des projections mécaniques de l'immigration dans l'intention de hiérarchiser les pays d'après l'« attraction » potentielle des réseaux, ce qui serait tautologique. Pour un grand nombre de pays de l'OCDE, confrontés au déclin des taux de croissance démographique voire à

la baisse de leurs populations, ce fait est extrêmement pertinent. Un certain nombre de pays moins développés, qui leur fournissent un grand nombre d'immigrants, affichent à la fois des populations et des croissances démographiques plus importantes. Des projections qui ne tiendraient compte que des démographies nationales pourraient laisser prévoir une diminution des migrations, alors qu'il est fort possible que des migrations futures puissent résulter d'écart significatifs de croissance démographique.

Le tableau 2.8 classe les pays de l'OCDE d'après nos projections des populations immigrées, c'est-à-dire les projections de la variation du pourcentage d'immigrés par rapport à la population d'accueil, sur la base de taux d'émigration constants multipliés par les populations projetées des pays sources les plus importants. Le classement en lui-même se base sur la colonne qui affiche la variation en points de pourcentage, à savoir l'écart entre le pourcentage actuel d'immigrés et celui prévu pour 2030. Ainsi, les immigrés formaient 6,5 % de la population portugaise en 2000 et les projections suggèrent que les forces de réseau, si on ne les freine pas, pourraient faire progresser ce résultat jusqu'à atteindre 11,6 %, soit une hausse de 5,1 points de pourcentage. Les projections donnent le Portugal comme le pays de l'OCDE soumis aux pressions latentes de réseau les plus fortes, tandis que le Luxembourg se caractérise par les pressions latentes de réseau les plus faibles. La raison principale derrière ces différences spectaculaires dans le classement est l'association entre le taux actuel d'émigration, déjà élevé dans un pays comme le Luxembourg, et le dosage de pays sources. Ainsi, le Portugal « puise » dans un grand nombre de pays en développement qui connaîtront une croissance démographique vigoureuse à l'avenir, tandis que le Luxembourg accueille un grand nombre d'immigrés en provenance de pays européens affichant une démographie déclinante.

Tableau 2.8. Population née à l'étranger projetée avec hypothèse de taux constants d'émigration à partir des principaux pays sources, 2030

Pays	% de la population née à l'étranger	Variation en points de pourcentage
Luxembourg	30.6	-5.8
Irlande	9.0	-2.0
Turquie	1.5	-0.9
Australie	26.8	-0.4
République slovaque	2.8	-0.1
Pologne	2.3	-0.1
Nouvelle-Zélande	22.4	0.0
Mexique	0.3	0.0

Tableau 2.8. **Population née à l'étranger projetée avec hypothèse de taux constants d'émigration à partir des principaux pays sources, 2030** (suite)

Pays	% de la population née à l'étranger	Variation en points de pourcentage
Hongrie	3.4	0.1
République tchèque	5.5	0.4
Japon	1.5	0.5
Finlande	3.4	0.7
Espagne	6.2	1.1
États-Unis	14.4	1.2
Autriche	15.0	1.2
Suisse	25.1	1.3
Norvège	9.6	1.4
Canada	23.3	1.5
Italie	5.5	1.5
Grèce	13.0	2.2
Suède	16.6	2.3
Pays-Bas	11.2	2.5
Danemark	10.0	2.7
Belgique	14.9	3.0
Royaume-Uni	12.4	3.1
France	14.9	3.3
Portugal	11.6	5.1
Allemagne	–	–
Islande	–	–
Corée	–	–
Moyenne	11.6	1.0
33 ^e percentile	5.9	0.3
66 ^e percentile	14.5	1.5

Sources : Données des Nations unies sur les projections démographiques par groupe d'âge (Variante intermédiaire de projection), <http://data.un.org/Data.aspx?d=PopDiv&f=variableID%3a87>; Données de l'OCDE sur les personnes nées à l'étranger dans les pays de l'OCDE en 2000, <http://stats.oecd.org/wbos/Index.aspx?usercontext=sourceoecd>.

Le marché du travail

Les tendances démographiques actuelles possèdent le potentiel d'engendrer une demande importante de travailleurs immigrés de la part du marché du travail. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, les pays les plus développés connaîtront le déclin de leurs populations d'âge actif. L'ampleur de la pénurie dépendra pour une part non négligeable de la façon dont chaque pays développera sa main-d'œuvre. La taille de cette main-d'œuvre est le produit non seulement de la dimension de la population en âge de travailler, mais aussi du degré selon lequel les individus choisiront de travailler. Les taux d'activité de la main-d'œuvre, notamment en ce qui concerne les femmes et les personnes âgées, peuvent considérablement augmenter le nombre de travailleurs. Des politiques favorables à l'embauche peuvent réduire le chômage et le nombre d'offres d'emploi non pourvues, améliorant les pénuries de main-d'œuvre liées aux tendances démographiques.

Chômage et politiques du marché du travail

La baisse du chômage pourrait jouer un rôle significatif en facilitant la demande de main-d'œuvre dans les économies de l'OCDE dans les années à venir. Certaines d'entre elles ont connu plus que d'autres le problème de la persistance de taux de chômage élevés ces dernières années. Les taux de chômage sont relativement faibles chez les membres asiatiques, scandinaves et anglophones de l'OCDE, ainsi qu'au Mexique, en Suisse et en Autriche. Le chômage est beaucoup plus élevé dans certains États d'Europe centrale et méridionale, de même que dans une partie des marchés du travail les plus importants d'Europe continentale. En Europe occidentale, l'Allemagne, la France et la Finlande se distinguent par leurs taux de chômage élevés, en dépit du fait qu'il s'agit d'économies parmi les plus développées de l'OCDE. Alors que le Japon et les États-Unis n'ont connu que des fluctuations cycliques, l'Europe a présenté une tendance à la hausse de ses taux de chômage.

Une conclusion est que les politiques comme les institutions jouent un rôle pour déterminer à la fois le niveau de chômage structurel d'un pays et la rapidité d'adaptation de son marché du travail. Certains disent depuis longtemps que la générosité excessive des prestations de chômage et des protections de l'emploi contribue à la hausse du chômage et au ralentissement de l'adaptation des marchés du travail aux chocs (Scarpetta, 1996). Les taux de chômage élevés en Europe apparaissent, du moins en partie, comme le résultat de politiques gouvernementales (*ibid.*, Scarpetta, 1996). Même si les effets précis de réformes spécifiques applicables au marché de l'emploi et aux industries demeurent difficiles à établir, il y a lieu de croire que des réformes de la réglementation, conjuguées à l'accélération de la demande de main-d'œuvre due aux pressions démographiques, pourraient suffire à réduire considérablement les taux de chômage tout en renforçant la participation au

marché de l'emploi. Par rapport aux États-Unis et aux pays anglophones, l'Europe tirerait le meilleur parti des réformes qu'elle est déjà en train d'engager (Sapir, *et al.*, 2004). Étant donné que de nombreux pays sont confrontés à une diminution de leur population d'âge actif, une augmentation de l'activité sur le marché de l'emploi permettrait de répondre à la pénurie de main-d'œuvre.

Participation des femmes à la population active

Une hausse du taux d'activité des femmes aurait un impact significatif pour l'activité générale sur le marché du travail et la dimension de la main-d'œuvre future. Les femmes représentent la moitié de la population en âge de travailler et, historiquement, affichent dans la plupart des pays de faibles taux de participation à la main-d'œuvre. En fait, de nombreuses projections supposent que les taux d'activité de la main-d'œuvre féminine, qui ont remarquablement augmenté au cours des décennies passées, demeureront plus ou moins constants dans les années à venir. Si la faiblesse des taux est attribuable dans certains cas à un phénomène culturel, dans d'autres elle résulte aussi des « défaillances du marché et des distorsions liées aux politiques », lesquelles engendrent des éléments dissuasifs pour le travail des femmes (OCDE, 2004). Certaines données tendent à prouver que les réformes des politiques portant sur les impôts du deuxième apporteur de revenu, le congé parental, les allocations familiales et les mesures d'incitation en faveur du travail à temps partiel pourraient considérablement réduire l'écart entre les taux d'activité homme/femme pendant leurs années de plus grand épanouissement. Toutefois, alors qu'une analyse économétrique des pays de l'OCDE identifie les effets liés aux politiques, elle suggère aussi que l'instruction des filles, les conditions générales du marché de l'emploi et les attitudes culturelles demeurent les déterminants principaux de l'activité féminine (Jaumotte, 2003).

Quoiqu'il en soit, pour certains membres de l'OCDE, une progression du taux d'activité de la main-d'œuvre féminine est déjà perceptible, notamment chez les femmes plus jeunes comparativement à la génération de l'après-guerre. Aux États-Unis, les taux de participation des femmes plus jeunes sont déjà comparables à ceux des hommes, du début jusqu'au milieu de carrière, ce qui laisse supposer que les taux pourraient ne pas augmenter beaucoup plus (Nyce et Schieber, 2001). Des études concernant l'Europe des 15 concluent que, depuis 1995, il y a eu une croissance annuelle de 1 % de l'emploi par tête, résultant des variations de la participation des femmes au marché du travail, y compris après contrôle des variables politiques et institutionnelles. Certains chercheurs expliquent que les normes sociales concernant la participation des femmes à la main-d'œuvre sont en train d'évoluer, notamment en Europe du Sud (Boeri, *et al.*, 2005). Depuis 1985, les taux d'activité des femmes en Italie et en Espagne, par exemple, convergent vers les taux bien plus élevés de la

Scandinavie. Ce processus, s'il se poursuivait et était encouragé par des politiques proactives, pourrait jouer un rôle important pour augmenter la main-d'oeuvre de certains pays de l'OCDE parmi les plus durement frappés par le vieillissement et la baisse de leurs populations (Dew-Becker et Gordon, 2008).

Le tableau 2.9 indique les taux de participation des hommes et des femmes à la main-d'oeuvre. L'écart entre les taux d'activité masculins et féminins est assez faible dans les pays européens du Nord et en Scandinavie, suivis par les pays anglophones, et les pays d'Europe centrale et orientale. Les écarts tendent à se creuser pour les pays asiatiques (Corée, Japon), sud-européens (Espagne, Grèce, Italie), et les pays de l'OCDE les moins développés (Mexique, Turquie). L'Irlande et le Luxembourg se distinguent également par des taux de participation féminine relativement bas. Une série de projections pour les 18 pays les plus développés de l'OCDE indique que la hausse de la participation féminine aura un impact considérable sur l'augmentation de la taille de la population active de demain (*op. cit.*, Nyce et Schieber, 2001). Les hausses les plus marquées sont prévues pour les pays présentant actuellement de faibles taux d'activité des femmes tels que l'Espagne, l'Italie et la Corée. Les pays dont les taux d'activité des femmes sont déjà élevés conserveront à peu près le même niveau, tout en restant au-dessus de la moyenne de l'OCDE. Les prévisions d'une hausse remarquable de la participation féminine contrebalancent les petits déclinés escomptés de la participation masculine, conduisant à une croissance de 1,3 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre pour ces 18 pays de l'OCDE d'ici 2030; avec des taux de croissance compris entre 5 % et 8 % pour les Pays-Bas, l'Espagne, la Corée et l'Italie. Ainsi, l'on escompte un phénomène de « dépendance à trajectoire » pour les pays qui présentent aujourd'hui des taux de participation féminine faibles et conserveraient encore à l'avenir des taux inférieurs à la moyenne.

Tableau 2.9. **Taux d'activité**

Pays	Sélection de projections, 2030		Taux d'activité, 2007			Écart entre hommes et femmes
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	%
Turquie	–	–	52.1	77.1	27.2	49.9
Mexique	–	–	66.1	88.1	46.8	41.3
Japon	89.9	74.1	80.2	93.5	66.8	26.7
Italie	79.5	59.4	63.5	75.9	51.1	24.8
Grèce	–	–	68.2	80.7	55.8	24.8
Corée	83.5	72.6	70.6	82.6	58.7	23.9
Espagne	81.1	66.4	73.1	83.3	62.6	20.7

Tableau 2.9. **Taux d'activité** (suite)

Pays	Sélection de projections, 2030		Taux d'activité, 2007			Écart entre hommes et femmes
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	%
Luxembourg	–	–	65.8	75.8	55.5	20.3
Irlande	–	–	73.8	83.6	63.7	19.9
République tchèque	–	–	70.8	79.3	62.1	17.1
République slovaque	–	–	68.4	76.0	60.9	15.1
Australie	86.0	69.4	78.0	85.4	70.5	14.9
Nouvelle-Zélande	84.2	70.6	80.8	88.3	73.6	14.7
Autriche	–	–	75.9	83.2	68.7	14.5
Royaume-Uni	86.2	72.0	78.0	85.3	71.0	14.4
Suisse	–	–	83.7	90.8	76.6	14.2
Hongrie	–	–	62.3	69.5	55.5	14.0
Pologne	–	–	64.1	71.2	57.2	13.9
Belgique	74.2	70.4	67.2	73.8	60.4	13.4
États-Unis	84.7	79.4	78.3	85.0	71.7	13.3
Allemagne	83.1	74.0	76.7	83.2	70.2	13.0
Pays-Bas	79.3	72.4	77.9	84.0	71.7	12.4
Portugal	84.5	70.0	78.7	84.7	73.0	11.7
France	78.6	69.9	69.9	74.6	65.2	9.4
Canada	80.7	73.5	80.0	84.6	75.4	9.2
Danemark	84.1	79.8	81.5	85.8	77.2	8.6
Islande	–	–	90.8	94.9	86.4	8.5
Norvège	84.6	77.2	81.2	84.4	77.9	6.5
Suède	86.3	83.6	82.1	84.9	79.3	5.6
Finlande	79.2	77.6	76.6	78.7	74.5	4.2
Moyenne	82.8	72.9	73.9	82.3	65.6	16.7
33 ^e percentile	80.9	70.5	70.3	80.1	61.6	13.1
66 ^e percentile	84.5	74.0	78.0	84.7	71.7	15.4

Source : Données de l'OCDE sur l'emploi, Taux d'activité, <http://stats.oecd.org/wbos/Index.aspx?usercontext=sourceoecd>.

Taux de participation des « seniors » à la population active

Les simulations montrent que le relèvement – quel qu'en soit le mode opératoire – de « l'âge de la retraite serait, dans la plupart des cas mais non dans tous, la mesure la plus efficace pour (partiellement) compenser une croissance démographique faible ou négative » (Holzmann, 2005). Proportion croissante de la population de demain, les personnes âgées pourraient considérablement augmenter la main-d'oeuvre en étant plus nombreuses à choisir de reporter leur départ en retraite. Des études montrent que même des progressions modestes de l'activité des personnes âgées de plus de 60 ans à la main-d'oeuvre seraient une contribution importante à la préservation de la population active. Par ailleurs, l'âge de la retraite varie considérablement d'un pays à l'autre et la participation à la population active, notamment chez les hommes, a suivi une tendance décroissante au fil du temps.

Une littérature abondante se consacre à cette question et étudie les politiques susceptibles d'inciter les individus plus âgés à rester au sein de la main-d'oeuvre. L'OCDE a entrepris un certain nombre de projets examinant les approches possibles pour accroître la participation des travailleurs plus âgés. Bien entendu, les modifications réglementaires de l'âge légal de la retraite peuvent augmenter le taux d'activité des personnes plus âgées. Toutefois, les travailleurs ont la possibilité d'opter pour un départ à la retraite une fois leurs pensions disponibles, et les distorsions encourageant la retraite anticipée créent des impôts implicites pour les retraites différées. Restructurer les incitations dans le domaine de la retraite, en donnant aux travailleurs la possibilité d'améliorer le montant de leurs pensions, pourrait encourager les personnes plus âgées à rester en activité (Duval, 2003). Des études suggèrent que le fait de garder son activité pendant seulement quatre années supplémentaires permettrait d'augmenter considérablement le montant des pensions perçues, et apporterait une réponse à l'inquiétude de voir un nombre croissant de retraités vivre avec des revenus insuffisants à l'avenir (Munnell et Sass, 2008). Inciter les employeurs à continuer d'employer les travailleurs « seniors » pourrait être facilité en encourageant l'apprentissage tout au long de la vie à travers la mise en place de programmes de formation. Des études menées aux États-Unis suggèrent que les « seniors » ont de plus en plus envie de garder leurs emplois et que les employeurs peuvent tirer profit de leur expérience, économiser les coûts du recrutement de nouveaux employés, et bénéficier aussi de taux de rotation inférieurs chez leurs salariés (Towers Perrin, 2008).

Les individus vivent plus longtemps et en meilleure santé également. Ils peuvent avoir besoin de travailler plus longtemps afin de s'assurer des gains suffisants pour leur retraite future, leur santé les y autorisera et, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, nombreux sont ceux qui souhaitent conserver leur activité. Les projections d'évolution démographique qui s'appuient sur des mesures alternatives de l'âge suggèrent que le vieillissement de la

population dans les pays les plus développés dans le monde est loin d'être aussi spectaculaire qu'on le suppose souvent. Une proposition consiste à s'appuyer sur le « risque de mortalité » ou sur l'« espérance de vie restante » afin de mesurer l'« âge », dans le but d'évaluer les effets potentiels du vieillissement sur la population et l'économie. Ainsi, selon les critères conventionnels, la fraction de la population âgée de plus de 65 ans aura augmenté de près de 66 % aux États-Unis d'ici 2050. Toutefois, la fraction de la population dépassant le taux de mortalité correspondant à celui des personnes de plus de 65 ans aujourd'hui n'augmentera que de 20 % (Shoven, 2007).

L'on peut soutenir que les réformes devraient viser à maintenir des taux d'activité constants dans le temps en s'appuyant sur des politiques axées sur l'espérance de vie plutôt que sur l'âge chronologique. Au cours du siècle passé, le ratio durée de retraite sur durée d'activité a connu une progression continue, la hausse totale de l'espérance de vie chez les hommes contribuant davantage à l'allongement de la durée de la retraite qu'à celui de la durée d'activité. Aussi, si les âges de la retraite ne s'adaptent pas à l'allongement de l'espérance de vie, les travailleurs de demain pourraient passer jusqu'à 40 % de leur vie d'adultes en dehors de la population active. Si les taux d'activité demeurent constants par rapport à l'espérance de vie restante, les individus jouiront encore de la même durée moyenne de retraite. En revanche, l'offre totale de main-d'œuvre aux États-Unis dépasserait de 9,6 % les projections qui emploient des taux de participation stables basés sur l'âge chronologique. Et l'augmentation de l'offre de main-d'œuvre résulterait à son tour en un PIB supérieur de 7 % à 10 % (Shoven, 2007).

Nous affectons une valeur approchée au potentiel de plus grande activité des travailleurs âgés en utilisant des données sur la retraite, l'espérance de vie et l'espérance de vie en bonne santé. Le tableau 2.10 montre les âges officiel et effectif moyens de départ à la retraite dans l'OCDE pour la période 2002-2007¹⁴. En les soustrayant à l'espérance de vie en bonne santé, nous procédons au classement des pays selon le nombre moyen d'années de retraite en bonne santé dont jouissent les ex-participants à la main-d'œuvre. Il est clair que certains pays parmi les plus sévèrement frappés par le vieillissement démographique sont également ceux où l'on bénéficie de très longues années de retraite. Parmi les pays affichant les espérances de vie en bonne santé les plus longues, seulement trois ont des âges moyens effectifs de retraite supérieurs ou égaux à 65 ans (Japon, Islande et Nouvelle-Zélande). Par ailleurs, sur les quinze pays ayant des espérances de vie en bonne santé inférieures, quatre ont des âges effectifs de retraite supérieurs ou égaux à 65 ans (Mexique, Corée, Portugal et Irlande). Les pays d'Europe occidentale et continentale ont pour caractéristique de présenter des âges effectifs de départ en retraite assez bas, en dépit de longues espérances de vie en bonne santé. Ceci est particulièrement remarquable dans les cas de la France, de l'Autriche, du Luxembourg et de la Belgique, chacun de ces pays ayant un

Tableau 2.10. Nombre moyen d'années de retraite et de retraite en bonne santé

Pays	Espérance de vie, 2003-2006		Espérance de vie, 2030		Âge de la retraite, 2002-2007			Années de retraite effectives, 2030	
	Générale	En bonne santé	Générale	En bonne santé	Légal	Effectif	Total	En bonne santé	
								Total	
France	80.0	72.0	83.3	76.0	60.0	59.1	24.2	16.9	
Autriche	79.1	71.0	82.5	75.1	62.7	58.5	24.0	16.6	
Belgique	78.4	71.0	82.2	74.7	60.0	59.0	23.2	15.7	
Italie	80.2	73.0	83.1	75.8	57.0	60.8	22.4	15.0	
Luxembourg	78.9	72.0	81.6	74.1	65.0	59.6	21.9	14.4	
Finlande	78.4	71.0	82.3	74.9	65.0	60.6	21.7	14.3	
Espagne	80.2	73.0	83.5	76.2	65.0	62.1	21.4	14.1	
Australie	80.8	73.0	84.2	77.0	64.1	63.4	20.8	13.6	
Canada	80.1	72.0	83.4	76.1	65.0	62.6	20.8	13.5	
Pays-Bas	79.1	71.0	82.2	74.8	65.0	61.5	20.8	13.4	
République slovaque	73.6	66.0	78.2	70.3	62.0	57.2	21.1	13.2	
Allemagne	79.0	72.0	82.1	74.7	65.0	61.6	20.5	13.1	
Grèce	79.0	71.0	82.2	74.8	58.0	61.8	20.5	13.0	
Suisse	81.0	73.0	84.2	77.0	64.5	64.7	19.5	12.3	
Royaume-Uni	78.4	71.0	82.2	74.8	62.7	62.6	19.6	12.1	
Norvège	79.4	72.0	83.0	75.7	67.0	63.7	19.3	11.9	
Suède	80.3	73.0	83.5	76.2	65.0	64.4	19.1	11.8	
République tchèque	76.0	68.0	79.8	72.1	60.7	60.6	19.3	11.6	
Pologne	74.4	66.0	78.9	71.1	62.7	59.7	19.2	11.4	
Danemark	77.9	70.0	81.2	73.6	65.0	62.4	18.7	11.2	
Nouvelle-Zélande	79.2	71.0	83.3	76.0	65.0	65.3	18.0	10.7	

Tableau 2.10. Nombre moyen d'années de retraite et de retraite en bonne santé (suite)

Pays	Espérance de vie, 2003-2006		Espérance de vie, 2030		Âge de la retraite, 2002-2007			Années de retraite effectives, 2030	
	En bonne santé		En bonne santé		Légal	Effectif	Total	En bonne santé	
	Générale	Générale	Générale	Générale				Total	Total
Hongrie	72.3	65.0	77.3	69.3	61.1	59.0	18.3	10.3	10.3
Japon	82.1	75.0	85.4	78.4	62.2	68.2	17.2	10.1	10.1
Islande	80.6	73.0	84.2	77.0	67.0	67.3	17.0	9.8	9.8
États-Unis	77.5	69.0	80.9	73.4	65.8	64.3	16.7	9.1	9.1
Irlande	78.5	70.0	81.8	74.3	65.0	65.3	16.5	9.0	9.0
Portugal	77.7	69.0	81.1	73.5	65.0	66.1	15.0	7.4	7.4
Corée	77.4	68.0	81.6	74.1	60.0	69.9	11.8	4.3	4.3
Turquie	71.4	62.0	75.9	67.8	59.5	63.7	12.2	4.1	4.1
Mexique	74.1	65.0	79.9	72.2	65.0	73.7	6.1	-1.6	-1.6
Moyenne	78.2	70.3	81.8	74.4	63.2	63.0	18.9	11.4	11.4
33 ^e percentile	78.2	70.0	81.6	74.1	62.5	61.2	18.5	11.0	11.0
66 ^e percentile	79.2	72.0	83.0	75.7	65.0	63.8	20.8	13.2	13.2

Source : Estimations de l'OMS des espérances de vie totale et en bonne santé, <http://www.who.int/whosis/>; Estimations de l'OCDE des âges effectif et légal de la retraite, <http://stats.oecd.org/>; Projections des Nations unies des espérances de vie totales, <http://data.un.org/Data.aspx?q=Life+Expectancy+2030&d=PopDiv&f=variableID%3a68%3btimeID%3a116%2c117>.

âge moyen de départ en retraite inférieur à 60 ans et des espérances de vie en bonne santé supérieures à 70 ans. L'Italie affiche aussi une très longue retraite effective en bonne santé, avec un âge moyen de départ à la retraite de 62 ans. Ces schémas sont susceptibles de persister avec un allongement des périodes de retraite en bonne santé de l'ordre de trois ou quatre années supplémentaires d'ici 2030.

Instruction, mobilité étudiante et immigration qualifiée

Dans le contexte actuel d'accélération des progrès technologiques, si l'on veut maximiser le potentiel de croissance économique, il faut plus d'éducation et de formation générale. Des changements apportés à l'éducation dans les pays de l'OCDE se répercutent sur les schémas futurs de migrations internationales. D'une part, de nombreux pays de l'OCDE souhaitent attirer davantage d'étudiants étrangers afin d'en faire profiter leurs systèmes d'enseignement, et faciliter ensuite leur intégration en tant que résidents permanents. Ces pays mènent des politiques d'admission plus « sélectives » afin d'attirer des immigrés hautement scolarisés, créant une rivalité autour des « meilleurs et des plus intelligents ». D'autre part, la production nationale d'étudiants titulaires d'un diplôme du supérieur est en augmentation dans la plupart des pays de l'OCDE. Les pays européens en particulier se sont engagés dans l'amélioration de leurs stratégies d'éducation. L'immigration pourra venir compléter ces stratégies, mais l'augmentation de la production nationale devrait également réduire la demande pour un nombre accru d'immigrés hautement qualifiés.

Étudiants étrangers

Les étudiants étrangers sont devenus une partie intégrante de la compétition mondiale accrue autour des travailleurs étrangers hautement qualifiés. Aujourd'hui, les décideurs politiques considèrent les étudiants étrangers comme une composante essentielle des politiques de mobilité internationale, et non seulement comme une partie de leur appareil d'éducation ou de leurs obligations internationales. Les étudiants étrangers apportent une diversité aux corps nationaux d'étudiants, augmentent les recettes des droits de scolarité dans de nombreux pays et représentent une source précieuse d'immigrés hautement qualifiés et pré-socialisés. S'il est vrai qu'aujourd'hui l'OCDE domine le marché mondial des étudiants étrangers, il est possible de spéculer quant à l'avenir, au vu de l'accélération de la compétition mondiale notamment de la part des pays sources traditionnels moins développés.

Aujourd'hui, les pays de l'OCDE sont les principaux pays d'accueil dans le monde des étudiants étrangers, dont le nombre a doublé au cours des 20 dernières années, pour atteindre 1,6 million (OCDE, 2004). Le tableau 2.11

nous montre les principaux pays de destination et d'origine. Dans le monde, le nombre total d'étudiants étrangers inscrits dans des programmes d'enseignement supérieur en dehors de leur pays d'origine a progressé, passant de 1 875 567 en 2000 à 2 651 144 en 2004. Ces chiffres mondiaux représentent une accélération de 41 %, et cette hausse concerne 84 % des inscriptions dans les pays de l'OCDE. Aujourd'hui, près de 85 % de l'ensemble des étudiants qui suivent des études en dehors de leur pays d'origine se trouvent dans un pays de l'OCDE.

Tableau 2.11. **Étudiants étrangers dans la zone OCDE – principaux pays d'accueil et d'envoi de l'OCDE, 2001**

Pays d'accueil	Étudiants étrangers	Pays d'origine	Étudiants basés dans l'OCDE
États-Unis	475 169	Chine	124 000
Royaume-Uni	225 722	Corée	70 523
Allemagne	199 132	Inde	61 179
France	147 402	Grèce	55 074
Australie	110 789	Japon	55 041
Japon	63 637	Allemagne	54 489
Canada	40 667	France	47 587
Espagne	39 944	Turquie	44 204
Belgique	38 150	Maroc	43 063
Autriche	31 682	Italie	41 485
Italie	29 228	Malaisie	32 709
Suisse	27 765	États-Unis	30 103
Suède	26 304	Canada	29 326
Turquie	16 656	Indonésie	26 615
Pays-Bas	16 589	Espagne	26 196
Danemark	12 547	Royaume-Uni	25 198
Hongrie	11 242	Hong Kong	23 261
Nouvelle-Zélande	11 069	Fédération russe	22 004
Norvège	8 834	Singapour	19 514
Total OCDE	1 580 513		

Source : Base de données de l'OCDE sur l'éducation.

Les étudiants étrangers inscrits dans des établissements supérieurs, et ceux provenant de certains pays sources, se concentrent dans différents pays. Les trois quarts d'entre eux suivent des études dans seulement six pays de l'OCDE : États-Unis (30 %), Royaume-Uni (14 %), Allemagne (13 %), France (9 %), Australie (7 %) et Japon (4 %). La majorité des étudiants étrangers est issue de pays non membres de l'OCDE : 43 % viennent d'Asie, 35 % d'Europe, 12 % d'Afrique, 7 % d'Amérique du Nord, 3 % d'Amérique du Sud, et 1 % d'Océanie. La Chine représente à elle seule 10 % des étudiants étrangers et l'Inde 4 %. L'Europe est la première région d'accueil tandis que l'Amérique du Nord est la région la plus ouverte aux autres régions. Quelque 840 000 étudiants étrangers poursuivent des études en Europe, 52 % étant des résidents d'autres pays européens. Quelque 520 000 étudiants étrangers poursuivent leurs études en Amérique du Nord (États-Unis, Canada, Mexique) et 60 % d'entre eux proviennent exclusivement d'Asie¹⁵. Cumulativement, 70 % de tous les étudiants étrangers d'origine asiatique étudient aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie¹⁶.

La capacité des pays individuels de l'OCDE à attirer les étudiants étrangers est déterminée par de multiples facteurs. Les États-Unis ont perdu un peu de leur part d'étudiants étrangers à la suite de la récession de 2001 et des événements du 11 septembre, mais le nombre d'étudiants admis est en forte reprise (Lowell, *et al.*, 2007). L'intensification de la rivalité internationale autour des étudiants étrangers a alimenté la controverse concernant ses effets. De nombreux pays européens et de pays anglophones mettent en œuvre des politiques destinées à attirer les étudiants étrangers à travers des admissions simplifiées, des cursus destinés aux étrangers¹⁷; des programmes de marketing extra-scolaires ou universitaires¹⁸; ainsi que des politiques de rétention des étudiants diplômés¹⁹. Les décideurs politiques tiennent désormais à faciliter la transition du statut d'étudiant à celui de travailleur, notamment pour les filières scientifiques et d'ingénierie. Le succès de ces politiques dépend de nombreux éléments.

Tout d'abord, si les politiques d'admission ciblées influent sur le choix des destinations des étudiants, ces derniers ne sont pas différents des autres migrants, en ce sens que les opportunités économiques sont pour eux une motivation principale. Les études empiriques disponibles concluent que les différentiels de revenu sont le corrélat le plus important des flux étudiants vers l'Amérique du Nord (Rosenzweig, 2006; Lowell et Khadka, 2008; DeVoretz, 2006). Par ailleurs, le coût de l'enseignement joue un rôle important dans le choix du lieu de migration pour l'obtention d'un diplôme universitaire, et l'augmentation des frais de scolarité est un élément dissuasif des flux étudiants. Toutefois, si la concurrence des autres pays diminue une partie du flux étudiant vers les États-Unis, principale destination des étudiants étrangers, elle ne paraît pas avoir systématiquement des effets significatifs. En résumé, les facteurs économiques sont importants pour les étudiants et,

jusqu'à aujourd'hui, la rivalité internationale entre pays de l'OCDE, si elle a profité aux pays individuellement, n'a pas changé de façon significative quels pays dominent le « marché étudiant ».

En regardant vers l'avenir, toutefois, les tendances de l'éducation conduisent certains observateurs à croire que l'avantage concurrentiel ira de manière croissante aux pays moins développés, sources de la majorité des migrants internationaux. Dans la plupart des pays – et notamment les pays moins développés – les taux d'inscription dans l'enseignement supérieur ont connu des hausses importantes au cours de la dernière décennie. Le nombre croissant d'ingénieurs et de scientifiques diplômés en Inde et en Chine, par exemple, fait l'objet d'un grand intérêt. La tendance se généralise et se conjugue à une hausse des capacités de la recherche et du développement, sans oublier les opportunités croissantes d'emploi pour les travailleurs qualifiés, dans un grand nombre d'économies moins développées. Même si le vivier potentiel d'étudiants étrangers ne cesse de s'agrandir, les étudiants choisissant de partir étudier à l'étranger et ceux qui choisiront de rester une fois diplômés seront-ils moins nombreux ?

Les données empiriques disponibles suggèrent le contraire, à savoir que les étudiants continueront de partir à l'étranger tant que les opportunités économiques, la qualité de l'enseignement, et les futurs emplois s'y avèreront meilleurs. Encore une fois, les données économétriques disponibles concluent que les salaires forment le facteur d'attraction le plus important pour les étudiants étrangers, mais aussi qu'il existe une relation interactive entre l'économie et les capacités de l'enseignement. Les progrès des pays sources sur le plan de l'éducation sont associés à un nombre supérieur d'étudiants partant à l'étranger, mais à un taux décroissant dès lors qu'on fait intervenir les différentiels de salaire. Cela nous indique, par exemple, qu'il y aura relativement peu de migrations étudiantes entre deux pays de l'OCDE produisant des nombres élevés d'étudiants et offrant des conditions économiques similaires. Toutefois, les flux étudiants en provenance de pays plus pauvres réagiront positivement aux augmentations du revenu ou à une plus grande production d'étudiants²⁰ (*op. cit.*, Lowell et Khadka, 2007). Par conséquent, il est probable que le « marché » des étudiants étrangers connaisse un élargissement plutôt qu'un rétrécissement et cela même si, dans leur course aux étudiants étrangers, les pays connaissent des succès individuels plus ou moins grands. Les politiques d'immigration, de même que la dynamique du marché du travail, sont susceptibles de déterminer ensuite si les étudiants étrangers resteront dans le pays d'accueil une fois leur diplôme en poche.

La population étrangère hautement qualifiée, diplômée de l'enseignement supérieur

L'admission d'immigrés hautement qualifiés intéresse les décideurs politiques au plus haut point. La contribution des personnes nées à l'étranger au profil du capital humain dans le pays d'accueil est l'aboutissement d'un processus de sélectivité, lui-même résultant des politiques réglementant l'entrée des immigrés. Toutefois, la sélectivité des personnes nées à l'étranger résulte aussi du degré d'attraction socioéconomique d'un pays, ce qui rend difficile l'évaluation spécifique du succès des politiques de sélectivité. Il est possible de soutenir que ces politiques ne sont qu'une tactique servant à admettre un nombre optimal d'immigrés hautement qualifiés. Si le capital humain est, à l'instar d'autres formes de capital, cumulable, alors la part des ressources humaines née à l'étranger donne la mesure approximative du succès stratégique, du moins pour les pays qui autrement compteraient peu d'autochtones ayant un bon niveau d'instruction.

Le tableau 2.12 présente de fortes disparités entre pays de l'OCDE dans la proportion de la population adulte ayant achevé un cursus d'enseignement supérieur²¹. Les pays anglophones ou scandinaves, ainsi que le Japon, tendent à compter des parts plus importantes de population adulte (âgée de 15 ans et plus) diplômée de l'enseignement supérieur. Plus de 25 % de la population adulte du Canada, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis est titulaire d'un diplôme de l'enseignement tertiaire. À peine plus de 20 % de la population adulte en Irlande, en Norvège, en Finlande, en Belgique, en Suède, au Royaume-Uni, en Australie et au Danemark a complété un cursus d'enseignement supérieur. Les pays d'Europe continentale tendent à se classer dans une moyenne comprise entre 10 et 20 %, tandis que les pays d'Europe centrale tendent à se situer en dessous de 10 %.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les personnes nées à l'étranger possèdent un niveau d'instruction supérieur à celui de la population adulte autochtone²². En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 24 % des adultes nés à l'étranger ont mené à bien un cursus d'enseignement supérieur contre 20 % des adultes autochtones. En Irlande, au Canada, au Mexique, au Royaume-Uni, en Nouvelle-Zélande, en Norvège et au Japon une proportion supérieure ou égale à 30 % des personnes nées à l'étranger est titulaire d'un diplôme de niveau tertiaire. Les États-Unis se distinguent des autres pays traditionnels d'immigration, le niveau d'instruction des personnes nées à l'étranger n'y étant pas significativement plus élevé que celui des autochtones. Un petit nombre de pays, dans lesquels peu d'autochtones sont diplômés de l'enseignement supérieur, comptent des populations nées à l'étranger qui possèdent un niveau d'instruction supérieur à celui des autochtones, par exemple la Turquie, le Portugal, la République slovaque, la Hongrie et le Mexique.

La proportion des personnes nées à l'étranger et diplômées de l'enseignement supérieur est souvent considérée comme la mesure de leur contribution

au profil de compétences du pays d'accueil, ainsi que comme une mesure indirecte du succès des politiques de « sélection » de migrants hautement qualifiés. L'OCDE a créé deux indices qui différencient la mesure dans laquelle la part des diplômés du supérieur nés à l'étranger résulte du dosage de pays sources ou de la sélectivité des migrants. Si un pays accueille des immigrants issus de pays sources dont les populations possèdent un faible niveau d'instruction, en moyenne, alors il faut s'attendre à ce que cela réduise sa part de diplômés de l'enseignement supérieur nés à l'étranger. Si un pays sélectionne des immigrants mieux éduqués que l'adulte moyen dans le pays d'origine, alors il attirera les « meilleurs et les plus intelligents ». D'après cette mesure, le Canada, l'Irlande et les États-Unis sont les pays qui réussissent le mieux à attirer ou sélectionner des migrants hautement qualifiés, tout comme le Mexique, qui compte dans l'ensemble assez peu d'immigrés. Assez étonnamment, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ne sont pas particulièrement bien classés suivant l'indice de sélectivité. Un ratio plus sommaire, concernant la part d'immigrés diplômés de l'enseignement supérieur par rapport à la moyenne de l'OCDE, présenté au tableau 2.12, corrobore l'impression selon laquelle ce sont les pays traditionnels de l'immigration et les pays scandinaves qui rencontrent le plus de succès dans leur sélection des immigrants.

Toutefois, si les politiques d'admission sélective sont au centre de la course aux immigrants hautement qualifiés, elles peuvent être vues de manière extrême comme un outil de maximisation de la part nationale dans le réservoir mondial de capital humain, une stratégie parfois appelée « neuromercantilisme ». Ainsi, le tableau 2.12 classe les pays de l'OCDE d'après leur part relative dans le réservoir de l'OCDE constitué de migrants titulaires d'un diplôme d'enseignement tertiaire. Cet indice est le ratio du pourcentage de migrants diplômés de l'enseignement supérieur de chaque pays au sein des 17,8 millions de l'OCDE, par rapport au pourcentage que représente la population de chaque pays au sein des 1,2 milliard d'habitants de l'OCDE. Ainsi, le Japon affiche 10,8 % de la population totale de l'OCDE, mais seulement 1,6 % de tous les étrangers titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur vivant dans les pays de l'OCDE (ratio = 0,1). À l'opposé, la part de marché du Canada dans la population étrangère hautement qualifiée de l'OCDE, est 4,1 fois supérieure à sa part de la population totale de l'OCDE, ce qui est compréhensible au vu de la dimension relative de sa population. Si la compétition mondiale a pour but de capturer des parts de marché en termes de capital humain, elle s'efforce aussi d'importer des immigrants hautement qualifiés vers le marché national. Les immigrants apportent de la diversité et un capital humain qualitativement différent du type autochtone. Les pays qui sont non-sélectifs et comptent relativement peu d'immigrés hautement qualifiés – tout en affichant des taux relativement faibles d'éducation supérieure à l'intérieur du pays – sont les plus susceptibles de demander davantage de migration hautement qualifiée à l'avenir.

Tableau 2.12. Pourcentage de titulaires d'un diplôme de niveau supérieur dans la population, selon le pays d'origine.

Pays	% de la population âgée de 15 ans et plus ayant un niveau tertiaire		Ratio du % d'étrangers		% de densité		Part en % de la population OCDE		
	Total	Autochtones	Étrangers	par rapport au % d'autochtones	par rapport à la population de niveau tertiaire	de la population totale	des étrangers de niveau tertiaire	Ratio étrangers par rapport à population totale	
Mexique	12.8	12.8	34.8	2.7	1.5	1.0	8.9	0.4	0.1
Corée	–	–	38.1	–	–	–	4.1	0.3	0.1
Japon	27.8	27.8	30.0	1.1	1.3	1.0	10.8	1.6	0.1
Turquie	7.0	6.8	15.2	2.2	0.7	5.1	6.3	0.9	0.1
Pologne	10.5	10.4	11.9	1.1	0.5	2.7	3.2	0.5	0.2
République slovaque	10.5	10.6	15.7	1.5	0.7	4.2	0.5	0.1	0.2
Finlande	23.3	23.4	18.9	0.8	0.8	2.1	0.4	0.1	0.3
Italie	8.3	8.1	12.2	1.5	0.5	6.1	5.0	1.4	0.3
Hongrie	11.0	10.7	19.8	1.9	0.9	5.8	0.9	0.3	0.4
République tchèque	10.3	10.2	12.8	1.3	0.6	6.4	0.9	0.3	0.4
Espagne	18.2	18.0	21.1	1.2	0.9	6.4	3.7	2.3	0.6
Portugal	8.5	7.7	19.3	2.5	0.9	15.3	0.9	0.6	0.7
Danemark	20.1	19.9	23.9	1.2	1.1	7.6	0.5	0.4	0.8
Allemagne	18.7	19.3	14.9	0.8	0.7	–	7.0	5.7	0.8
Autriche	11.0	10.9	11.3	1.0	0.5	14.3	0.7	0.6	0.8
Grèce	14.2	14.0	15.9	1.1	0.7	12.1	0.9	0.9	0.9
Nouvelle Zélande	27.9	27.2	31.0	1.1	1.4	24.6	0.4	0.4	1.1
Pays-Bas	18.9	18.8	19.2	1.0	0.8	11.3	1.4	1.5	1.1

Tableau 2.12. Pourcentage de titulaires d'un diplôme de niveau supérieur dans la population, selon le pays d'origine.
(suite)

Pays	% de la population âgée de 15 ans et plus ayant un niveau tertiaire		Ratio du % d'étrangers		% de densité	Part en % de la population OCDE		Ratio étrangers par rapport à la population totale	
	Total	Étrangers	par rapport au % d'autochtones	par rapport au % moyen		de la population totale	des étrangers de niveau tertiaire		
France	17.0	16.9	18.1	1.1	0.8	12.4	5.2	5.7	1.1
Belgique	23.3	23.3	23.0	1.0	1.0	10.6	0.9	1.1	1.2
Islande	–	–	31.4	–	–	–	0.0	0.0	1.5
Royaume-Uni	21.6	20.1	34.8	1.7	1.5	16.0	5.1	7.7	1.5
Suède	23.0	22.8	24.3	1.1	1.1	14.2	0.8	1.2	1.5
États-Unis	27.3	27.4	26.1	1.0	1.1	13.9	25.7	46.2	1.8
Irlande	24.7	22.7	41.1	1.8	1.8	18.1	0.4	0.7	2.0
Norvège	23.5	23.0	30.5	1.3	1.3	8.1	0.4	1.0	2.4
Suisse	19.2	18.1	23.7	1.3	1.0	27.7	0.6	1.6	2.5
Australie	21.4	20.0	25.8	1.3	1.1	32.3	1.7	5.0	2.9
Luxembourg	16.0	12.8	21.7	1.7	1.0	49.0	0.0	0.1	3.4
Canada	32.9	31.5	38.0	1.2	1.7	25.8	2.8	11.4	4.1
Moyenne	18.2	17.7	22.7	1.3	1.0	13.1	100.0	100.0	1.2
Percentile, 33%	14.1	12.8	19.1	1.1	0.8	6.4	0.7	0.5	0.5
Percentile, 66%	21.6	20.1	25.8	1.3	1.1	14.3	3.3	1.4	1.3

Source : OCDE.Stat.

Note : Population totale en 2007 et population étrangère diplômée de l'enseignement tertiaire en 2000.

Futurs effectifs nationaux de l'enseignement supérieur et population diplômée

Même si un nombre relativement important de migrants hautement qualifiés est admis sélectivement, comme au Luxembourg et en Australie, le futur profil de capital humain d'un pays résultera principalement des tendances de sa démographie nationale. Le futur nombre d'adultes diplômés de l'enseignement supérieur se base sur les tendances démographiques des populations jeunes et leur propension à poursuivre leur instruction au sein d'établissements de l'enseignement supérieur²³. Malgré l'aspect évident de cela, nous procéderons ci-après à l'analyse des taux d'inscription car nous ne possédons pas de projections concernant les taux d'obtention du diplôme chez les jeunes ou les adultes. Les inscriptions et l'obtention des diplômes dans l'enseignement supérieur affichent une tendance historique à la progression, et il est probable que de nouvelles hausses se vérifient à l'avenir.

Les pays anglophones et scandinaves affichent bien sûr déjà des taux élevés d'inscription et certains observateurs estiment que les taux d'obtention d'un diplôme universitaire ont peu de chances d'y progresser encore beaucoup. Toutefois, la possibilité d'une hausse des effectifs de l'enseignement supérieur existe y compris pour ces pays. En Europe, depuis 1999, le Processus de Bologne vise la création d'un « Espace européen de l'enseignement supérieur » au sein duquel les diplômes et les critères d'assurance qualité seront harmonisés et compatibles. La déclaration de Bologne comprend actuellement 43 signataires, dont 23 pays de l'OCDE sur 30²⁴. (Sont inclus tous les États membres de l'UE, la Turquie, la Russie, l'Ukraine, et tous les membres du Conseil de l'Europe sauf deux.) L'on espère que le raccourcissement à trois ans de la durée d'obtention d'un diplôme universitaire conduise à une hausse du taux des diplômés de l'enseignement supérieur chez les citoyens européens²⁵.

En ce qui concerne les tendances éventuelles de l'offre nationale de candidats compétitifs, deux forces s'opposent dans de nombreux pays de l'OCDE. D'un côté, le vieillissement de la population conduira, lors des deux prochaines décennies, à une baisse de la population des jeunes ayant l'âge de fréquenter l'enseignement supérieur, ce qui pourrait avoir pour conséquence la diminution des populations étudiantes et de l'offre de futurs travailleurs ayant suivi un enseignement supérieur, et la hausse de la demande d'étudiants et des travailleurs étrangers. D'un autre côté, l'accélération du taux de fréquentation des établissements d'enseignement supérieur par les étudiants contrebalance la première tendance. À l'heure où l'expansion des systèmes d'éducation supérieur se généralise, la hausse des effectifs dans l'enseignement supérieur a été remarquable dans certains pays (au premier rang desquels le Canada et les États-Unis). Cette tendance devrait se renforcer dans les pays les plus développés de l'OCDE dans les années à venir. La fréquentation de l'enseignement supérieur par une proportion plus grande de jeunes adultes pourrait

compenser le déclin démographique pour cette tranche d'âge et conduire au maintien voire à la progression des niveaux généraux d'effectifs du supérieur.

Afin d'évaluer ces tendances compensatrices, le tableau 2.13 prend en considération les projections des populations jeunes et des taux d'inscription futurs. Nous employons les projections des Nations Unies disponibles pour les populations âgées de 15 à 24 ans de 2000 à 2030 (la tranche d'âge approximative des étudiants²⁶). Un rapport destiné aux Nations Unies sur les prévisions de croissance économique fonde ses scénarios sur l'hypothèse que les pays de l'OCDE poursuivront sur la voie d'« une prolifération générale de l'éducation tertiaire²⁷ ». Nous utilisons ces projections pour les variations des taux d'inscription. Le produit de la population jeune par le taux d'inscription nous donne les taux escomptés des inscriptions dans l'enseignement supérieur. Il ne constitue pas une estimation de l'achèvement des cursus et encore moins de la durée ou du type de l'éducation tertiaire suivis par les étudiants inscrits, mais cette projection est directement corrélée aux deux. Nous n'avons pas connaissance de projections détaillées concernant les taux des cursus menés à bien dans l'enseignement supérieur pour tous les pays de l'OCDE et nous utilisons les données disponibles en qualité de valeur de substitution raisonnable.

Il existe, bien entendu, des différences remarquables entre les pays. Certains pays, notamment les pays récepteurs traditionnels de l'immigration, les pays anglophones et les pays scandinaves affichent une croissance modérée de leur population en âge d'étudier ou bien une valeur constante de celle-ci. Bien entendu, ceci est dans une certaine mesure fonction de projections démographiques qui englobent un bon nombre d'immigrés de deuxième génération dans ces pays. Toutefois, pour la période de 22 ans sur laquelle porte l'exercice ci-dessous, il s'agit d'une simple prise en compte du passé. Cependant, la majorité des pays de l'OCDE sera confrontée au déclin de ses populations en âge d'étudier. Dans certains cas, ce déclin sera assez rapide, notamment chez les membres de l'OCDE situés en Europe centrale, en Asie et en Europe du Sud.

Cependant, les variations des taux d'inscription peuvent être assez remarquables. D'ici 2030, le plus faible ratio brut d'inscriptions de l'OCDE – celui de la Suisse qui est actuellement de 33 % seulement – s'établira d'après les projections à 75 %. Le Canada affiche aujourd'hui le taux le plus élevé d'inscriptions dans le tertiaire – 88 % –, un taux qui devrait encore progresser jusqu'à atteindre 96 %. La croissance la plus rapide se produira probablement pour les pays développés où les taux d'inscription étaient précédemment assez faibles. Le Japon, la Suisse et l'Islande sont concernés par les hausses projetées les plus fortes. À l'autre bout du spectre, les États ayant déjà atteint des taux d'inscription élevés auront moins de latitude pour progresser. L'on remarque que le Canada, les États-Unis, l'Australie et la Finlande possèdent

des taux d'inscription déjà très élevés (plus de 70 %). Le rapprochement entre ces chiffres et les tendances démographiques portent à croire que ces pays seront confrontés à une stabilisation plus rapide de leurs effectifs nets de l'enseignement supérieur.

Les pays du tableau 2.13 sont triés d'après les dernières projections des inscriptions dans le tertiaire, ce qui occulte partiellement le fait que la population en âge d'étudier diminuera dans la plupart des pays de l'OCDE. Toutefois, il est escompté que les taux d'inscription dans le tertiaire progresseront pour tous les pays, ce qui élimine l'hypothèse selon laquelle la taille de la future population ayant fréquenté l'enseignement supérieur déclinera elle aussi. En moyenne, il est projeté un déclin de l'ordre de 9 % de la population ayant l'âge de fréquenter l'enseignement supérieur d'ici 2030. Parallèlement à cela, nous observons une hausse projetée assez considérable des taux d'inscription, puisque la moyenne de l'OCDE atteint 73 %. L'ampleur de cette augmentation contrebalance efficacement le rétrécissement de la population en âge d'étudier, entraînant une hausse de 47 % de cette population inscrite dans le tertiaire. Ainsi, le Japon devrait être confronté à un déclin de 37 % de sa population en âge d'étudier, mais la progression de son taux d'inscription conduit à la croissance projetée de 48 % de sa population inscrite dans l'enseignement tertiaire. Les États-Unis, pour lesquels il est prévu une hausse favorable de 22 % de sa population en âge d'étudier, devraient connaître une croissance encore plus importante de leur population inscrite dans le tertiaire, à savoir 40 %. D'après ces projections, la plupart des pays disposeront à l'avenir d'une population possédant un niveau d'instruction supérieur à celui d'aujourd'hui.

Facteurs liés à la santé

De nombreux observateurs estiment que des pénuries de personnels de santé se produisent déjà dans un grand nombre de pays de l'OCDE. Les pays où les populations connaissent un vieillissement rapide sont particulièrement à risque de connaître des pénuries généralisées dans les années à venir. Il y aura vraisemblablement une hausse de la demande de soins de santé intensifs et d'une large gamme de services connexes pour les personnes âgées. En supposant que les ressources nationales ne puissent répondre à la demande de services de santé, de nombreux pays de l'OCDE pourraient alors prendre des mesures afin de s'attaquer aux motifs de la faiblesse de l'offre. Toutefois, étant donné la durée considérable exigée pour la formation des professions médicales les plus qualifiées, il est peu probable que de nouvelles politiques nationales, destinées à encourager la formation voire la rétention, aboutissent à un retournement de la situation permettant la résorption des pénuries dans le court terme. Si celles-ci s'avèrent aussi importantes que certaines projections le laissent croire, l'immigration de personnels de santé étrangers est susceptible de jouer un rôle afin de satisfaire la demande de soins de santé (OCDE, 2004).

Tableau 2.13. Projection de la population des jeunes inscrits dans l'enseignement tertiaire

Pays	Population des 15-24 ans				Taux d'inscription dans le tertiaire				Effectifs des jeunes dans l'enseignement tertiaire			
	2000 (milliers)	2030 (milliers)	% Variation		2000 (milliers)	2030 (milliers)	% Variation		2000 (milliers)	2030 (milliers)	% Variation	
Pologne	6 508	3 514	-46.0		53.2	87.8	64.9		346 487	308 379	-11.0	
Corée *	919	529	-42.4		57.3	89.4	56.1		52 694	47 339	-10.2	
Hongrie	1 502	924	-38.5		61.6	90.4	46.9		92 507	83 528	-9.7	
Canada	4 128	4 187	1.4		87.8	95.5	8.8		362 447	399 836	10.3	
Slovaquie	7 656	4 285	-44.0		37.6	74.7	98.6		287 777	319 940	11.2	
Finlande	660	612	-7.2		70.4	89.1	26.5		46 463	54 538	17.4	
République tchèque	1 559	958	-38.6		41.0	78.4	91.3		63 869	75 060	17.5	
Grèce	1 585	1 078	-31.9		42.3	78.7	86.1		67 031	84 878	26.6	
Australie	2 621	2 960	12.9		72.9	90.0	23.5		191 083	266 376	39.4	
Allemagne	9 163	7 355	-19.7		46.1	80.1	73.8		422 407	589 118	39.5	
Belgique	1 232	1 153	-6.4		56.3	83.9	49.0		69 340	96 769	39.6	
États-Unis	39 234	47 835	21.9		80.9	93.0	14.9		3 174 035	4 446 217	40.1	
Espagne	5 848	4 982	-14.8		47.8	80.8	68.9		279 527	402 330	43.9	
Japon	16 100	10 227	-36.5		35.0	81.1	131.7		563 490	829 412	47.2	
Portugal	1 481	1 109	-25.1		38.8	77.4	99.5		57 452	85 865	49.5	
Autriche	954	844	-11.5		47.4	80.6	70.0		45 203	68 022	50.5	
Italie	6 686	5 455	-18.4		42.3	78.7	86.1		282 821	429 303	51.8	
France	7 670	7 718	0.6		51.0	81.9	60.6		391 165	632 095	61.6	
Norvège	543	609	12.2		58.6	84.7	44.5		31 807	51 569	62.1	
Pays-Bas	1 886	1 860	-1.3		48.0	80.8	68.3		90 515	150 314	66.1	
Danemark	611	629	2.9		48.2	80.9	67.7		29 440	50 819	72.6	

Tableau 2.13. **Projection de la population des jeunes inscrits dans l'enseignement tertiaire** (suite)

Pays	Population des 15-24 ans			Taux d'inscription dans le tertiaire			Effectifs des jeunes dans l'enseignement tertiaire		
	2000 (milliers)	2030 (milliers)	% Variation	2000 (milliers)	2030 (milliers)	% Variation	2000 (milliers)	2030 (milliers)	% Variation
Nouvelle-Zélande *	527	600	13.9	58.8	89.9	53.0	30 958	53 938	74.2
Royaume-Uni	7 162	7 697	7.5	49.6	81.4	64.1	355 242	626 520	76.4
Suède	1 026	1 138	11.0	46.7	80.3	71.9	47 891	91 403	90.9
Mexique *	20 063	18 089	-9.8	23.4	53.6	129.4	468 485	968 821	106.8
Irlande	650	718	10.5	39.6	77.7	96.2	25 742	55 818	116.8
Islande	43	43	1.4	35.4	76.2	115.1	1 512	3 296	118.0
Luxembourg	50	68	34.3	50.0	81.6	63.1	2 521	5 521	119.0
Turquie	13 610	13 303	-2.3	22.6	52.2	131.0	307 337	694 038	125.8
Suisse	839	835	-0.5	32.6	75.2	130.5	27 357	62 721	129.3
Moyenne	5 417	5 044	-8.8	49	81	73.1	273 820	401 126	55.8
33 ^e percentile	995	889	-16.4	42	79	62.0	50 629	72 034	39.5
66 ^e percentile	5 940	4 201	1.4	51	82	86.1	283 515	331 126	67.0

Sources : Nations unies 2000, 2008 ; OCDE 2008 ; calculs élaborés par les auteurs.

Notes : * Projections de taux d'inscription présumées par les auteurs sur la base de la tendance linéaire des autres pays de l'OCDE.

Prévoir le manque de médecins et de personnel infirmier

Au cours des vingt prochaines années, les pays de l'OCDE seront confrontés à de nouveaux défis afin de satisfaire la demande nationale en personnels de santé. Ce sera le résultat de l'augmentation et du changement dans la nature de la demande de soins de santé mais aussi de réductions possibles de l'offre. Au fur et à mesure que s'élargira la population des personnes âgées, une accélération du besoin de certains types de soins médicaux se produira, notamment de soins de longue durée et de services associés. Parallèlement, en raison du déclin proportionnel (et, dans certains cas, général) de la population jeune, la quantité de fournisseurs de soins de tous niveaux de compétences pourrait être potentiellement réduite. L'on prévoit un manque de personnel médical et de soignants de différents types, notamment de personnel infirmier et de personnel de soins à domicile pour personnes âgées.

L'évolution de la santé de la population entraîne des changements importants dans la demande de soins de santé. Entre autres facteurs contribuant actuellement à la hausse de la demande de soins de santé dans certains pays de l'OCDE figurent des problèmes de santé majeurs, résultant de l'obésité, d'un mode de vie sédentaire ou d'un régime alimentaire peu adapté. L'évolution de la santé de la population devient un facteur significatif si l'on considère les tendances démographiques sur le plus long terme dans la plupart des pays développés. Le vieillissement de la population s'accompagnera vraisemblablement d'une demande toujours plus importante de soins de santé afin répondre aux besoins d'une population âgée plus nombreuse. La transformation démographique verrait également émerger une demande de types particuliers de soins de santé. Face à une population vieillissante, les besoins en soins de longue durée et soins directs destinés aux malades chroniques deviendront encore plus importants. Les pays de l'OCDE ont achevé leur transition épidémiologique. Dans les Amériques, en Europe, dans le Pacifique occidental, le taux de mortalité lié aux maladies non transmissibles dépasse déjà de façon spectaculaire celui de toutes les autres causes réunies (ONU-DAES, 2007).

Des changements culturels dans la fourniture des soins destinés aux personnes âgées viennent compliquer le tableau. Une étude de Nations Unies relève que « l'appui informel apporté aux personnes âgées sur des bases familiales ou communautaires est soumis à des contraintes grandissantes dues à la chute des taux de fécondité, à la réduction de la taille des familles, à la longévité croissante des personnes âgées et à l'évolution des normes culturelles qui président aux soins des personnes âgées » (ONU-DAES, 2007). La demande de soins de longue durée est susceptible d'augmenter, au fur et à mesure que des familles plus réduites seront toujours moins capables d'apporter les soins nécessaires à leurs membres âgés ou qui souffrent de maladies chroniques. Contrairement au travail en hôpital, où les patients viennent consulter des médecins ou ont été hospitalisés en cas de maladie aiguë, les soins de longue durée requièrent une supervision plus

continue des patients. Ce type de « soins directs » peut être fourni soit dans des maisons médicalisées par du personnel infirmier soit au domicile des patients par d'autres catégories de personnel soignant. Même dans les pays ne connaissant pas de pénurie grave de médecins ou d'infirmiers, il existe souvent une demande non satisfaite en personnel de santé moins qualifié pour les soins de longue durée.

Des inquiétudes existent quant à l'offre future de travailleurs destinée à satisfaire la demande croissante. Les quinze dernières années ont vu un ralentissement du taux de croissance de la densité en médecins et personnel infirmier dans les pays de l'OCDE. Alors que, de 1975 à 1990, la croissance de la densité de médecins était de 3 % en moyenne par an, entre 1990 et 2005 ce chiffre est tombé à 1,6 %. De manière similaire, la hausse de la densité du personnel infirmier est passée de 2,6 % à 1,6 %. Alors que l'on serait tenté de dire que le ralentissement de la croissance de l'offre pourrait être une réaction à la saturation du marché, des éléments tendent à prouver que ce ralentissement s'est produit malgré une croissance de la demande. De nombreux motifs expliqueraient ce ralentissement de la croissance, l'un serait la limite imposée dans certains pays européens au nombre d'étudiants admissibles dans les programmes de formation médicale pour certains pays européens. Aux États-Unis, des capacités insuffisantes ont conduit de nombreuses écoles d'infirmiers à refuser des candidats.

Parallèlement, la structure du travail évolue. La réduction du temps de travail (par rapport à la durée de vie) des médecins et infirmiers signifie qu'un plus grand nombre de médecins est nécessaire pour répondre à un niveau identique de demande de soins de santé. Certains pays ont été affectés par des réformes réduisant le nombre d'heures de travail hebdomadaire dans les professions de santé (ceci est vrai dans l'UE et aux États-Unis). La féminisation de la profession de médecin pourrait également contribuer aux réductions des heures de travail (par rapport à la durée de vie). En moyenne, le pourcentage de médecins femmes est passé de 28,7 % à 38,5 % au cours des 15 dernières années. La tendance des docteurs à travailler moins d'heures hebdomadaires ou à avoir des carrières professionnelles plus courtes pourrait avoir contribué à la baisse de l'offre de soins médicaux. Parmi les évolutions récentes, l'on observe aussi une tendance vers un degré de spécialisation supérieur et l'augmentation des activités de soins chez les patients (analyses, malades dirigés vers d'autres médecins, consultation de spécialistes). Au niveau de l'OCDE, le ratio moyen de spécialistes par rapport aux généralistes est passé de 1,5 à 2 entre 1990 et 2005. Toutes ces tendances alimentent une inquiétude croissante quant à de futures pénuries de personnels de santé dans différentes catégories²⁸ (*op. cit.*, OCDE-ELSA, 2007).⁵²

Solutions nationales aux pénuries

Les pénuries de personnel de santé peuvent être abordées de façons multiples, et il faudra sans doute des approches différenciées. Bien entendu, la solution de l'immigration de professionnels de santé séduit un certain nombre

de décideurs politiques. Les migrations internationales de personnels de santé contribuent déjà dans certains pays à satisfaire les exigences du marché du travail, et il est probable que la demande croissante visant certains types de personnels de santé sera un important facteur d'attraction affectant les flux migratoires internationaux de personnels de santé dans les décennies à venir (OCDE, 2008).

Les politiques et stratégies nationales de l'emploi auront des incidences sur l'offre et la demande. Lorsqu'un pays améliore la rapidité avec laquelle il forme les médecins, les infirmiers et les soignants au niveau national, il réduit son besoin d'immigrants. Il y a effectivement eu une baisse de la production générale de professionnels de santé dans de nombreux pays de l'OCDE dans les années 1980 et au début des années 1990. Plusieurs pays ont connu une accélération spectaculaire de l'immigration de professionnels de santé vers la fin des années 1990. Toutefois, en dépit de l'augmentation à compter du milieu des années 1990 du nombre d'étudiants en formation, le nombre annuel moyen d'étudiants en médecine obtenant leur diplôme était, en 2005, toujours inférieur à celui de 1985 pour l'OCDE²⁹. Cette « courbe en U de la formation » est due d'une part aux limites imposées par certains pays aux taux d'admission des étudiants et d'autre part au financement des programmes de formation médicale.

Solution qui mérite que l'on s'y attarde, des initiatives pourraient cibler la progression des taux de rétention du personnel médical en exercice, en choisissant d'améliorer l'organisation de la main-d'œuvre ou de renforcer les incitations afin que les travailleurs aient envie de poursuivre leur activité (Simoens et Hurst, 2006 ; Simoens *et al.*, 2005). Une attention spéciale devra être accordée au cas des lieux géographiquement isolés et autres zones confrontées à des pénuries particulières en personnels de santé. Améliorer les conditions de travail et la rémunération permettrait de retenir le personnel infirmier et de soins, qui abandonne souvent le métier assez tôt. Les employeurs pourraient aussi réintégrer les travailleurs médicaux ayant déjà quitté leur emploi. La productivité du personnel médical existant pourrait aussi potentiellement progresser dans certains pays si le niveau des rémunérations était plus directement lié aux résultats.

Projections concernant la demande et les pénuries en soins de santé

Nous n'avons pas pu trouver des projections détaillées concernant les pénuries en soins de santé pour un vaste éventail de pays, notamment pour la période allant jusqu'en 2030. Les études nationales individuelles peuvent être relativement détaillées, cependant elles sont trop peu nombreuses et la diversité des méthodologies adoptées rend les comparaisons difficiles. Le manque de projections concernant des personnels autres que les médecins ou les infirmiers ou, inversement, l'agrégation de tous types de personnels de soins aggravent le problème ; tout comme les projections séparées qui concernent uniquement l'avenir des services de soins de longue durée (Lowell et Dumas,

n.d.). Plusieurs approches de l'estimation de la main-d'œuvre future du secteur de la santé sont possibles : planification axée sur les besoins, ratios personnel/population, cibles des services, approches axées sur la demande, extrapolation des admissions dans les écoles, et analyse comparative (Zurn, *et al.*, 2002). D'autres éléments viennent compliquer le tableau : façons diverses d'évaluer les « pénuries », allant des taux de chômage et des postes vacants aux problèmes de rétention du personnel qui réduisent l'offre potentielle, en passant par l'inégalité de l'offre de services selon la géographie ou la catégorie de revenu. En effet, « il apparaît clairement que le déséquilibre de la main-d'œuvre du secteur de la santé englobe une large palette de situations possibles et forme un problème complexe » (*op. cit.*, Zurn, *et al.*, 2002).

Une approche faisant appel aux ratios personnel/population jusqu'en 2050 fournit des estimations régionales du pourcentage de la main-d'œuvre nécessaire afin que le secteur de la santé puisse fournir différents niveaux de soins (Matthews, *et al.*, 2006). Elle conclut que la croissance escomptée du nombre de travailleurs du domaine de la santé sera plus lente en Europe qu'en Amérique du Nord, mais les deux régions verraient leur nombre de travailleurs converger d'ici 2050. Parallèlement, des projections prudentes jusqu'en 2025, portant sur le pourcentage de main-d'œuvre totale nécessaire au maintien des niveaux actuels de soins de santé, varient d'un faible 7,9% pour l'Europe du Sud à 11,6% pour l'Amérique du Nord, en passant par 9,2% pour l'Europe du Nord, 9,6% pour le Japon et 10,1% pour l'Europe occidentale. Approximativement, cela suggère que les forces de travail qui comptent déjà près de 10% de leurs travailleurs dans le secteur de la santé sont en bonne position pour répondre à la hausse projetée du niveau de la demande. Bien entendu, il faut prendre acte de cela en tenant compte des remarques précédemment émises concernant la façon dont l'offre future pourra satisfaire la demande.

Sous un autre angle, une étude de l'Organisation mondiale de la santé oppose des méthodes de projection axées sur les besoins et sur la demande concernant la pénurie mondiale de médecins (Scheffler, *et al.*, 2008). Examinant des données portant sur 158 pays entre 1980 et 2001, l'étude applique deux modèles différents. Le modèle axé sur les besoins suppose que le nombre nécessaire de médecins par habitant équivaut à un nombre permettant à 80% des naissances vivantes d'être assistées par un médecin. Ceci représente le niveau de base ou minimal de soins (implicitement il correspond aux attentes minimales de référence pour les pays africains moins développés). Le modèle axé sur la demande se base sur la demande économique en termes de médecins, laquelle est historiquement associée aux augmentations du revenu par tête; au fur et à mesure que les individus gagnent plus d'argent, leur propension à consommer des services de santé augmente. Les projections de l'offre correspondent à des extrapolations basées sur le rapport entre le nombre de médecins et le revenu par habitant. Les résultats de l'étude indiquent que l'offre mondiale de médecins en 2015 sera en équilibre sur la

base du modèle axé sur la demande, et en surplus sur la base du modèle des exigences minimales. Toutefois, si aucun pays européen ne devrait connaître des pénuries axées sur les besoins, dix d'entre eux pourraient, à l'instar des pays d'Amérique du Nord, connaître des pénuries axées sur la demande.

Les immigrants dans le secteur de la santé

Le tableau 2.14 présente des données sur le pourcentage exclusif de la main-d'œuvre née à l'étranger et employée dans le secteur de la santé, ainsi que des mesures de la densité de médecins et d'infirmiers pour 10 000 habitants dans les pays de l'OCDE. Le pourcentage de travailleurs employés par le secteur de la santé indique de manière imprécise s'il existe un nombre suffisant de travailleurs pour répondre à la demande. Sur la base des estimations ci-dessus, des pourcentages approximativement compris entre 9% et 10% suggèrent qu'un pays emploie déjà un nombre de travailleurs en proportion avec l'offre de services de santé nécessaire à la satisfaction de la demande sur le long terme. Les chiffres présentés ici concernent les travailleurs du secteur de la santé car des données comparables par métier n'étaient pas disponibles.

Tableau 2.14. Densité de la population globale de médecins et infirmiers, et pourcentage des personnes nées à l'étranger employées dans l'industrie de la santé

Pays	Pourcentage de main-d'œuvre étrangère	Densité pour 10 000 habitants, 2006*		Ratio par rapport au quintile supérieur de densité, 2006	
	Santé et autres services sociaux	Médecins (tous)	Infirmiers et sages-femmes (tous)	Médecins (tous)	Infirmiers et sages-femmes (tous)
Mexique	–	18	23	0.49	0.19
Turquie	–	16	29	0.44	0.24
Grèce	2.3	50	33	1.36	0.28
Corée	–	16	38	0.44	0.32
Portugal	8.0	34	46	0.93	0.39
Pologne	9.3	21	51	0.57	0.43
Hongrie	8.2	28	59	0.76	0.50
Slovaquie	8.6	31	66	0.84	0.55
Italie	4.7	38	70	1.03	0.59
Autriche	9.4	35	72	0.95	0.61
France	9.8	34	74	0.93	0.62
Espagne	2.8	38	74	1.03	0.62

Tableau 2.14. **Densité de la population globale de médecins et infirmiers, et pourcentage des personnes nées à l'étranger employées dans l'industrie de la santé**
(suite)

Pays	Pourcentage de main-d'œuvre étrangère	Densité pour 10 000 habitants, 2006*		Ratio par rapport au quintile supérieur de densité, 2006	
	Santé et autres services sociaux	Médecins (tous)	Infirmiers et sages-femmes (tous)	Médecins (tous)	Infirmiers et sages-femmes (tous)
Finlande	13.9	27	80	0.73	0.67
République tchèque	6.2	36	81	0.98	0.68
Canada	–	21	87	0.57	0.73
Pays-Bas	14.6	37	89	1.01	0.75
Japon	–	21	95	0.57	0.80
Australie	–	28	97	0.76	0.82
Allemagne	9.9	34	97	0.93	0.82
Nouvelle-Zélande	–	21	102	0.57	0.86
États-Unis	8.5	24	104	0.65	0.87
Suède	19.1	35	107	0.95	0.90
Royaume-Uni	15.7	24	123	0.65	1.03
Islande	–	37	140	1.01	1.18
Suisse	13.2	38	141	1.03	1.18
Belgique	10.4	40	148	1.09	1.24
Danemark	20.2	36	150	0.98	1.26
Irlande	10.8	28	152	0.76	1.28
Luxembourg	7.4	25	159	0.68	1.34
Norvège	25.4	37	310	1.01	2.61
Moyenne	10.8	30	97	0.82	0.81
20 ^e percentile	13.7	37	119	1.00	1.00
33 ^e percentile	8.5	26	73	0.71	0.61
66 ^e percentile	10.7	35	102	0.96	0.86

Source : Main-d'oeuvre, 2000 ou année la plus proche, OCDE Stat ; Densité, 2008, OCDE Stat ; données de l'OMS concernant certaines valeurs de densité.

Note : Estimation du pourcentage de la main-d'oeuvre. Estimation pour les États-Unis extraite de données concernant le secteur, 2000.

Ces données mériteraient des analyses auxquelles nous ne procéderons pas ici, nous contentant d'observer que le secteur de la santé est créneau particulier pour les femmes migrantes, ce qui comporte des répercussions sur le plan analytique et des politiques³⁰. Les secteurs des soins infirmiers et de longue durée sont connus notamment pour leur recours fréquent au personnel féminin³¹.

La densité, soit le nombre relatif de travailleurs, est une mesure privilégiée, car elle permet de refléter les niveaux minimaux (et maximaux) de fourniture de services de soins de santé. La densité de médecins et d'infirmiers dans les pays de l'OCDE est comprise entre 16 et 42 pour 10 000 habitants, pour la Turquie et la Belgique respectivement. Les disparités entre ratios d'infirmiers sont encore plus flagrantes, allant de 9% à 195 pour 10 000 habitants, au Mexique et en Irlande respectivement. Il existe une faible corrélation entre la densité de médecins et d'infirmiers ($r = 0,29$), ce qui suggère que le dosage de services de santé est offert de façon différentielle selon le type de fournisseur. Le Canada possède une densité d'infirmiers très élevée, mais une densité de médecins assez faible. La Grèce possède une densité d'infirmiers très faible, mais une densité de médecins très élevée. Naturellement, cela complique toute évaluation éventuelle de la satisfaction des besoins d'une société vieillissante. Toutefois, pour les soins de longue durée on aura sans doute besoin de plus de personnel infirmier. Cela suggère que les pénuries de personnel infirmier pourraient être un peu plus importantes puisqu'il faut satisfaire les demandes conjuguées de soins de santé généraux et de longue durée.

Le tableau 2.14 classe les pays de l'OCDE selon la densité d'infirmiers par rapport au quintile supérieur de la distribution de la densité d'infirmiers pour tous les pays de l'OCDE. Ceci ne convient pas tout à fait pour évaluer les pénuries futures, mais permet de jauger le niveau actuel de l'offre par rapport à un référentiel estimant la demande future (c'est-à-dire les densités les plus fortes constatées aujourd'hui). Encore une fois, ce classement est fortement corrélé avec le pourcentage de la main-d'œuvre immigrée employée par le secteur de la santé ce qui implique, dans ce contexte, que les pays qui emploient des immigrés dans le secteur de la santé bénéficient de services améliorés. Surtout, il faut noter que même si le Mexique et la Turquie affichent de faibles densités relativement au repère, il en va de même pour la France et l'Allemagne. Il est intéressant d'observer que tous les pays traditionnels de l'immigration – Canada, Australie et États-Unis – rentrent dans une fourchette moyenne pour la densité en personnel infirmier. Les pays dans le quintile supérieur des densités d'infirmiers incluent la Suède et la Norvège, ainsi que des pays d'immigration plus récents comme l'Irlande et le Royaume-Uni. Ces derniers possèdent les parts les plus élevées de l'OCDE en termes de main-d'œuvre immigrée employée dans le secteur de la santé.

Toujours plus abondante, la littérature sur le thème aborde les droits des travailleurs, les enjeux de la réglementation, et les impératifs liés à la gestion

d'une importante main-d'oeuvre immigrée dans le secteur de la santé (Bach, 2003 ; Forcier, *et al.*, 2004 ; Stilwell, *et al.*, 2004). Lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'une hausse de la production nationale de professionnels formés et d'une utilisation optimisée de la main-d'oeuvre existante dans le secteur de la santé, l'immigration risque de générer une dépendance qui freinerait les solutions nationales. Les politiques d'immigration ciblées sont susceptibles de rencontrer davantage de succès, notamment lorsqu'elles facilitent le recrutement de personnel médical étranger dans des secteurs caractérisés par une insuffisance de services ; la sélection de formateurs étrangers afin de stimuler la capacité de formation nationale ; ou harmoniser l'homologation de diplômés en médecine étrangers. Mettre au point des formes plus avancées de certification du personnel infirmier pourrait permettre « un dosage plus efficace des qualifications » sur le marché de l'emploi dans la santé.

Politiques d'intégration

Il existe des facteurs différents de ceux abordés jusqu'ici et qui sont susceptibles d'influer sur l'attraction exercée par les pays de l'OCDE sur les immigrants. De façon évidente, les catastrophes, le terrorisme, ou les guerres risquent de donner un coup de frein à la mobilité internationale. Sur le court terme, les événements du 11 septembre aux États-Unis ont entraîné un déclin du tourisme, voir aussi d'autres formes de mobilité. Bien entendu, une récession quasiment simultanée a également fait baisser les migrations, comme cela est courant dans les phases descendantes du cycle économique. À l'heure où nous rédigeons ce document, la crise financière mondiale est vue comme potentiellement aussi catastrophique que la Grande Dépression des années 1930. Si cela devait se confirmer, il est probable que les migrations connaîtraient un creux qui se prolongera dans le temps. Mais il est difficile de prévoir de tels événements en raison de leur extrême rareté (Smil, 2005).

Nous pouvons affirmer avec plus de conviction que les changements et les variations de l'immigration, de même que les politiques affectant l'intégration, sont susceptibles de jouer un rôle important en encourageant ou décourageant les futurs flux migratoires. Les politiques peuvent rencontrer un succès plus ou moins grand en cherchant à attirer les immigrants ou à orienter la réaction de la société vis-à-vis des nouveaux venus. Les politiques d'admission peuvent déterminer à la fois la quantité et la composition des compétences des flux d'immigrants ce qui, à son tour, aura un impact sur les autochtones. Les politiques d'intégration ont des répercussions sur la réussite des immigrés et la manière dont ces derniers seront perçus par l'électorat. Cependant, notre objet ici est d'évaluer les tensions pouvant peser sur les décideurs à l'avenir, et non d'analyser les implications ou les options des différentes politiques.

Politiques d'intégration et intégration

Les attitudes des individus vis-à-vis des migrations sont façonnées par l'expérience qu'ils ont et, inéluctablement, par les politiques qui les affectent. Des études indiquent que les autochtones se montrent nettement moins accueillants vis-à-vis d'immigrants avec lesquels ils seraient en concurrence sur le marché du travail ou lorsqu'ils perçoivent les étrangers comme un fardeau pour le système de protection sociale (Bauer, *et al.*, 2000). Une augmentation de l'immigration peut restreindre l'ouverture des autochtones à l'égard de toute nouvelle immigration (Hanson, 2005). Ces raisons de mécontentement peuvent s'exprimer à travers des groupes d'intérêt, mais cela n'empêcherait pas les décideurs d'être confrontés demain à des tensions engendrées par les politiques d'aujourd'hui.

Les décideurs politiques sont conscients des dangers d'un échec de l'intégration de nouveaux immigrants. Les émeutes en France et la découverte de cellules terroristes au sein de communautés immigrées dans plusieurs pays de l'OCDE ont été suivies avec la plus grande attention par le public. Dans les pays récepteurs, la présence de communautés d'immigrants culturellement, socialement ou économiquement isolées nourrit une inquiétude croissante. Si les pays se montraient incapables d'intégrer les nouveaux immigrants dans le tissu social et économique de leurs sociétés, il est probable qu'à l'avenir les décideurs politiques feraient l'objet de pressions de la part du public afin qu'ils limitent l'entrée de nouveaux immigrants. Certains gouvernements – notamment ceux confrontés à des forces liées à la démographie ou au marché du travail favorisant une immigration abondante – pourraient relever le défi en élaborant des politiques ciblant explicitement une meilleure intégration sociale des immigrants. Ni les éventuels succès passés de l'intégration des immigrants ni un contexte favorable en termes de politiques n'offrent de garantie contre l'instabilité sociale ou économique ou la réaction d'hostilité politique auxquelles pourraient conduire les futurs flux d'immigrants. Dans les pays où il est escompté que les flux migratoires entrants augmenteront considérablement au cours des années à venir, même les meilleures conditions structurelles pourraient ne pas suffire à favoriser une acceptation rapide de nouvelles populations immigrantes en quantité disproportionnée par rapport à la population locale.

Naturellement, les politiques d'intégration suscitent un grand intérêt et il existe de nombreuses études en la matière. Nous n'avons pas ici la place de les passer en revue de manière adéquate et, quoiqu'il en soit, le sujet soulève de nombreux débats. Comme on peut s'y attendre, l'intégration économique est généralement perçue comme l'étape de base à franchir pour réussir son intégration. Les immigrants capables de trouver un emploi et de percevoir un salaire en rapport avec leurs compétences sont presque toujours les mieux intégrés sous les points de vue linguistique, éducatif, social, politique et

culturel. Nous avons à faire ici, bien entendu, à l'éternel débat sur la poule et l'œuf, car les personnes mieux qualifiées sont mieux équipées pour réussir leur intégration économique. Mais il est communément admis que les obstacles à l'intégration freinent la réussite économique et sapent une intégration plus complète sur d'autres plans fondamentaux, notamment l'obtention de bons résultats multiculturels.

Nous n'avons pas connaissance de travaux fiables quant aux projections du succès de l'intégration des futurs immigrants dans les sociétés hôtes. Nous examinons ici deux indices qui tentent d'évaluer de manière dynamique les progrès courants sur la voie de l'intégration. L'une des approches consiste à prendre en compte l'intégration économique sur le marché du travail, l'autre à élaborer un indice comportant des sous-échelles portant sur une série de résultats d'intégration.

En premier lieu, l'OCDE passe régulièrement en revue les résultats des immigrés sur les marchés du travail des États-membres et chaque rapport annuel des *Perspectives des migrations internationales* génère de nouvelles informations et des mesures plus affinées. Publiés sur une base annuelle, ils présentent pour la plupart autant de données que possible sur la composition sectorielle et professionnelle des populations immigrées, ainsi que leurs taux relatifs de chômage ou de sous-emploi. Le rapport de 2003 introduisait pour la première fois des données sur les résultats comparés des salaires des autochtones et des immigrés, ainsi qu'un « tableau de notation » des progrès réalisés par les immigrés dans le domaine du travail sur une période de cinq ans, par sexe et par rapport à la population autochtone. Il se base sur les indicateurs du marché de l'emploi concernant les taux d'emploi, d'activité et de chômage. Dans le tableau 2.15 ci-dessous, nous présentons uniquement le classement attribué sur la base d'une évaluation du taux d'emploi des immigrés en 2006 ; le taux d'emploi corrigé des différences d'instruction par rapport aux autochtones ; les variations du taux d'emploi des immigrés au cours des cinq dernières années ; et les variations de l'écart entre les taux d'emploi des immigrés et des autochtones au cours des cinq dernières années.

D'après ce classement, certains pays ont connu une dégradation de leur situation au cours des cinq années comprises entre 2001 et 2006. En France, le taux d'emploi des immigrés a perdu 1,4 point de pourcentage et aux Pays-Bas il a chuté de 3,4 points. En Belgique, seul un immigré sur deux avait un emploi, mais des progrès ont été enregistrés dans la situation des femmes. En Autriche, en revanche, la situation s'est détériorée à la fois en termes absolus et relatifs. La Suisse affiche le taux d'emploi des immigrés le plus élevé d'Europe. Les pays de l'Europe du Sud s'en sortent eux aussi relativement bien, probablement car leur immigration est davantage alimentée par les admissions destinées au marché du travail. Les membres non européens de l'OCDE, notamment les pays traditionnels de l'immigration comme les

États-Unis et l'Australie, tendent à afficher la meilleure intégration sur le marché du travail. L'effort de créer un indice de l'intégration a été entrepris par le British Council. Son « Indice des politiques d'intégration des migrants » (MIPEX) fait appel à plus d'une centaine d'indicateurs et élabore des sous-échelles pour l'accès au marché du travail, le regroupement familial, la résidence de longue durée, la participation politique, l'accès à la nationalité, et la lutte contre la discrimination. Ses conclusions sont que l'intégration dans les 25 États de l'Union européenne se situe seulement « à mi-chemin des meilleures pratiques », il y a donc une marge considérable pour son amélioration. Seule la Suède s'est vu décerner une note « meilleure pratique » pour chacun des indicateurs, mais uniquement dans le cadre de l'accès au marché du travail. Neuf pays sur les 28 notés par l'indice appliquent des politiques considérées comme partiellement favorables : les pays nordiques, les pays de la Méditerranée occidentale, le Benelux, le Canada et le Royaume-Uni. En même temps cinq pays se classent dans la moyenne de l'intégration majoritairement défavorable, à savoir la Lettonie, Chypre, la Grèce, la Slovaquie et l'Autriche. Les dix pays obtenant le plus mauvais classement de l'indice sont les Républiques baltes, les pays de la Méditerranée occidentale, l'Europe centrale et le Danemark.

Le tableau 2.15 nous montre le « tableau de notation » de l'OCDE sur l'emploi et les indices MIPEX global et du marché du travail. Les pays sont classés d'après le score MIPEX pour le marché de l'emploi car il est fortement corrélé au score MIPEX global ($r = 0,84$), et nous pouvons imputer des notations aux pays manquants (en gras) sur la base du « tableau de notation » et, par déduction, à partir des caractéristiques des immigrants. L'imputation est un exercice quelque peu risqué et critiqué par certains, mais il nous paraît improbable d'avoir commis des erreurs grossières d'affectation des pays non inclus dans le MIPEX dans les tranches d'intégration haute, moyenne et basse. Bien entendu, les classements sont les mêmes que ceux déjà mentionnés, avec la plupart des pays traditionnels de l'immigration et la Scandinavie obtenant le meilleur classement (Danemark non inclus). À l'opposé, la Pologne obtient le classement le plus faible, la Turquie et le Mexique étant inclus ici principalement en raison de leur nombre relatif d'immigrants extrêmement réduit.

Remarque concernant les politiques d'admission

La quantité et les types d'immigrants qui entrent dans un pays sont, pour une part non négligeable, les conséquences des politiques d'admission et de sélection. D'une manière générale, on pense que les immigrants les plus qualifiés ou les plus instruits réussiront le mieux leur intégration. Toutefois, relativement peu de recherches ont été menées quant aux différentes mesures de politique pouvant contribuer à une meilleure composition générale du flux d'immigrants.

Tableau 2.15. Indicateurs de l'intégration des immigrants

Pays	Taux de chômage		Indice d'amélioration de l'emploi			Indice des politiques d'intégration		
	Autochtones	Étrangers	Ratio Étrangers/ Autochtones	Classement 2006	Vérification par rapport à l'éducation	Générales	Marché du travail	Marché du travail avec imputation
Suède	6.2	13.4	2.2	12	12	88	100	100
Portugal	8.0	9.8	1.2	2	4	79	90	90
Espagne	8.1	11.2	1.4	5	5	61	90	90
Italie	6.7	8.5	1.3	9	11	65	85	85
Australie	4.1	4.7	1.1	6	7	–	–	80
Canada	6.4	7.0	1.1	–	–	67	80	80
Nouvelle-Zélande	4.8	6.0	1.3	–	–	–	–	80
États-Unis	5.3	4.4	0.8	4	2	–	–	80
Belgique	7.0	17.3	2.5	20	20	69	75	75
Suisse	2.8	8.0	2.9	1	1	50	75	75
Finlande	8.7	18.1	2.1	15	15	67	70	70
Islande	–	–	–	–	–	–	–	70
Pays-Bas	3.8	10.7	2.9	16	16	68	70	70
Norvège	3.0	8.3	2.7	8	3	64	70	70
Royaume-Uni	5.1	7.6	1.5	8	9	63	60	60
Slovaquie	–	–	–	19	18	40	55	55
République tchèque	7.1	11.5	1.6	14	9	48	50	50
France	9.0	16.2	1.8	18	19	55	50	50
Allemagne	10.4	17.0	1.6	17	14	53	50	50
Irlande	4.2	6.0	1.4	3	7	53	50	50

Tableau 2.15. Indicateurs de l'intégration des immigrants (suite)

Pays	Taux de chômage			Indice d'amélioration de l'emploi			Indice des politiques d'intégration		
	Autochtones	Étrangers	Ratio Étrangers/ Autochtones	Classement 2006	Vérification par rapport à l'éducation	Générales	Marché du travail	Marché du travail avec imputation	
Autriche	3.8	9.8	2.5	11	10	39	45	45	
Luxembourg	3.3	6.5	2.0	6	6	55	45	45	
Danemark	3.7	7.5	2.0	10	13	44	40	40	
Grèce	9.0	9.4	1.1	7	8	40	40	40	
Hongrie	7.5	7.0	0.9	13	17	48	40	40	
Japon	-	-	-	-	-	-	-	40	
Corée	-	-	-	-	-	-	-	40	
Mexique	-	-	-	-	-	-	-	25	
Pologne	-	-	-	21	21	44	25	25	
Turquie	-	-	-	-	-	-	-	25	
Moyenne	6.0	9.8	1.7	11	11	57	62	60	
33 ^e percentile	4.3	7.6	1.3	7	7	50	50	48	
66 ^e percentile	7.1	10.2	2.0	14	14	64	70	71	

Sources : Indice des politiques d'intégration des migrants, <http://www.integrationindex.eu/>; OCDE, 2008, <http://dx.doi.org/10.1787/427612120345>; OCDE, 2008, <http://dx.doi.org/10.1787/427620785702>.

Notes : Les valeurs présumées sont attribuées de manière à être comparables aux pays similaires et à la tranche la plus probable, par exemple le Canada, l'Islande, le Japon, la Corée, le Mexique et la Turquie.

Les immigrants sont généralement admis pour l'un de ces trois motifs : regroupement familial, emploi ou qualifications, motifs humanitaires. Bien entendu, des critères différents s'appliquent à chacun des motifs et, en outre, les pays emploient différents mécanismes afin de réguler le nombre d'immigrants admis dans chacune des trois catégories. Une étude des catégories d'admission énonce l'argument suivant :

Les autochtones des pays accueillant principalement des migrants de la catégorie demandeurs d'asile sont relativement plus préoccupés par l'impact de l'immigration sur des problèmes sociaux tels que la criminalité plutôt que par ses effets sur le marché de l'emploi. Les natifs des pays recevant principalement des migrants de type économique sont relativement plus inquiets de perdre des emplois au profit des immigrants. Toutefois, les résultats suggèrent aussi que les autochtones peuvent percevoir l'immigration de manière plus positive si les immigrants sont sélectionnés en fonction des besoins des marchés du travail (Bauer, *et al.*, 2000).

Ces observations résument parfaitement les changements parallèles des politiques dans de nombreux pays de l'OCDE. Les pays européens ont une protection sociale plus complète que les États-Unis et certains ont limité l'accès des demandeurs d'asile et des migrants au marché du travail ; ce qui, en partie, a eu pour résultat des difficultés d'intégration sur le marché du travail et des tensions sociales. Ces pays ont pris des mesures pour changer les politiques visant les demandeurs d'asile. Parallèlement, les admissions privilégiant les migrants économiques ou effectuées sur des critères d'employabilité risquent de générer des craintes de concurrence sur le marché de l'emploi. Toutefois, si les politiques d'emploi sont bien conçues, elles devraient pouvoir apaiser ces craintes. En effet, beaucoup sont désormais convaincus que les migrations basées sur l'emploi sont préférables et plus facilement gérables³².

La transformation des politiques d'admission, au profit d'une sélection d'immigrants ayant un niveau d'éducation élevé ou hautement qualifiés, est déjà en cours dans de nombreux États membres de l'OCDE. Le degré selon lequel un pays sélectionne et s'efforce d'attirer des immigrants hautement qualifiés est un aspect particulièrement significatif de sa politique migratoire. Dans les années à venir, ces « politiques de sélection » pourraient atténuer une partie des conséquences attendues des pénuries sur le marché du travail liées à l'évolution démographique dans les pays développés (Koslowski, 2008). Hors leur contribution économique potentielle, les immigrants possédant un haut niveau d'éducation ou hautement qualifiés sont préférés à des groupes faiblement qualifiés pour des motifs de cohésion sociale. Les immigrants hautement qualifiés tendent à s'intégrer rapidement sur le plan social et économique. Certaines politiques nationales dénotent une attitude compétitive, certains États s'efforçant d'attirer plus d'immigrants hautement

qualifiés que les autres, les immigrants étant vus comme une ressource rare dans le système mondial.

Les politiques d'admission des migrants ont un impact sur l'intégration et l'acceptation sociale de ces derniers. D'une manière générale, deux aspects sont importants : (1) les mécanismes d'admission qui régulent le nombre de migrants et protègent l'emploi national ; et (2) les droits des migrants dans la population active, ainsi que leurs droits à la résidence permanente (et enfin à la citoyenneté) (Lowell, 2005). Un nombre de migrants qui n'évoluerait pas en fonction de l'économie est susceptible d'avoir un impact négatif sur les travailleurs du pays en cas de ralentissement de la conjoncture, et d'alimenter la frustration des employeurs en cas de reprise de la croissance. À leur tour, ces situations ont le potentiel d'exacerber des tensions sociales et d'entraîner des fluctuations dans les politiques. Les droits des migrants sont importants car ils préparent la voie vers l'intégration. En ce sens, la mise en place de programmes d'admission « temporaire », destinés aux travailleurs qualifiés, instaure une période d'essai qui, au final, risque de rendre l'intégration plus longue et plus difficile dans son ensemble (Ruhs, 2006).

Des politiques d'admission plus compétitives pourraient voir le jour car certains décideurs politiques sont persuadés de leur nécessité dans une économie mondialisée et compétitive. Mal gérées, toutefois, elles risquent d'engendrer des déséquilibres au sein du marché du travail et un ressentiment de la part des autochtones, risquant de conduire à un nouveau cycle de politiques plus restrictives. Trop d'alternance dans les politiques d'admission et d'intégration pourrait être évitée si celles-ci sont vues comme un ensemble, où l'on tient dûment compte des variations dynamiques du nombre des migrants et où l'on assume des droits optimaux à ceux-ci, permettant leur réussite sur le marché du travail.

Composition et niveaux futurs des migrations

Les facteurs d'attraction abordés dans le présent rapport se répartissent entre facteurs ayant un impact plus direct sur les chiffres ou le niveau des migrations et facteurs davantage susceptibles d'affecter la composition des flux migratoires. Les différentiels économiques, par exemple, affecteraient davantage le degré d'attractivité exercée sur les futurs migrants quel que soit leur niveau de qualification. Même les changements démographiques sont susceptibles d'engendrer une demande abondante de migrations de tous niveaux de qualification afin de pallier les pénuries dans les services de santé nécessitant un faible niveau de qualification, ou dans l'agriculture ; mais aussi afin de pallier le manque de personnel infirmier hautement qualifié ou encore de répondre à la demande en chercheurs et ingénieurs aux fins de stimuler la productivité. Toutefois, les ressources nationales en travailleurs possédant

un haut niveau d'éducation ou spécialisés dans les soins de santé sont susceptibles de modérer la future demande d'immigrants qualifiés. En outre, les pays qui aujourd'hui admettent la majorité de leurs travailleurs en provenance des pays plus développés auront probablement besoin d'accueillir demain des immigrants de pays moins développés. Dans les pays plus développés, moins de migrants seront disponibles au fur et à mesure que la croissance démographique ralentira, que se réduiront les écarts salariaux et que la hausse de la demande nationale affectera la rétention³³.

Le tableau 2.16 résume les facteurs d'attraction et classe chaque pays dans un triptile. Les facteurs employés sont les différentiels économiques (PIB par habitant relativement à la base des pays moins développés), les facteurs démographiques tels que le vieillissement de la population ou la croissance de la population active, les réseaux de migrants, les facteurs liés à la main-d'œuvre tels que la probable participation des femmes et des personnes âgées à l'avenir, et l'intégration qui détermine la réceptivité sociale face à la hausse des migrations. Chaque triptile s'est vu affecter une note correspondant au fait que l'attraction exercée sur les migrants est haute (H = 3), moyenne (M = 2), ou légère (L = 1). Nous avons ensuite procédé au calcul du score modal, et de deux valeurs pour lesquelles il a été attribué, respectivement, un demi-coefficient aux facteurs économiques et un demi-coefficient aux facteurs démographiques. Nous avons procédé de la sorte car le facteur économique est reconnu comme le principal déterminant du taux de l'immigration dans presque tous les modèles empiriques ; de la même façon, la plupart des décideurs politiques sont persuadés qu'une part substantielle de l'attraction de l'immigration sera due au vieillissement démographique et au ralentissement de la croissance des populations d'âge actif, éléments fondamentaux pour l'avenir de la productivité et les pénuries de main-d'œuvre. Nous avons ensuite procédé au classement des pays selon leur attraction majoritairement économique (pondération de 50% attribuée au PIB relatif par habitant).

Neuf pays sont classés comme exerçant une attraction « haute » sur les migrations futures. Les cinq pays du peloton de tête obtiennent une note « haute » *aussi bien* pour leur attraction économique que démographique : il s'agit de l'Australie, de la Finlande, de l'Autriche, du Japon et des Pays-Bas. Les pays qui conjuguent facteurs économiques et démographiques sont possiblement ceux qui exerceront la plus forte attraction sur les migrations futures. Toutefois, certains pays leaders voient leur attraction majoritairement démographique obtenir un classement faible : il s'agit du Luxembourg, de l'Irlande, du Danemark, et des États-Unis, lesquels ont déjà une immigration relativement vigoureuse ou sont des pays récemment entrés dans la course³⁴. Le débat reste ouvert quant à savoir si l'ensemble ou si une partie seulement de ces 13 pays leaders connaîtra une augmentation des migrations³⁵.

Tableau 2.16. Facteurs d'attraction affectant le nombre de migrants

H = attraction Haute, M = attraction Moyenne, L = attraction Légère ;
 et classement des pays avec une pondération de 50% pour l'attraction économique

	Migration nette	Ratio			Variation		Années			Mode	Attraction	
		PIB par habitant	Ratio de dépendance	Ratio de l'âge actif	Réseaux	Travail des femmes	Années après retraite	Intégration	démographique (50%)		économique (50%)	
Australie	H	H	H	L	H	M	H	H	H	H	2.4	2.8
Finlande	M	H	H	H	M	L	H	M	M	H	2.4	2.6
Pays-Bas	M	H	H	H	L	L	H	M	M	H	2.4	2.6
Autriche	L	H	H	H	M	M	H	L	L	H	2.3	2.6
Japon	M	H	H	H	M	H	L	L	L	H	2.3	2.6
Luxembourg	L	H	L	L	H	H	H	L	L	L	1.7	2.4
Irlande	L	H	L	L	H	H	L	M	M	L	1.6	2.4
Danemark	L	H	M	H	L	L	M	L	L	L	1.8	2.3
États-Unis	L	H	L	L	M	M	L	H	H	L	1.6	2.3
Belgique	H	M	M	H	L	M	H	H	H	H	2.5	2.2
Italie	M	M	M	H	L	H	H	H	H	H	2.5	2.2
Corée	H	M	H	H	-	H	L	L	L	H	2.3	2.2
Islande	L	H	L	M	-	L	L	M	M	L	1.5	2.2
Suisse	L	M	H	H	M	M	M	H	H	M	2.3	2.1
Espagne	L	M	M	M	M	H	H	H	M	M	2.2	2.1
Allemagne	M	M	H	H	-	L	M	M	M	M	2.1	2.1
Canada	L	M	H	M	L	L	H	H	L	L	2.1	2.0
Nouvelle-Zélande	H	M	L	L	H	M	L	H	H	H	1.7	2.0
France	M	M	M	M	L	L	L	H	M	M	1.9	1.9
Suède	M	M	M	M	L	L	M	H	M	M	1.9	1.9

Tableau 2.16. Facteurs d'attraction affectant le nombre de migrants :

H = attraction Haute, M = attraction Moyenne, L = attraction Légère ;
 et classement des pays avec une pondération de 50% pour l'attraction économique
 (suite)

	Ratio		Variation		Années		Attraction				
	Migration nette	PIB par habitant	Ratio de dépendance	de l'âge actif	Réseaux	Travail des femmes	après retraite	Intégration	Mode	Attraction démographique (50%)	Attraction économique (50%)
Portugal	M	M	L	H	L	L	L	H	L	1.8	1.9
Royaume-Uni	M	M	L	M	L	M	M	M	M	1.8	1.9
Norvège	L	M	L	M	M	L	M	M	M	1.5	1.8
République tchèque	H	L	M	H	M	H	M	M	M	2.2	1.7
Pologne	H	L	M	H	H	M	M	L	H	2.0	1.6
Slovaquie	H	L	L	H	H	M	M	M	H	1.9	1.6
Hongrie	H	L	L	H	H	M	L	L	L	1.7	1.5
Mexique	H	L	L	L	H	H	L	L	L	1.5	1.4
Turquie	H	L	L	L	H	H	L	L	L	1.5	1.4
Grèce	L	L	L	H	L	H	M	L	L	1.7	1.4
Mode	1	2	1	3	1	3	2	1	1	2	3
Moyenne	2.0	2.1	1.9	2.3	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.1
33 ^e percentile	1.0	2.0	1.0	2.0	1.0	1.6	1.6	1.6	1.0	1.9	1.9
66 ^e percentile	2.1	2.1	2.0	3.0	2.2	2.1	2.1	2.1	3.0	2.3	2.2

Les neuf pays obtenant une note « moyenne » pour leur future attraction principalement économique sont la Belgique, l'Italie, la Corée, l'Islande, la Suisse, l'Espagne, l'Allemagne, le Canada et la Nouvelle-Zélande. Seule la Suisse obtient également une note « haute » pour son attraction majoritairement économique, tandis que les pays restants obtiennent presque tous une note « moyenne » aussi bien pour leur attraction majoritairement économique que démographique. Il s'agit d'une convergence intéressante, où la prédominance aussi bien des facteurs économiques que démographiques suggère une attraction modérée. Pour la plupart, ces pays se situent dans une catégorie d'attraction économique modérée, laquelle se conjugue à des facteurs qui se compensent – démographiques, liés à la main-d'œuvre, ou d'intégration – qui viennent compléter les raisons diverses de leur classement d'ensemble. Par ailleurs, le Royaume-Uni est inclus dans ce groupe de pays à l'attraction doublement modérée, alors qu'il fait partie des pays recherchant de la manière la plus ambitieuse – et réussissant à obtenir – une hausse de la migration.

Douze pays obtiennent une note d'attraction « légère » pour leur attrait principalement économique : la France, la Suède, le Portugal, le Royaume-Uni, la Norvège, la République tchèque, la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie, le Mexique, la Turquie et la Grèce. Tous sauf trois obtiennent également un classement faible pour leur attraction principalement démographique ; il s'agit des pays d'Europe orientale suivants : République tchèque, Pologne et Slovaquie, lesquels obtiennent une note modérée pour leur facteur démographique pondéré, principalement en raison de l'évolution lente projetée de leurs ratios de dépendance. La plupart de ces pays présentent aussi de faibles taux d'immigration aujourd'hui, de même qu'une intégration relativement pauvre. En résumé, il existe des motifs qui renforcent l'anticipation d'une future attraction « légère » avec hausse liée de l'immigration. La Norvège fait ici figure d'exception car elle affiche des migrations importantes, notamment concernant des travailleurs hautement qualifiés, tout en obtenant un classement entre faible et modéré pour la quasi-totalité de ses facteurs d'attraction.

Nous étudions ensuite l'impact des facteurs d'attraction sur la composition future de l'immigration. Le tableau 2.17 présente un classement des pays selon une moyenne fondée sur des facteurs tels que la proportion de la population actuelle née à l'étranger et issue des pays plus développés, la part relative du pays d'accueil dans le réservoir mondial de la population active ayant suivi un enseignement supérieur, la croissance future de la population nationale ayant suivi un enseignement supérieur, et la densité (de départ) d'infirmiers relativement à une demande « repère » déterminée par la population. Onze pays voient leur future attractivité sur les migrants hautement qualifiés en provenance de pays moins développés classée comme élevée : il s'agit de la Pologne, de la Slovaquie, de la République tchèque, de la Hongrie, de la Finlande, de l'Autriche, de la Turquie, de la Grèce, de la Corée, de l'Italie et du Mexique. Tous ces pays tendent à compter peu de migrants issus des pays

Tableau 2.17. **Facteurs d'attraction affectant la source et la composition des compétences des migrants**

H = attraction Haute, M = attraction Moyenne, L = attraction Légère ;
et classement des pays avec une pondération de 50% pour l'attraction économique

	Population née à l'étranger dans des pays plus développés	Part du réservoir mondial des personnes qualifiées	Population nationale ayant fréquenté l'enseignement supérieur	Densité d'infirmiers	Mode	Moyenne
Hongrie	H	H	H	H	H	3.0
Pologne	H	H	H	H	H	3.0
Slovaquie	H	H	H	H	H	3.0
République tchèque	H	H	H	M	H	2.8
Finlande	M	H	H	M	M	2.5
Grèce	M	M	H	H	M	2.5
Corée	L	H	H	H	H	2.5
Turquie	H	H	L	H	H	2.5
Autriche	H	M	M	M	M	2.3
Italie	L	H	M	H	H	2.3
Mexique	M	H	L	H	H	2.3
Canada	M	L	H	M	M	2.0
Allemagne	M	M	M	M	M	2.0
Japon	L	H	M	M	M	2.0
Portugal	L	M	M	H	M	2.0
Australie	M	L	M	M	M	1.8
Belgique	M	M	M	L	M	1.8
France	L	M	M	M	M	1.8
Pays-Bas	L	M	M	M	M	1.8
Espagne	L	M	M	M	M	1.8
Islande	H	L	L	L	L	1.5
Irlande	H	L	L	L	L	1.5
Luxembourg	H	L	L	L	L	1.5
Norvège	M	L	M	L	M	1.5
Suisse	H	L	L	L	L	1.5
Danemark	L	M	L	L	L	1.3
Nouvelle-Zélande	L	M	L	L	L	1.3
Suède	M	L	L	L	L	1.3
États-Unis	L	L	M	L	L	1.3
Royaume-Uni	L	L	L	L	L	1.0

Tableau 2.17. Facteurs d'attraction affectant la source et la composition des compétences des migrants

H = attraction Haute, M = attraction Moyenne, L = attraction Légère ;
et classement des pays avec une pondération de 50 % pour l'attraction économique
(suite)

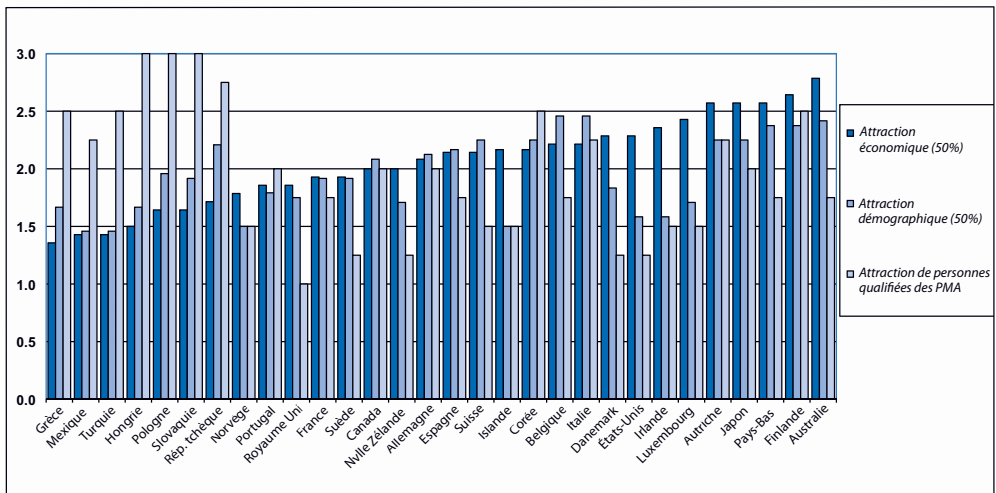
	Population née à l'étranger dans des pays plus développés	Part du réservoir mondial des personnes qualifiées	Population nationale ayant fréquenté l'enseignement supérieur	Densité d'infirmiers	Mode	Moyenne
Mode	1	2	2	1	2	2
Moyenne	2.0	2.0	1.9	1.9	2.0	2.0
33 ^e percentile	1.0	1.6	1.6	1.0	2.0	1.6
66 ^e percentile	2.1	2.1	2.0	2.0	2.0	2.3

plus développés, peu d'autochtones ou d'étrangers ayant suivi un enseignement supérieur, et présentent de faibles densités de personnel infirmier. Dix autres pays obtiennent une note modérée pour l'attraction exercée sur les migrants qualifiés des pays moins développés – dans l'ensemble et pour la plupart des dimensions individuelles – à savoir le Japon, l'Allemagne, le Portugal, la Norvège, l'Australie, le Luxembourg, la Belgique, l'Espagne, le Canada et la France. Les pays restants, qui voient leur future attraction sur les migrants qualifiés en provenance des pays moins développés classée comme faible, accueillent déjà un nombre considérable de ces travailleurs étrangers : il s'agit des Pays-Bas, de l'Irlande, des États-Unis, de l'Islande, de la Suisse, du Danemark, de la Nouvelle-Zélande, de la Suède et du Royaume-Uni.

Enfin, le graphique 2.1 classe les pays selon un facteur majoritairement économique, puis majoritairement démographique, et aussi d'après l'attraction future exercée sur les migrants qualifiés en provenance des pays moins développés. Elle montre la répartition que nous venons de décrire entre les pays leaders qui obtiennent un classement élevé et ceux qui obtiennent une note faible pour leur attrait majoritairement démographique, ainsi que la tendance des pays à attraction moyenne à obtenir une note modérée pour les deux types de facteurs. Mais il n'y a pas de relation cohérente dans la tendance des pays obtenant une note modérée à élevée à attirer les migrants qualifiés des pays moins développés, car ceci est clairement vrai pour des pays comme l'Autriche mais faux pour le Luxembourg. Ces disparités sont principalement dues à la capacité des pays à capitaliser sur un nombre croissant de

travailleurs formés au niveau national. Parallèlement, les sept pays obtenant le classement le plus faible en termes d'attractivité future tendront à l'avenir à attirer de façon particulièrement marquée les travailleurs qualifiés issus des pays moins développés. En effet, il existe une corrélation faible ($r = 0,27$) entre les classements d'après le niveau et la composition de l'attraction future, ce qui suggère que les politiques à l'avenir divergeront assez dans le degré avec lequel l'on recherchera des changements dans la composition.

Graphique 2.1. **Migrations futures et dosage de facteurs d'attraction classés par différentiels économiques mi-pondérés**



Le présent chapitre a été consacré aux facteurs d'attraction des migrations dans l'OCDE pour la période s'achevant en 2030. Nous avons adopté une approche résolument schématique, en ce sens que nous avons analysé la probable évolution future de différents facteurs d'attraction sans pour autant traduire leur impact individuel ou combiné en des nombres précis d'immigrants. Après tout, il existe un certain nombre d'études qui se prêtent justement à cet exercice, par conséquent notre effort ici s'est simplement porté sur l'évaluation d'un éventail possible d'effets d'attraction. En classant les facteurs d'attraction dans des triptiles, nous espérons avoir minimisé les erreurs de précision caractéristiques de toutes les projections, tout en restant fidèles à notre objectif d'évaluer la force relative de l'influence des changements intervenant dans ces facteurs. En mettant en contraste indices économiques et démographiques fortement pondérés, nous avons privilégié

les facteurs projetés possédant la plus grande importance théorique. Quoiqu'il en soit, notre exercice s'apparente à la plupart des projections détaillées de l'immigration vers les pays hôtes en ce qu'il suppose de manière implicite une offre assez élastique de migrants étrangers.

Autres scénarios de migrations

Le tableau 2.18 vous est présenté dans le cadre d'une série finale d'observations. Il explore mes réflexions personnelles concernant des scénarios plus généraux qui pourraient s'appliquer à tous les pays. Ces scénarios sont définis d'après la puissance de cinq types de facteurs – économiques, démographiques, réseaux (migrants), ressources nationales en matière de compétences et réceptivité sociale du pays hôte – affectant le niveau et la composition des migrations. Quatre scénarios sont envisagés comme résultant des combinaisons possibles entre ces cinq types de facteurs qui conditionnent les migrations ; ces scénarios produisant à leur tour des effets sur la composition et le niveau ultérieurs des flux migratoires. Un signe positif (+) indique une forte attraction exercée par l'un des facteurs, tandis qu'un signe négatif (–) exprime le contraire. Pour tous ces scénarios, les facteurs démographiques, à savoir le vieillissement et le déclin des populations d'âge actif, sont supposés continuer d'exercer une attraction modérément forte (++) sur les migrations futures, tandis que l'intensité des autres facteurs est variable.

Le premier scénario suppose la persistance d'une attraction modérément forte de la part des différentiels économiques et des facteurs démographiques,

Tableau 2.18. **Autres scénarios de migration**

#	Puissance des facteurs					Résultat pour les migrations	
	Economiques	Démographiques	Réseaux	Ressources nationales en travailleurs qualifiés	Réceptivité sociale	Niveau des migrations	Composition
1	++	++	+++	++	++	++	permanente, mélange de qualifications
3	+	++	+	+	+	+	permanente et recrutement actif
2	++	++	++	+	-	+	temporaire, qualifiée
4	-	++	++	+	-	-	limitée à la famille

et une attraction très forte (+++) des réseaux de migrants. Il associe une forte attraction vis-à-vis des migrations qualifiées, une hypothétique faiblesse des ressources nationales en travailleurs qualifiés et un climat de réceptivité sociale favorable. Ces facteurs combinés favorisent une forte attraction ayant un impact plus marqué sur les migrants qualifiés, même si la réceptivité sociale permet d'accueillir favorablement des migrants permanents qu'ils soient hautement ou faiblement qualifiés. Cela devrait conduire à une croissance des migrations allant de modérée à très forte. Et c'est aussi ce que l'analyse déjà citée suggérait comme avenir probable des migrations au cours des deux prochaines décennies. Cette hypothèse comporte également d'autres éventualités, notamment au vu de l'évolution récente et soudaine de la situation économique, qui entraîne d'autres possibilités modérées ou extrêmes (Martin et Lowell, 2009).

Le scénario numéro deux se caractérise principalement par une moindre attraction de la part des différentiels économiques et des réseaux de migrants, tandis que les ressources nationales en compétences ou encore la réceptivité sociale y sont également moins favorables que dans le scénario numéro un. Il en résulterait probablement un niveau de migrations moins important et, dans le cas où il se produirait des pénuries à l'échelon national, les pays hôtes pourraient devoir intensifier leurs activités de recrutement dans les pays sources afin de cibler les immigrants. Il s'agit d'une modification majeure par rapport au premier scénario, et qui suppose une reprise imminente, même si imparfaite, de l'économie mondiale d'aujourd'hui. Le scénario prend également la liberté de supposer que les migrations permanentes resteraient la forme dominante des migrations, alors que les tendances les plus récentes suggèrent une hausse des flux temporaires, donnant plus d'équilibre entre les différentes formes de migrations.

Le troisième scénario est également similaire au premier pour ce qui est de la plupart des facteurs, mais il introduit une opposition de la future réceptivité sociale face à de nouvelles vagues d'immigration. Cette situation pourrait découler de l'échec de l'intégration des immigrants par le pays hôte, ce qui aurait alors une incidence sur la décision de migrer de ces derniers. Une réceptivité sociale défavorable peut avoir pour conséquence une intégration faible, et/ou naître dans le sillage de celle-ci ou du choc psychologique provoqué par une récession économique auprès de la population hostile d'un pays. Une opinion publique défavorable peut ainsi conduire à l'élaboration de politiques restrictives en réponse aux perceptions du public. Le niveau des migrations demeurerait ici assez élevé – après tout les facteurs d'attraction fondamentaux resteraient en place – mais le contexte social ou politique défavorable pourrait modifier la composition des migrations. L'on passerait alors des migrations permanentes à des politiques visant à augmenter la part relative des migrations temporaires.

Notre dernier scénario, le scénario numéro quatre, émet l'hypothèse d'une diminution de la réceptivité sociale concomitante à l'effondrement des facteurs d'attraction de type économique. Il s'agit, bien entendu, du scénario extrême que de nombreux observateurs évoquent au fur et à mesure que se déploie la récession mondiale en générant des questions quant à sa portée et à sa durée futures (Papademetriou, *et al.*, 2008). Une faible croissance économique et un taux de chômage élevé affaiblissent l'attraction des économies hôtes, tout en réduisant la capacité des candidats immigrants à affronter les dépenses d'un déplacement. L'on pense souvent que la réceptivité sociale se détériore en période de récession économique car l'offre de migrants engendrerait une concurrence au niveau des emplois en quantité restreinte, ou c'est du moins la perception qu'en ont les autochtones. Si la récession se prolonge suffisamment longtemps et si la réceptivité sociale se détériore, les migrations sont susceptibles de connaître un ralentissement. Il est même possible que la migration nette devienne négative (l'émigration dépasserait l'immigration) comme cela a été le cas pour les États-Unis lors de la Grande Dépression des années 30.

Conclusions

Les migrants viendront-ils aussi longtemps que la porte leur restera ouverte? Nous avons évoqué ici une version forte de la théorie des réseaux qui postule que politiques et autres facteurs d'attraction n'ont que peu de pertinence, et que les migrants continueront d'affluer dès lors qu'ils n'en seront pas activement empêchés. Bien entendu, cela ne pourra être le cas que si le réservoir potentiel de migrants continue d'augmenter et/ou devient considérablement plus large que celui d'aujourd'hui. C'est bien le cas et cela le restera au cours du prochain siècle, de telle façon que même des taux constants d'émigration devraient conduire à des nombres croissants de migrants qui, à leur tour, renforceront les taux d'immigration (*op. cit.*, Lowell 2007). En conclusion, nous adoptons le point de vue selon lequel dans un avenir prévisible le nombre des migrants est susceptible de demeurer important, en termes relatifs et absolus (Martin, 2008).

D'autres points de vue existent, qui envisagent notamment dans un futur proche le déclin des migrations en provenance des pays moins développés, au vu du ralentissement déjà vérifiable des taux de croissance démographique de ces derniers (Schieber, 2005). Cette tendance pourrait ultérieurement se renforcer si l'admission des immigrants avait principalement pour but d'alléger le fardeau des retraites des pays plus développés, et amènerait une augmentation de la taxe sur les salaires. La concurrence entre les pays autour d'un réservoir de migrants potentiels caractérisé par une croissance faible peut réduire les quantités d'immigrants que les pays seraient individuellement capables d'attirer. La concurrence pourrait alors s'intensifier notamment concernant les

migrants les plus éduqués, au moment même où les pays sources augmentent leurs effectifs dans l'enseignement supérieur. Parallèlement, la croissance du revenu par habitant et la hausse de la rétention dans les pays sources pourraient contribuer au rétrécissement du réservoir de migrants potentiels. Ceux-ci ayant un plus grand éventail de choix de destination, quels seront les pays qui sauront attirer les « meilleurs et les plus intelligents » ?

L'exemple des migrations en provenance du Mexique vers les États-Unis illustre ces points de vue contradictoires. Le nombre de migrants a plus que doublé pendant les années 90 et il est resté très élevé pendant toute la récession américaine – pourtant caractérisée par de nombreuses pertes d'emplois – jusqu'à l'éclatement de la bulle immobilière en 2006. Les chiffres continueront-ils de croître alors que la plupart des facteurs d'attraction et de rejet, notamment des réseaux sociaux solides, resteront en place ? Vers le milieu des années 90, certains spécialistes suggéraient déjà que les migrations en provenance du Mexique commenceraient à décliner vers le milieu de la décennie actuelle (Latapí et Martin, 2006). Le fait que les chiffres – malgré un léger décalage – connaissent une tendance à la baisse relèverait-il d'une coïncidence ? (Passel et D'Vera Cohn, 2008) L'argument en faveur du déclin arrive alors que le Mexique entame son « dividende démographique », à savoir une période de croissance plus lente mais néanmoins vigoureuse de sa population d'âge actif, non accompagnée d'une hausse des ratios de dépendance. À présent, son économie en développement est en mesure de commencer à générer un nombre d'emplois suffisant dans le secteur officiel qui lui permettra de recruter les migrants potentiels. Nombreux sont les sceptiques face à ce scénario de déclin et quelques années ne suffisent pas à établir une tendance. Il est également difficile de discerner dans quelle mesure le ralentissement des migrations aurait été déclenché de façon principale par une baisse de l'attractivité économique (bulle immobilière et perte d'emplois [Immigration Policy Center, 2008]) ou le renforcement de la réglementation locale (contexte moins accueillant [Pew Hispanic center, 2007]). Quel que soit l'élément déclencheur, la combinaison entre facteurs économiques et démographiques au Mexique pourrait renforcer le ralentissement des migrations. Il nous reste désormais à voir si la croissance repartira avec la reprise économique dans les deux pays ou si les migrations poursuivront leur déclin ou resteront constantes. Ces deux derniers scénarios soutiennent le point de vue que facteurs économiques et démographiques se conjuguent, provoquant une baisse de l'attractivité des États-Unis. Il est difficile de souscrire à ce point de vue optimiste dans sa conclusion, mais cette possibilité existe bel et bien.

L'immigration d'aujourd'hui est souvent comparée aux vagues de migrations de masse qui ont eu lieu au XIX^e siècle et un peu après ; et il y a sûrement des leçons à en tirer. Toutefois, les dynamiques économique et démographique sont très différentes et il est peu probable que le phénomène migratoire reproduise le même schéma aujourd'hui. L'immigration a déjà

traversé plusieurs étapes et presque tous les pays de l'OCDE ont connu deux grandes vagues migratoires, l'une dans la deuxième moitié des années 1960 et l'autre à partir du milieu des années 1990. La nature des migrations et le débat qui les accompagne ont beaucoup évolué à chacune de ces vagues, notamment au fur et à mesure que certains pays échangeaient leur ancien statut de pays d'émigration contre celui de pays d'immigration entre les deux vagues. Nous entrons peut-être dans la phase finale de cette accumulation de migrations internationales et il est possible que, d'ici 2030, nous abordions une nouvelle étape plus stable en matière de migrations. Très certainement, au cours de cette décennie encore lointaine les différentiels économiques seront devenus bien moins importants et les changements démographiques rapides d'aujourd'hui se seront stabilisés, donnant lieu à un nouvel équilibre. Jusqu'à ce moment-là, les facteurs d'attraction des migrations sont susceptibles de demeurer vigoureux et il nous reste à voir si nos efforts actuels de gestion rationnelle du phénomène suivent ou contrarient les flux de migrants internationaux.

Notes

1. Parallèlement, le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile est en baisse. Bien que l'on pense que le nombre des résidents illégaux soit en augmentation, il est impossible de vérifier cela de manière fiable sauf à obtenir des données des États-Unis.
2. La migration dite de libre circulation au sein de l'UE est incluse dans la migration de longue durée ou permanente.
3. Sur une base mondiale, la plupart des estimations considèrent que 30 % à 40 % de la mobilité internationale a lieu dans le sens « Sud-Sud », tandis qu'une estimation récente de la Banque mondiale suggère que les flux « Sud-Sud » représenteraient d'ores et déjà la moitié des flux mondiaux. Voir Lowell, 2007; Ocampo, 2006; Ratha et Shaw, 2007.
4. *Op cit.*, Williamson 2003, soutient que la rapidité de la croissance démographique en Afrique pourrait être l'un des moteurs potentiels les plus importants des migrations futures.
5. Voir, par exemple, *Office of Travel and Tourism Industries to International Trade Administration*, Département du Commerce, 2005.
6. Cette comparaison n'est pas tout à fait appropriée car les fonds d'ajustement structurel de l'UE ont aidé l'Espagne à améliorer sa situation économique avant son inclusion dans l'espace Schengen. C'est la raison pour laquelle, par exemple, certains observateurs appellent à un investissement important dans les pays moins développés dans les accords de commerce afin de réduire l'attraction des migrations, par exemple, du Mexique vers les États-Unis. Toutefois, pour ce qui relève de l'attraction migratoire, la leçon à en tirer est substantiellement identique, à savoir que la baisse des écarts de revenu réduit l'incitation à migrer.
7. L'indice classe la France, l'Italie et l'Espagne dans la catégorie « vulnérabilité élevée », le Canada, la Suède, le Japon, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique dans la catégorie « vulnérabilité moyenne », et l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis dans celle d'une « vulnérabilité faible ». D'une manière générale, l'Europe continentale est confrontée à une « vulnérabilité au vieillissement » plus sévère que les pays anglophones. En Asie, le Japon est également confronté à une vulnérabilité importante. Voir Jackson, Richard et Neil Howe, 2003.

8. Pour les États-Unis, où le taux de fécondité approche le niveau de remplacement, les niveaux actuels de l'immigration représentent déjà une contribution significative à la croissance de la main-d'œuvre et à la solution des problèmes liés au vieillissement de la population.
9. Cela pourrait être le cas des migrations en provenance des pays en voie d'adhésion d'Europe orientale à destination de l'Union européenne, et du Mexique à destination des États-Unis sous l'ALENA. Toutefois, les cas de libéralisation commerciale de l'Europe de l'Est et du Mexique se différencient des précédentes expansions de l'UE, où l'accent mis sur l'assistance économique préalable à la finalisation de l'adhésion avait contribué à minimiser la « bosse migratoire » qui a suivi.
10. Un facteur susceptible d'intervenir ici est le nombre de migrants potentiels qu'un immigré peut attirer, le « multiplicateur de migrants », à savoir le nombre modal de membres de la famille ou d'amis qui le suivront. Cela est parfois explicitement incorporé dans les projections de migration (Lowell, 2006).
11. Un modèle économétrique des migrations vers l'Europe n'a pas trouvé d'effets de l'effectif d'immigrés dans le pays récepteur sur les taux d'immigration. Voir Hooghe, *et al.*, 2008.
12. Bien entendu, il est possible de soutenir que les migrations futures seront fonction à la fois de la population dans le pays récepteur et dans le pays source. Voir Cohen, *et al.*, 2008.
13. $Immig_{ti} = \sum Remig_{ij} * pop_{tj}$, où la population immigrée présente dans un pays i à un moment t est déterminée par la somme des j de chaque pays source, à savoir son taux actuel d'émigration multiplié par sa population au moment t .
14. Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas de corrélation forte entre les âges officiels de la retraite et les âges effectifs auxquels les individus prennent en général leur retraite. Dans certains pays, l'âge moyen de la retraite peut être jusqu'à cinq ans inférieur à l'âge officiel (Luxembourg) et, dans d'autres cas, les travailleurs prennent leur retraite en moyenne neuf à dix ans après l'âge officiel (respectivement la Corée et le Mexique).
15. L'Amérique du Nord a fortement tendance à être un pays récepteur d'étudiants étrangers plutôt qu'un pays source, le nombre d'Américains qui choisissent d'étudier à l'étranger étant en hausse mais demeurant réduit.
16. Les quatre pays anglophones – les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada – attirent plus de la moitié de l'ensemble des étudiants étrangers (54 %).
17. La France et l'Allemagne prévoient des cours en langue anglaise et ont restructuré leurs programmes d'études de façon à les rendre compatibles avec un format plus universel des diplômes de premier et deuxième cycles de l'enseignement supérieur.

18. IIE, Atlas of Student Mobility, Promotional Activities and Policies (<http://open-doors.iienetwork.org/>).
19. International Centre for Migration Policy Development, 2006. Par exemple, la France et l'Allemagne s'efforcent de faciliter la rétention. L'Australie a modifié son système de points pour l'admission des immigrants afin d'allouer des points supplémentaires aux étudiants qui obtiennent leur diplôme dans une université australienne à l'intérieur du pays. Le Canada confère des points aux étudiants qui resteront et iront travailler dans les provinces qui présentent des pénuries de compétences.
20. Par exemple, les élasticités des flux étudiants vers les États-Unis au revenu par habitant et aux inscriptions en Inde sont de 0,61 et 0,29 tandis que les chiffres correspondants pour le Royaume-Uni sont de 0,13 et de – 0,38. Cela nous indique que plus il y aura d'étudiants qui obtiendront leur diplôme en Inde, plus il y aura d'étudiants qui partiront à l'étranger (vers les États-Unis). Au Royaume-Uni, l'augmentation du nombre d'étudiants diplômés s'accompagnera d'un pouvoir de rétention supérieur (mesuré par Rosenzweig à l'aide de mesures de capacité).
21. Il existe différents types importants d'éducation tertiaire, ainsi que des sens répandus du concept. « Diplômé d'université » est un terme général qui englobe différents niveaux de cursus universitaires complétés. Aux États-Unis par exemple, être « *college educated* » signifie généralement que l'on a suivi un cursus d'éducation post-secondaire d'une durée d'au moins quatre ans. Dans certains contextes, l'utilisation généralisée du terme tertiaire implique au moins une année d'éducation post-secondaire. En grande partie, la discussion de cette section se réfère à 3-4 années ou plus d'éducation suivie auprès d'institutions tertiaires de niveau supérieur, par exemple ISCED-97 tous niveaux 5 et 6. Voir OCDE, 2004.
22. En même temps, une forte corrélation existe entre la part de la population autochtone et celle de la population née à l'étranger ayant suivi un enseignement supérieur ($r = 0,68$).
23. Il s'agit d'un phénomène classique entre stocks et flux : le pourcentage de la population adulte totale ayant suivi une éducation tertiaire résultera du flux entrant de jeunes ayant suivi un enseignement supérieur et du stock existant d'adultes. Au cours des années 70, la part de population ayant suivi un enseignement tertiaire s'est considérablement accrue en raison de la mortalité des adultes plus âgés (dont le niveau d'instruction se situait en moyenne bien en deçà d'une éducation tertiaire).
24. Les sept pays membres de l'OCDE restants sont : le Canada, les États-Unis, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Mexique et la Corée du Sud.
25. Parmi les objectifs subsidiaires du processus de Bologne figure la réforme du système d'éducation, destinée à instaurer une plus grande compatibilité entre les systèmes d'éducation américain et européen. Les réformes ont pour but de faciliter les mouvements entre différents pays d'étudiants désireux d'y poursuivre des

études ou d'y travailler. L'on espère qu'elles renforceront l'attractivité du système d'éducation européen aux yeux des non Européens et, ainsi, attireront étudiants étrangers et travailleurs hautement qualifiés. Ces objectifs sont compatibles avec l'amélioration du potentiel de l'Europe en tant que milieu de pointe de la recherche universitaire. Dans le cas où l'offre nationale d'étudiants compétitifs décroît, ou dans le cas où la capacité du système d'éducation augmente, la place potentiellement disponible pour les étudiants étrangers au sein du système d'éducation tertiaire est susceptible d'augmenter. Le premier cas pourrait être la conséquence soit d'une préparation inadéquate de la part de l'éducation nationale préalablement suivie, soit d'un déclin de la population en âge de fréquenter l'université. Le deuxième cas pourrait résulter de changements de politiques renforçant l'expansion du système d'éducation ou d'une croissance naturelle des institutions existantes afin de répondre à la hausse du nombre des candidats qualifiés.

26. Nous aurions préféré la tranche d'âge des 18 à 24 ans, mais ces projections n'étaient pas disponibles.
27. UN Forestry Division, *Forecasting Economic Growth*, 2002. Sur la base des projections de l'ONU et les données démographiques de l'OCDE, une analyse de régression a été utilisée pour prévoir les valeurs projetées de référence équivalentes pour les pays non inclus dans les projections des Nations Unies (marqués d'un astérisque dans le tableau).
28. Au fur et à mesure que le nombre des jeunes adultes déclinera dans certains pays dans les années à venir, il est possible que la concurrence se renforce à travers différents secteurs afin de recruter les meilleurs étudiants dans chaque catégorie de diplômes. Cela pourrait réduire le nombre global de ceux qui entreront dans les professions médicales, et il est certain que cela réduira la production proportionnelle de travailleurs du secteur médical par rapport à la population globale dans les pays les plus durement frappés par le vieillissement démographique.
29. Les États-Unis ont connu un ralentissement de la formation au début des années 90, en partie car à l'époque l'on avait communément adopté l'idée que la multiplication de réseaux de soins coordonnés (*Health Maintenance Organizations*) plus efficaces donnerait lieu à des surplus de travailleurs médicaux.
30. Plus de 17 % des femmes immigrées dans les pays européens membres de l'OCDE travaillent dans le secteur de la santé, ce pourcentage étant comparable à celui des femmes autochtones. Toutefois, en Scandinavie, les femmes nées à l'étranger s'avèrent fortement concentrées dans ce secteur, avec 32 % en Norvège, 29 % en Suède, 27 % au Danemark et 24 % en Finlande (23 % au Royaume-Uni). OCDE, 2006. *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2006*.
31. Veuillez noter qu'il existe une correspondance étroite entre le pourcentage de la main-d'œuvre immigrée totale (hommes et femmes) et la densité de personnel infirmier dans les pays de l'OCDE ($r = 0,58$), mais aucune avec la densité de médecins ($r = - 0,06$).

32. L'immigration familiale tend en revanche à minimiser l'importance des compétences sur le marché de l'emploi et cela a partiellement pour conséquence le fait que les migrants familiaux sont moins qualifiés et souvent s'intègrent moins rapidement.
33. Le succès de la Stratégie de Lisbonne ciblant la hausse de la mobilité à l'intérieur de l'UE constituerait un important avertissement par rapport à cela. Remarquons qu'au sein des pays de l'Union (dans l'Union européenne des 15, préalable à l'élargissement), seul quelque 0,1 % de la population d'âge actif change de pays de résidence sur une base annuelle. En comparaison, près de 3 % de la population d'âge actif aux États-Unis emménage dans un nouvel État chaque année. Toutefois, les États-Unis demeurent un importateur net d'immigrants et, clairement, une hausse de la mobilité intra-européenne ne ferait que compenser partiellement le déclin de la population européenne d'âge actif. Voir Ester, Peter et Krieger, Hubert, 2008.
34. Le peloton de tête de ces 13 pays affiche aujourd'hui de *faibles* taux d'immigration nette et obtient une note haute (H) pour ce facteur. Ces pays sont donc classés comme candidats à une *hausse* de l'attraction lorsque d'autres facteurs œuvrent dans cette même direction.
35. L'indice sur l'intégration pourrait être employé en substitution de la volonté politique et sociale d'accroître les migrations, mais il s'agit d'une mesure très imparfaite car aussi bien le Luxembourg (immigration élevée) que le Japon (immigration faible) reçoivent une note d'intégration faible.

Bibliographie

- Bach, S. (2003), « International migration of health workers : Labour and social issues », Working Paper WP.209, SECTORAL ACTIVITIES PROGRAMME, Bureau International du Travail (BIT), Genève.
- Bauer, T.K., M. Lofstrom et K.F. Zimmermann (2000), « Immigration Policy, Assimilation of Immigrants and Natives' Sentiments Towards Immigrants : Evidence from 12 OECD Countries », www.ccis-ucsd.org/PUBLICATIONS/wrkg33.pdf.
- Boeri, T.; Daniela Del Boca et Christopher Pissarides (eds.), (2005), *Women at Work : An Economic Perspective*, Oxford : Oxford University Press.
- Camarota, S. A. et K. Jensenius (2008) « Homeward Bound : Recent Immigration Enforcement and the Decline in the Illegal Alien Population », Center for Immigration Studies Backgrounder, www.cis.org/trends_and_enfo.
- Cohen, J. E., D. C. Reuman et C. GoGwilt. (2008), « International migration beyond gravity : A statistical model for use in population projections », PNAS, août, www.pnas.org/content/early/2008/09/26/0808185105.full.pdf.
- Dawkins, P. et G. Lim (2004) « The Impacts of Population Ageing on Labour Force Participation ». Victorian Workforce Participation Taskforce, The Melbourne Institute, www.melbourneinstitute.com/forums/Labour%20Force%20Participation_Paper.pdf.
- Department of Homeland Security (2007), « Preserving our Welcome to the World in an Age of Terrorism », Report of the Secure Borders and Open Doors Advisory Committee, www.dhs.gov/xlibrary/assets/SBODAC_011608-Accessible.pdf.
- DeVoretz, D. (2006), « The Education, Immigration and Emigration of Canada's Highly Skilled Workers in the 21st Century », Working Paper, Institute for the Study of International Migration, Georgetown University, <http://isim.georgetown.edu/pages/Publications1.html>.

- Dew-Becker, I. et R. J. Gordon (2008), « Europe's employment growth revived after 1995 while productivity growth slowed : Is it a coincidence? », *www.voxeu.org/index.php?q=node/1058*.
- Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension Systems and Other Social Transfer Programmes in OECD Countries », OECD Economics Department Working Papers, No. 370.
- Ester, P. et H. Krieger (2008) « Labour mobility in a transatlantic perspective – Conference report », Eurofound, <http://www.eurofound.europa.eu/pubdocs/2008/26/en/1/ef0826en.pdf>.
- Ester, P. et H. Krieger (2008), « Labour mobility in a transatlantic perspective – Conference report », Eurofound. www.eurofound.europa.eu/pubdocs/2008/26/en/1/ef0826en.pdf.
- Forcier, M. B., S. Simoens et A. Giuffrida (2004), « Impact, regulation and health policy implications of physician migration in OECD countries », *Human Resources for Health*, Vol. 2, No. 12, www.human-resources-health.com/content/2/1/12.
- Hanson, G. H. (2005), « Public Preferences on Immigration Policy », in *Why Does Immigration Divide America? Public Finance and Political Opposition to Open Borders*, Peterson Institute. <http://bookstore.petersoninstitute.org/book-store/4000.html>.
- Hatton, T. J. et J. G. Williamson (2003), « What Fundamentals Drive World Migration? » World Institute for Development Economics Research, Discussion Paper No. 2003/23.
- Holzmann, R. (2005), « Demographic Alternatives for Aging Industrial Countries : Increased Total Fertility Rate, Labor Force Participation, or Immigration », IZA DP No. 1885. www.iza.org/.
- Hooghe, M., A. Trappers, B. Meuleman et T. Reeskens (2008) « Migration to European Countries : A Structural Explanation of Patterns, 1980-2004 », *International Migration Review*, 42 (2) : 476-504.
- Howe, N. et R. Jackson (2006), « Long-Term Immigration Projection Methods : Current Practice and How to Improve It », CSIS Global Aging Initiative, Center for Strategic and International Studies, www.csis.org/media/csis/pubs/060627_immigration_report.pdf.
- IIE (n.d.) Atlas of Student Mobility, Promotional Activities and Policies. <http://opendoors.iienetwork.org>.
- Immigration Policy Center (2008), « Fewer Job Openings Equals Fewer Immigrants : Undocumented Immigration Slows Along With the

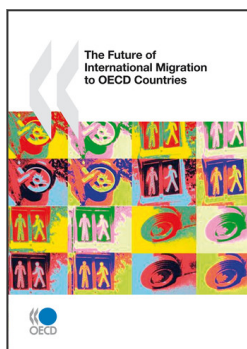
- U.S. Economy », Washington DC., www.immigrationpolicy.org/index.php?content=fc081001.
- International Centre for Migration Policy Development (2006) « Comparative Study on Policies Toward Foreign Students : Study on Admission and Retention Policies towards Foreign Students in Industrialized Countries », International Center for Migration Policy Development, Autriche.
- Jackson, R. et N. Howe (2003), *The 2003 Aging Vulnerability Index : An Assessment of the Capacity of Twelve Developed Countries to Meet the Aging Challenge*, CSIS and Watson Wyatt Worldwide.
- Jaumotte, F. (2003), « Female Labour Force Participation : Past Trends and Main Determinants in OECD Countries », OECD Economics Department Working Papers, No. 376.
- Keely, C. (2002), « Replacement Migration : the wave of the future? » *International Migration*, 39(6) : 103–110.
- Koslowski, R. (2008) ,« Selective Migration Policies and their Potential Pitfalls », Paper presented to the workshop on « Economically Motivated Migration – A Challenge for Western Societies », University of Virginia.
- Krepps, S., Lowell, L., G. Flores et M. Rom (2005), « Consular Affairs Futures Study », Report by Change Navigators to the U.S. Department of State, Bureau of Consular Affairs, Washington DC.
- Latapí, A. E. et S. Martin (eds.), (2006), *Mexico-U.S. Migration Management : A Binational Approach*, CIESAS-Occidente and Georgetown University. www.hewlett.org/Programs/GlobalAffairs/Publications.
- Lincoln, Q. (1995), « Prejudice as a Response to Perceived Group Threat : Population Composition and Anti-Immigrant and Racial Prejudice in Europe », *American Sociological Review*, Vol. 60, No. 4, pp. 586-611.
- Lowell, B. L. (2005), « Policies and Regulations for Managing Skilled International Migration for Work », Report to the United Nations ; Cerna, Lucie, 2007. CITE.
- Lowell, B. L. (2006) ,« Projecting Immigrant Visas : Report on an Experts Meeting », Working Paper of the Institute for the Study of International Migration, Georgetown University, <http://isim.georgetown.edu>.
- Lowell, B. L. et P. Khadka (2008), « International Student Mobility in a Competitive World : Determinants and US Policy Before and After Post 9/11 », Paper presented to the Population Association of America, New Orleans.

- Lowell, B. Lindsay (2005), « Policies and Regulations for Managing Skilled International Migration for Work », Nations unies / DAES, New York, www.un.org/esa/population/publications/ittmigdev2005/P03-LLowell.pdf.
- Lowell, B. Lindsay et V. A. Dumas, « Gender and Migration : The Impact of Aging in OECD Countries on Gender-Specific International Migration Flows », Institute for the Study of International Migration, Georgetown University, Report to the World Bank.
- Lowell, B. L., M. Bump et S. Martin (2007), *Foreign Students Coming to America : the Impact of Policy, Procedures and Economic Competition*, Institute for the Study of International Migration, Georgetown University, <http://isim.georgetown.edu>.
- Mansoor, A. et B. Quillin (eds.) (2007), *Migration and Remittances : Eastern Europe and the Former Soviet Union*, The World Bank, Washton D.C. <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/ECAEXT/0,contentMDK:21173991~pagePK:146736~piPK:146830~theSitePK:258599,00.html>.
- Martin, P. (2006), « The Trade, Migration and Development Nexus », Federal Reserve Bank of Dallas, Dallas. www.dallasfed.org/news/research/2006/06migr/martin.pdf.
- Martin, P. (2008), « The Labor Migration Potential in OECD Countries », Report to the ILO, www.ilo.org/public/english/region/asro/bangkok/events/overseas/download/paper8.pdf.
- Martin, P. L., M. I. Abella et C. Kuptsch (2006), *Managing Labor Migration in the Twenty-first Century*, Yale University Press, New Haven.
- Martin, S. et B. L. Lowell (2009), « Slowing Economic Growth and Future Impacts on Migration and Migrants », document préparé pour Inter-American Program for the Promotion and Protection of the Human Rights of Migrants, Including Migrant Workers and Their Families, 2009 Annual Meeting, The Organization of America States, Washington DC.
- Massey, D. S. et R. M. Zenteno (1999), « The dynamics of mass migration », *PNAS*, 96 (9) : 5328-5335.
- Matthews, Z., A. Channon et W. Van Lerberghe (2006), « Will there be enough people to care? Notes on workforce implications of demographic change 2005–2050 », Evidence and Information for Policy, Organisation Mondiale de la santé, Genève. www.who.int/hrh/resources/workforce_implications.pdf.

- Mayda, A. M. (2005), « International Migration : A Panel Data Analysis of Economic and Non-Economic Determinants, IZA DP No. 1590 www.csmb.unimo.it/index/other/125.migration.pdf.
- McDonald, P. et R. Kippen (2001), « Labor Supply Prospects in 16 Developed Countries, 2000-2050 », *Population and Development Review*, 27 (1) : 1-32.
- Munnell, A. H. et S. A. Sass (2008), *Working Longer the Solution to the Retirement Income Challenge*, Brookings Institution Press.
- NOBE Independent Centre for Economic Studies (2002), « Forecasts of the Economic Growth in OECD Countries and Central Eastern European Countries for the Period 2000-2040 », Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE). www.fao.org/documents/pub_dett.asp?lang=en&pub_id=189492.
- Nyce, S. A. et S. J. Schieber (2001), « Our Assumptions About Aging and What We Are Doing About It », Watson Wyatt Worldwide. www.actuaries.org.uk/_data/assets/pdf_file/0003/19299/schieber_paper.pdf.
- Ocampo, J. A. (2006), Affairs, « International Migration and Development », Presentation to the United Nation's International Symposium on International Migration and Development, Turin, juin. www.un.org/esa/population/migration/turin/index.html.
- OCDE (2003), *ICT and Economic Growth : Evidence from OECD Countries, Industries and Firms*, Paris.
- OCDE (2004) « How can OECD Countries Achieve a Sustainable Health Workforce? The Role of Education, International Migration and Health Workforce Management Policies », Labour and Social Affairs Committee Health Committee, Paris.
- OCDE (2004), « Female Labour Force Participation : Past Trends and Main Determinants in OECD Countries », May 2004. www.oecd.org/dataoecd/25/5/31743836.pdf.
- OCDE (2004), *Regards sur l'éducation 2004*, Paris.
- OCDE (2008) « How Can OECD Countries Achieve a Sustainable Health Workforce? The Role of Education, International Migration and Health Workforce Management Policies », Employment, Labour and Social Affairs Committee (ELSA), Paris.
- OCDE (2008), *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2008*, Paris.

- ONU-DAES (Département des Affaires Economiques et Sociales, Nations Unies) (2007), « Chapitre VI : Health and long-term care systems for ageing societies », *World Economic and Social Survey 2007 : Development in an Ageing World*, New York, 2007. Disponible sur : www.un.org/esa/policy/wess/wess2007files/wess2007.pdf.
- Papademetriou, D. G., M. Sumption et W. Somerville (2008), « Migration and the Economic Downturn : What to Expect in the European Union », Migration Policy Institute. www.migrationpolicy.org/.
- Passel, J. et D'Vera Cohn (2008), « Trends in Unauthorized Immigration : Undocumented Inflow Now Trails Legal Inflow », Pew Hispanic Center, <http://pewhispanic.org/reports/report.php?ReportID=94>.
- Passel, J. S. et D'Vera Cohn (2008), « U.S. Population Projections : 2005–2050 », Pew Research Center, 2.11.2008. <http://pewhispanic.org/reports/report.php?ReportID=85>, p. 35.
- Peri, G. (2005), « International Migrations : Some Comparisons and Lessons for the European Union », Department of Economics, University of California at Davis.
- Pew Hispanic Center (2007), « 2007 National Survey of Latinos : As Illegal Immigration Issue Heats Up, Hispanics Feel a Chill », Pew Hispanic Center. <http://pewhispanic.org/reports/report.php?ReportID=84>.
- Ratha, D. et W. Shaw (2007), « South-South Migration and Remittances », World Bank Working Paper 102. <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/SouthSouthMigrationandRemittances.pdf>.
- Rosenzweig, M. R. (2006), « Global Wage Differences and International Student Flows », Yale University. <http://www.nyu.edu/africahouse/forresearchers/africana/Mig120506Rosensweig.pdf>.
- Ruhs, M. (2006), « The potential of temporary migration programmes in future international migration policy », *International Labour Review*, Vol. 146 (1-2). www.compas.ox.ac.uk/publications/papers/RUHS-ILR-Vol145.pdf.
- Sapir, A., P. Aghion, G. Bertola, M. Hellwig, J. Pisani-Ferry, D. Rosati, J. Vinals et H. Wallace (2004), *An Agenda for a Growing Europe : The Sapir Report*. Oxford..
- Scarpetta, S. (1996), « Assessing the Role of Labour Market Policies and Institutional Settings on Unemployment : A Cross-Country Study », OECD Economic Studies No. 26. 199611. www.oecd.org/dataoecd/60/29/2502834.pdf.

- Scheffler, R. M., J. X. Liu, Y. Kinfcu et M. R. Dal Poz (2008), « Forecasting the global shortage of physicians : an economic- and needs-based approach », *Bulletin of the World Health Organization*, July 2008, 86 (7), pp. 516-525, disponible sur : www.who.int/bulletin/volumes/86/7/07-046474.pdf.
- Schieber, S. J. (2005), « Thinking about US Immigration in a Global Economic Context », Watson Wyatt Worldwide, A presentation to the Social Security Advisory Board, Washington DC. www.ssab.gov/immigration-forum/documents/SCHIEBER-0905.pdf.
- Shoven, J. B. (2007), « New Age Thinking : Alternative Ways of Measuring Age, Their Relationship to Labor Force Participation, Government Policies and GDP », Working Paper 13476, National Bureau of Economic Research. www.nber.org/papers/w13476.pdf.
- Simoens, S. et J. Hurst (2006), « The Supply of Physician Services in OECD Countries », OECD Health Working Papers Series No. 21. <http://www.oecd.org/dataoecd/27/22/35987490.pdf>.
- Simoens, S. ; M. Villeneuve et J. Hurst (2005), « Tackling Nurse Shortages in OECD Countries », OECD Health Working Papers Series No. 19. www.oecd.org/dataoecd/11/10/34571365.pdf.
- Smil, V. (2005), « The Next 50 Years : Fatal Discontinuities », *Population and Development Review*, Vol. 31, No. 2, pp. 201-236.
- Stilwell, B. ; K. Diallo, P.Zurn, M. Vujcic, O. Adams, et M. Dal Poz (2004) « Migration of health-care workers from developing countries : strategic approaches to its management », *Bulletin of the World Health Organization*, Vol. 82, pp.595-600. www.who.int/bulletin/volumes/82/8/en/595arabic.pdf.
- Towers Perin (2008), *The Business Case for Workers Age 50+ : Planning for Tomorrow's Talent Needs in Today's Competitive Environment* ». A report for the AARP. http://assets.aarp.org/rgcenter/econ/workers_fifty_plus_1.pdf.
- UN Forestry Division (2002), *Forecasting Economic Growth*.
- Williamson, J. G. (2003), « Migration and Development : Policy Issues », Paper presented to the IBRD/IDD Paris Workshop on Migration and Development, May.
- Zurn, P., M. Dal Poz, B. Stilwell et O. Adams (2002), « Imbalances in the health workforce », Briefing paper, Organisation Mondiale de la Santé, Genève. www.who.int/hrh/documents/en/imbalances_briefing.pdf.



Extrait de :

The Future of International Migration to OECD Countries

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264064126-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Lowell, B. Lindsay (2010), « Les facteurs d'attraction de l'immigration dans les pays membres de l'OCDE sur le long terme », dans OCDE, *The Future of International Migration to OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264064119-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.